

Concours départemental d'animaux, instruments et produits, Exposition d'horticulture et Congrès agricole à Périgueux ; visite aux environs. — La chanson de Renaud de Montauban. De Périgueux à Vergt, par le courrier. — Huit jours chez M. le capitaine Malafaye. — Installation agricole et cultures dans le bourg et son voisinage immédiat. — Avec notre collègue à Saint-Mayme, chez M. A. Bosviel, avocat à la Cour de cassation. — Dans le canton de Villamblard, en Bergeracois.

Roussille, ancienne citadelle du célèbre chef Aquitain Waïffre, le dernier défenseur de la Gaule méridionale, puis fief des Taleyrand, actuellement à M. Bosviel. — Chez M. de Laurière, au Pont-Saint-Mamet. — Beauregard et Bassac, souvenirs druidiques ; le Guiltaniaou de la Sainte-Vierge. — Rentrée dans le canton de Vergt.

De nouveau dans le canton de Villamblard. — A Saint-Georges-de-Monclard, chez notre collègue M. de Lascoups, travaux agricoles de celui-ci. — Saint-Martin-des-Combes. — Clermont-de-Beauregard. — La terre et le château de La Gaubertie, à M. du Pavillon. — Retour. — Foulcix, Montagnac.

Préludes des fêtes du Comice, les concours de labourage, Salon, Lacropte, Breuilh.

Exposition et concours du Comice agricole de Vergt.

A l'ouest du canton. — Creyssensac. — Domaine de M. Henri du Mas. — A Saint-Paul-de-Serre. — A Courbe, exploitation de M. H. Bost, lauréat du premier prix de petite culture au Concours de Périgueux. — Environs de Chalagnac. — Un mot sur la terre de Rossignol, à notre collègue M. de Roumejoux. — Passage à Eglise-Neuve.

De Vergt à l'est. — Remarques sur le trajet. — Bourginelle à M. du Rieu de Marsaguet. — Veyrines de Vergt. Rectifications à son sujet. — A Dureslal, chez M. A. de Senilhac. — De Dureslal à Saint-Alvère ; — Description de ce chef-lieu de canton ; note sur le ressort de sa justice de paix. — De Dureslal à Cendrieux. — De ce point à Vergt.

Visite du domaine dont le colon a obtenu le prix d'honneur pour les cultures, au concours du Comice. — Quelques autres exploitations voisines. — L'apier de Breuilh.

De Vergt à Périgueux et de Vergt à Sarlat, en chemin de fer.

2

La terre de La Serre, à M^{me} veuve de Cerval.

De Sarlat au sud. — A Port-Damme, chez M. Pantou. — A Cénac, chez M. de Baysson. — Etat actuel de l'industrie meulière dans la plaine de Born de Cénac à Moubette, chez M^{me} la comtesse de Chaunac, veuve de notre collègue regretté, M. L. de Chaunac. — Visite à Costecalve ; reconstitution de ses vignobles, par M. O. Taillefer.

Dans la vallée du Céou. — Saint-Cybrinet. — Le long du ruisseau ; sa plaine ; le château de Pauliac. — Daglan et ses environs. — Description de ceux-ci, par M. E. de Lentilhac, secrétaire général de notre Société départementale d'agriculture, et par M. Védrenne, maire de la commune. — Exploration à pied, de Daglan à Bouzie, de Bouzie à Saint-Martial-de-Nabirat, (ou de Damme) à Saint-Aubin-de-Nabirat ; notes sur Nabirat et sur Florimont-et-Gaumières. — Je regagne Cénac. Départ pour Sarlat ; — la Toussaint et le Jour des Morts dans cette ville.

I

Tout annonçait, donnait lieu d'espérer du moins, que le Concours départemental agricole de cette année serait à Périgueux exceptionnellement beau. Cependant, il n'en a

pas été ainsi ; de malheureux dissentiments, une scission, provoquée, sous différents prétextes, par quelques vues particulières touchant le régime douanier qui nous gouverne maintenant et qui trouve encore des défenseurs, malgré les faits qui le condamnent hautement, un peu de politique aussi, venant jeter la division dans des camps d'où elle devrait être strictement bannie, des idées de réformes plus ou moins acceptables, et réalisables à présent, ont amené, parmi les nôtres, un schisme regrettable, et il s'en est suivi, naturellement, une sorte de torpeur, une hésitation, des craintes, chez bon nombre de ceux qui, sans cela, seraient venus nous présenter les fruits de leurs travaux et disputer les récompenses promises. Néanmoins, la secousse a été bien moins grande que l'on n'osait le prévoir au moment où elle a éclaté, et, si l'Exposition de septembre 1883, dans le chef-lieu de notre département, n'a pas réalisé ce que l'on devait supposer, elle a cependant eu plus d'un mérite.

Quant au nombre, les bêtes à cornes laissaient à désirer, bien qu'il y en eût plus que l'année dernière à Sarlat, mais elles offraient de beaux et remarquables spécimens des races limousine et garonnaise, de la première surtout, notamment en fait de vaches. Les tribus anglaises étaient peu représentées, ce qui n'est pas un mal dans notre pays, où elles ne sont guère à leur place. Point de taureaux des espèces laitières, mais de belles femelles des familles de grande et petite taille ; ainsi les Hollandaises, Gâtinaises, Normandes et Bretonnes avaient des types magnifiques. Citons surtout celles de MM. Lafforêt, de Salegoude ; de Saint-Aulaire, de La Rampinsolle, de Ponceau et autres ; tandis que pour les races de travail, les envois de M. Wallon, de La Durantie ; Champarnaud, de Saint-Astier ; Perrier, de Sarlat, étaient en première ligne ici, pour les mâles comme pour les femelles. Il faut aussi mentionner les jolis bœufs

d'attelage de M. Eyssalet et de deux autres concurrents. Pourquoi n'ya-t-il pas, cette année, de prix pour les bœufs gras ? C'est un tort.

Les espèces ovine et porcine comptaient chacune beaucoup plus de têtes que les bovines. Elles se montraient aussi dignes d'éloges, en général, par la qualité, surtout des races pures. Les volailles formaient plusieurs groupes charmants et d'une incontestable valeur. Poules, dindons, canards, oies, pigeons constituaient une armée vraiment d'élite, avec uniformes, tailles et spécialités diverses. MM. Macheny, Theulier et autres brillaient dans cette partie, où se distinguaient partout de redoutables émules. La plupart de ces Messieurs avaient, d'ailleurs, dans d'autres sections, montré des animaux dignes d'estime. Les lapins abondaient.

L'espèce chevaline pêchait par la quantité. Heureusement, M. Lafforest, de Salegourde, a mis plusieurs de ses belles poulinières sur les rangs. Un autre propriétaire, M. Balzan, de Razac-sur-l'Isle, avait une jument suitée, qui n'était pas sans mérite.

Peu d'instruments ; c'est fâcheux. Ceux que l'on voyait dédommager, il est vrai, quelque peu, de trop de vides. Louons, sans réserve, l'infatigable M. Papin, d'Excideuil ; M. Magnanou, de Périgueux ; M. Deauriac, de Saint-Astier ; M. Cipièrre, M. Bellanger et un ou deux de leurs collègues, trop faible bataillon, dans une section qui aurait dû être amplement et glorieusement fournie, et qui souvent, par la beauté de ses apports, est l'honneur du pays.

En ce qui concerne les produits, c'est tout simplement magnifique. Les collections de MM. Deauriac, de St-Astier, Champarnaud et de Valbrune, des environs de cette même ville ; de M^{me} Lebrun, leur voisine, fixaient tous les regards. A côté d'elles, chacun admirait le superbe étalage de M. Bost, de Chalagnac, canton de Vergt. — Pommes de terre, tabac, plants divers étaient très réussis. Des truffes

flattaient l'odorat et la vue ; les estomacs auraient bien voulu les apprécier. Mentionnons la sériciculture, prouvant son ferme dessein de se relever de ses ruines. Puisse-t-elle y parvenir ! Gloire à la vigne ! Voici d'admirables spécimens de pieds français sauvés par l'insecticide de M. Laster-nas, notaire, à Saint-Sulpice-d'Excideuil ; des grappes superbes, victorieuses de l'oïdium, grâce aux procédés toujours vainqueurs de M. de Chasseloup de Laubat ; de très intéressants sujets franco-américains ou américains purs de M. Carrier de Ladevèze, de Saint-Cyprien ; de splendides tiges envoyées par M. Marcon, de Lamothe-Montravel, nous montrant comment les américaines, greffées et bien dirigées, peuvent prospérer dans sa propriété, ce qui doit encourager les malheureux viticulteurs à greffer les variétés françaises sur des plants de l'autre monde, lesquels nous démontrent ici catégoriquement que, par, et pour ce service éclatant, ils méritent et doivent acquérir le droit de bourgeoisie chez nous.

Et, à côté, sont des vins, des cidres, des liqueurs, en rangs serrés. Bouteilles tentatrices ! Les premiers prouvent que nos vignes indigènes ne renoncent pas à vivre et seront victorieuses encore ; les autres établissent que nos chercheurs sont sur la bonne voie et que de glorieuses palmes ne peuvent leur manquer avant peu.

Je viens d'esquisser l'aspect de l'exhibition agricole, qui malgré des lacunes trop apparentes et des circonstances défavorables qui ont grandement, par malheur, influé sur son développement, plaît à l'œil du visiteur. Elle n'a pas, je le répète, répondu, il s'en faut de beaucoup, aux espérances qu'elle avait fait naître d'abord ; mais elle n'en est pas moins flatteuse pour nous, malgré certaines appréciations un peu trop dénigrantes ; et des étrangers eux-mêmes, habitués à voir et à juger, sur plusieurs points de la France, semblables manifestations, n'ont pas craint de

l'appeler un concours régional en petit. C'est assez pour démontrer que l'on doit enregistrer à son actif un véritable succès, et que, dès que la tourmente actuelle sera calmée, l'essor pris par nos praticiens s'affirmera plus que jamais d'une manière incontestable en pareille circonstance.

La distribution des récompenses a eu lieu solennellement sur Tourny, sous la présidence du maire de la ville, M. le D^r Gadaud, délégué, par M. le Préfet de la Dordogne, pour le représenter, et qui a prononcé, à cette occasion, un excellent discours. Les lauréats sont venus ensuite recevoir leurs récompenses légitimement acquises. Je cite les principaux d'entre eux.

Pour l'espèce bovine : les premiers prix accordés à la race limousine dans les deux sections, pour les mâles, ont été la part de M. Wallon, de La Durantie, canton de La Nouaille. Les autres ont été attribués à M. Lambert, colon de M. H. de Maçq, au Petit-Champ, près de Périgueux, et à M. Decoly (Vracq), à Saint-Jeanier, canton de Terrasson, arrondissement de Sarlat. Pour les femelles d'un an à trente mois, il n'a pas été accordé de récompenses. Pour celles de trente mois, M. Wallon a encore eu le premier prix; M. Selaffier, minotier, aux Eyziés, commune de Tayac, canton de Saint-Cyprien, arrondissement de Sarlat, a obtenu le second.

La race gasconne n'a eu pour elle qu'un seul prix, l'unique prévu il est vrai, qui est échu à M. Perrier, usinier à La Gironde, commune de Sarlat.

Les autres races françaises de travail n'ont valu qu'un second prix, échu au régrisseur de M. le comte de Chantérae, M. Belingéas, aux Grillauds, commune de Menestérol-de-Montignac, canton de Montpon.

Les races anglaises faisaient à peu près complètement défaut, de même que les autres races spécialement

de boucherie ; cependant, M. Victor Roche, propriétaire à Marsac, près Périgueux, a remporté un prix unique, médaille d'argent et 80 francs.

Les races laitières, les mieux représentées, et même très brillamment, par les vaches et génisses, n'avaient pas de mâles au concours. Leurs familles, divisées en grandes et petites races, ont valu, pour les grandes, le premier prix à M. Theulier, à Thiviers, arrondissement de Nontron ; le second, à M. Dumonteil, à Chancelade, canton de Périgueux. Quatre prix supplémentaires, dans l'ordre suivant, ont récompensé MM. Lacoste, colon de M. de Malet, précité, au Petit-Change, près Périgueux, et MM. le comte de Saint-Aulaire, à la Rampinsole, commune de Coulounieix, près Périgueux, Golfier Gabriel, fermier du même, à *idem*, Pugnet, au Gourd-de-l'Arche, près Périgueux.

Un prix spécial a été donné à M^{me} de Gosselin, à Annesse-et-Beaulieu (M. Champarnaud, régisseur) pour une génisse de 26 mois qui « ne pouvant, dit le rapport, figurer dans une catégorie qui n'existait pas, méritait, à tous égards, une récompense. » Je me réjouis de la décision prise par le jury, permettant de primer un animal de valeur, même hors classe. Pourtant il ne faudrait pas conclure des expressions dont s'est servi l'interprète de la Commission chargée de désigner les lots vainqueurs que la génisse de M^{me} de Gosselin n'était pas inscrite au catalogue imprimé. Elle y figure à la page 8, sous le numéro 26, comme bête de grande race (Normande). Par ces mots, « qu'elle ne pouvait figurer dans une catégorie qui n'existait pas », les juges du camp ont donc voulu simplement dire que, n'étant ni sutée ni déclarée comme pleine, elle ne pouvait régulièrement concourir aux termes du programme. Ils ont cru devoir, néanmoins, passer outre, vu son indéniable beauté. L'on ne peut que les en féliciter.

Dans les petites races, pour lesquelles, pas plus que pour

les grandes, il n'avait été fait aucun envoi de mâles. M. Laugerie, à Ponceau, a eu le premier prix ; M. le comte de Saint-Aulaire, de la Rampinsole, qui décidément est cette fois le grand lauréat pour les races laitières, le second.

L'espèce ovine a vu décerner à MM. Wallon et Latour, de Razac-sur-l'Isle, canton de Saint-Astier, les premiers et seconds prix, destinés aux races étrangères, tant pour les béliers que pour les femelles. M. Wallon en première ligne, M. Latour en seconde.

Aux bêtes à laines françaises de grande taille il n'a été donné qu'un prix unique, remis à M. de Laulanié (Regnaud, régisseur), à Trémolat, canton de Ste-Alvère, arrondissement de Bergerac.

Pas de prix pour les mâles de la variété périgourdine pure. Le prix unique réservé aux femelles a été conquis par M. Rousselot, colon de Mme de Méredieu, commune de Notre-Dame, canton de Saint-Pierre-de-Chignac.

Autour de moi, j'entendais dire à plusieurs que cette race pure n'était pas digne d'être admise au concours. Cependant il me semblait que l'on allait un peu loin, en blâmant ainsi sans exception, quand j'avais sous les yeux, des échantillons prouvant le contraire et que l'utilité de ces animaux, dans le plus grand nombre de nos exploitations, est amplement démontrée. Un de nos collègues, connaisseur éminent, s'est chargé de réfuter les arguments plus ou moins justes de certaines personnes à cet égard. Séduit par les belles apparences d'un groupe de cette tribu trop dédaignée, suivant mon avis et celui de bien d'autres, il s'est empressé d'acheter tout ce lot à l'exposant et l'a fait conduire chez lui dans son pays, où il se propose de multiplier cette espèce, ce qui prouve que la voie du progrès est ouverte pour elle et doit encourager

nos cultivateurs à l'y pousser énergiquement et résolument.

Aux races à laine fine, point de prix aux mâles. Les femelles présentées par M. Gabriel Pécout, propriétaire à Marsac, canton de Périgueux, ont remporté la seule palme promise à cette catégorie.

L'espèce porcine avait, non sans cause, de nombreux admirateurs. La belle race périgourdine pure aurait dû y être cependant en vue par plus de sujets d'élite. On n'a pu donner qu'un second prix à ses verrats ; il appartient à M. Ivan de Valbrune, de St-Astier. Les femelles ont eu plus de bonheur. Premier prix à M. Wallon, de La Durantie, qui recueille partout des lauriers ; second prix à M. Lacoste, propriétaire à Atur, canton de St-Pierre-de-Chignac.

Les races étrangères font accorder deux premiers prix, l'un pour les mâles, l'autre pour les femelles, encore à M. Wallon. Les deux seconds prix vont à M. de Malet (régisseur Reydi), au Petit-Change, près Périgueux.

En ce qui concerne les croisements divers où les sujets sont tous beaux aussi, le prix unique pour les mâles est la part de M. Laroche, fermier à Notre-Dame, canton de Saint-Pierre-de-Chignac, qui reçoit de plus, à titre de récompense spéciale, la médaille d'argent de M. le ministre de l'agriculture.

Pour les femelles, premier prix à M. Laugierie, précité, à Ponceau ; deuxième prix, à M. Lafforest, de Salegourde, commune de Marsac, près Périgueux.

Les bêtes croisées sont superbes ; il faut leur rendre hautement cette justice, mais on ne doit pas oublier qu'on ne peut les faire servir utilement à la reproduction que pendant une génération tout au plus. Pousser plus loin le métissage serait faire fausse route ; l'expérience le prouve chaque jour.

La division des animaux de basse-cour déploie un front de bataille des plus séduisants. La première de ses catégories, celle des volailles ordinaires françaises indigènes de notre région, y est si belle que la médaille de bronze de M. le ministre de l'agriculture lui est accordée à titre de premier prix, qui revient à M. Macheny aîné, négociant à Périgueux. Le second prix est la part de M. Edmond Bost, à Chalagnac, canton de Vergt.

Prix unique à M. Theulier, de Thiviers, arrondissement de Nontron, pour ses coqs et poules de races étrangères ; prix unique à Mme Champarnaud, à Annesse, canton de St-Astier, pour ses dindons. Premier prix, pour les oies, à M. Macheny aîné précité ; second prix à Mme Champarnaud, précitée. Rien aux canards ! Ils ont trop mal et trop peu barboté !

Pigeons de volières, prix unique à M. Parcelier, à Périgueux. Pigeons bisets fuyards, prix unique à M. de Valbrune, précité. Pigeons voyageurs, prix unique à M. Parcelier, précité.

Autres animaux de basse-cour. — Premier prix à M. Ivan de Valbrune, précité, pour ses lapins croisés ; second prix, à M. Macheny aîné, précité, pour ses pintades.

Espèce chevaline. — M. Lafforest, de Salegourde, précité, a fait honneur aux environs de Périgueux par sa collection tout-à-fait méritante de juments poulinières, dont l'ensemble a été récompensé par la médaille d'argent de M. le ministre de l'agriculture.

M. Balzan, de Razac-sur-l'Isle, canton de St-Astier, avait une jument suitée de mérite, ce qui lui a fait décerner une médaille d'argent, second prix.

La classe supplémentaire, attelages de bêtes à cornes ayant encore des dents de lait, était assez nombreuse et a passé presque inaperçue, ayant été placée derrière les

bâtiments de l'exposition, au lieu d'être distribuée dans les loges de l'enceinte où était sa place naturelle, où elle aurait été d'autant mieux établie, qu'elle y aurait dissimulé le vide apparent causé par le nombre de boxes inutiles, que l'entrepreneur de l'installation avait jugé convenable de dresser sur Tourny, en outre de celles qu'on lui avait demandées.

Le jury a décerné un prix unique au propriétaire des numéros 51 et 52, qu'on avait, ainsi que tous les autres, négligé d'inscrire nominativement sur le catalogue. Recherche faite, j'ai su qu'ils appartenaient à notre collègue M. Eyssalet, propriétaire à Château-l'Evêque et Atur. Deux autres lots ont vu suspendre au-dessus de leurs têtes des plaques portant les mots : Mention honorable. Je n'ai pu savoir de quelles étables ils sortaient.

Instruments agricoles.

Pour collections présentées par les fabricants, M. Papin aîné, d'Excideuil, obtient d'emblée un premier prix. Il le mérite, quoique l'ensemble de ses engins soit un peu moins considérable qu'à d'autres concours. Pas de deuxième ni troisième prix.

Pour les collections présentées par les propriétaires, une seule récompense est accordée, médaille d'argent, à M. Abel Deauriac, à Saint-Astier.

Le premier prix seul est décerné pour les *charrues et autres instruments aratoires*. M. Magnanou, de Périgueux, en est l'heureux obtenteur.

Pour la *tonnellerie*, une seule récompense aussi. M. Cipierre, fabricant à Périgueux, la conquiert par ses pressoirs et ses casse-pommes.

L'outillage à main et la *coutellerie agricole* ne donnent lieu à aucune proclamation de lauréats.

M. Bellanger, aux Grèzes, commune de Chancelade,

près Périgueux, reçoit une médaille d'argent pour une petite machine à vapeur verticale de sa fabrication.

Pas de premier prix dans la section des batteuses, etc.

Sixième classe. — Location de machines. — Dans cette catégorie, trois concurrents se présentaient : MM. Papin, précité, Daubisse, d'Atur, et Bellanger, précité.

Le premier avait remis à la commission un dossier certifié par les juges de paix d'Exendeul et d'Hautefort constatant que ses machines ont battu cette année la quantité considérable de 18,697 hectolitres de froment et 9,883 hectolitres d'avoine. A coup sûr, ces chiffres vrais sont respectables. Pourtant le jury a cru devoir mettre M. Papin hors concours, et voici, d'après son rapport officiel, le motif de cette décision rigoureuse : « La Commission regrette que M. Papin n'ait pas cru devoir présenter une de ses machines. Devant cette abstention, craignant de créer un précédent fâcheux pour les futurs concours, elle ne peut accorder de récompense à des instruments qui n'ont pas été présentés. »

J'ai le programme sous les yeux. Il est complètement muet sur l'obligation où sont les concurrents de présenter au concours les engins qui leur ont servi à dépiquer les récoltes qu'ils auront battues. M. Papin avait donc au moins une circonstance des plus atténuantes en sa faveur. D'autant plus que peut-être, vu le silence gardé par le règlement en cette occasion, il avait cru pouvoir employer en ce moment même les instruments en question chez divers propriétaires en retard. Il me semble que, sans créer de précédents fâcheux pour les futurs concours, la Commission pouvait se borner à demander que l'obligation d'amener lesdites machines à l'exposition fût pour les années suivantes nettement formulée.

Le premier prix, 100 francs, a été décerné à M. Daubisse,

d'Atur, canton de St-Pierre-de-Chignac, pour deux machines à grand travail ; le second, 80 francs, à M. Belanger, de Chancelade, pour une machine à bras mue par sa locomobile.

Les produits agricoles ont, comme on l'a dit plus haut, donné lieu à une belle et très intéressante lutte, presque sur tous les points.

En fait de collections. — Premier prix, à M. Bost, à Chalagnac, canton de Vergt ; second prix, à M. Deauriac (Abel), à St-Astier, précité.

Racines fourragères. — Premier prix, médaille de bronze du ministre de l'agriculture, à Mme de Gosselin, à Annesse et Beaulieu, canton de St-Astier, pour sa magnifique exposition de racines. — Deuxième prix, médaille de bronze, à M. Ivan de Valbrune, au château de La Batut (Saint-Astier).

Céréales. — Premier prix, à M. Ivan de Valbrune, médaille d'argent. — Second prix, à M. Bost, précité.

Tabacs. — Premier prix, à M. Cuminal, colon de M. Labuthie, à La Grange, commune de Coulounieix, canton de Périgueux. — Second prix, à Mme de Gosselin, précitée.

Production de la soie. — Premier prix (réservé) ; second prix, médaille d'argent, à M. Domenge, à Périgueux ; — troisième prix, à Mme Dexam-Lagarde, à Saint-Jean-d'Ataux, canton de Neuvic, arrondissement de Ribérac.

Combustibles minéraux et matières utiles à l'agriculture. — Pas de prix. Une mention honorable à M. Lasternas, commune de Saint-Sulpice-d'Excideuil, canton de Thiviers, arrondissement de Nontron.

Les fruits secs et les engrais et amendements n'ont, par malheur, fourni que peu d'échantillons de faible valeur.

Rien de notable en *conserves alimentaires, beurres et fromages.*

En ce qui concerne les *vins, cidres et leurs dérivés*. — La première catégorie, vins blancs de dessert, n'a rien obtenu.

Pour la seconde : *vins blancs de table*, pas de première médaille. — Mme veuve Le Brun, à Saint-Astier, et M. Lagorce, propriétaire à Vaures, commune de Cherveix, canton d'Hautefort, reçoivent des médailles d'argent. — MM. Bost, à Chagnac, précité, M. Fournier, à St-Martial-d'Artensec, canton de Montpon, arrondissement de Ribérac, ont des médailles de bronze.

Pas de vins de chaudière.

Les vins rouges sont récompensés dans la classe de ceux de *grand ordinaire* ou d'entremets par une *médaille de vermeil*, à M. Chevalier, propriétaire à Pauliac, commune de Daglan, canton de Domme, arrondissement de Sarlat. — Une *médaille d'argent*, à M. Lagorce, précité, une *médaille de bronze*, à M. le comte de Chautérac, aux Grilauds, commune de Menesterals, canton de Montpon, arrondissement de Ribérac. (M. Delangeas régisseur.)

Pour les ordinaires, M. Chevalier, à Daglan, précité, obtient une médaille d'argent. — MM. Baylet, à Coulounieix, canton de Périgueux, Brachet, à Château-l'Evêque, canton de Périgueux, Bost, précité, obtiennent des médailles de bronze.

Pas de vins rouges de coupages.

Une médaille de bronze du ministre de l'agriculture est attribuée à M. Chevalier, de Daglan, canton de Domme, arrondissement de Sarlat, pour le mérite de son exposition de vins.

Cidres, premier prix, à M. Buisson, à Château-l'Evêque, canton de Périgueux. — Second prix, à M. Bost, à Chagnac, précité.

Eaux-de-vie et liqueurs. — Premier prix, M. Brachet, à Château-l'Evêque, canton de Périgueux, pour eau-de-vie

de vin; — second prix, à Mme Le Brun, à St-Astier, précitée, pour eau-de-vie de cidre; — troisième prix, M. Blane, ingénieur-civil à Prigonrieux, canton de La Force, arrondissement de Bergerac, pour eau-de-vie de topinambours.

Viticulture et trufficulture.

Les produits de viticulture présentés ont causé dans le public la plus vive et la plus légitime admiration. Il n'y a eu qu'une voix pour proclamer leur importance et leur beauté vraiment hors ligne, et l'on a littéralement acclamé les magnifiques apports de vignes américaines, producteurs directs ou greffés, qui ont obtenu le premier prix. Ceux qui sont venus en seconde ligne, moins splendides, l'étaient encore assez pour attirer à juste titre des éloges unanimes, et les cépages français, du troisième lot, préservés jusqu'à présent par un insecticide, ont rallié tous les suffrages eux aussi.

Premier prix, médaille d'or de M. le ministre de l'agriculture (on voit que M. de Mahy a tenu sa promesse de l'année dernière), à M. Marcon, de Lamothe-Montravel, arrondissement de Bergerac.

Médaille d'argent, à M. Carrier de Ladevèze, à St-Cyprien, arrondissement de Sarlat.

Médaille d'argent, à M. Lasternas, notaire à St-Sulpice-d'Excideuil, canton de La Nouaille, pour vignes atteintes du phylloxéra, traitées d'après son procédé.

A côté de ces plants si remarquables, M. de Chasseloup-Laubat, capitaine en retraite à Périgueux, avait exhibé plusieurs spécimens de pieds de vignes guéris en tout ou en partie, suivant qu'on leur avait appliqué, dans telle ou telle direction, le remède liquide qu'il a inventé contre l'oïdium et toutes maladies cryptogamiques, remède dont

l'efficacité ressort de nombreuses attestations et faits probants, au vu et su de tout le monde. La Commission lui a décerné une médaille d'or vivement applaudie.

La trufficulture a fait accorder une médaille d'argent à M. Laval, d'Eybènes-Eyvignes, canton de Salignac, arrondissement de Sarlat, pour un lot de chènes dits truffiers. Ce lot, en fixant avec raison l'attention de MM. les jurés, n'a-t-il pas à leurs yeux racheté, par son ombre, les belles truffes conservées exposées par M. Macheny, l'aîné, de Jaunour, commune de Bassillac, arrondissement de Périgueux ? Elles méritaient grandement une récompense qui n'a pu leur échapper que par suite, à coup sûr, d'une inadvertance ou d'une méprise.

Puisque je parle ici de trufficulture, il me paraît opportun de rappeler, en donnant la liste de ses lauréats, le concours, pour cette branche essentiellement périgourdine de l'industrie agricole qui eut lieu l'année dernière et dont les récompenses ont été proclamées en janvier dernier, à la suite du rapport de la Commission spéciale de notre Société départementale d'agriculture, sciences et arts, à laquelle, comme tant d'autres non moins utiles, est due cette création si bien placée dans notre pays. Nos délégués ont visité dans leur tournée de nombreuses truffières créées, entretenues ou successivement accrues par des propriétaires des trois arrondissements de Périgueux, de Sarlat et de Bergerac, particulièrement dans les deux premiers. Il est à regretter que ceux de Nontzon et de Ribérac, qui possèdent plusieurs gîtes excellents du précieux cryptogame, ne se soient pas mis sur les rangs. La lutte a été concentrée d'ailleurs à peu près entre les deux arrondissements de Périgueux et de Sarlat, et notamment entre Sorges et Nadaillac, canton de Terrasson, avec quelque extension dans les cantons d'Hautefort d'une part et Salignac de l'autre. Après une longue investigation qui

donnerait le premier rang parmi toutes les truffes connues, sentence dont, paraît-il, Sorges fait appel devant le tribunal des maîtres d'hôtel et des fabricants de comestibles, qui pourraient bien lui donner raison contre un arrêt que d'ailleurs probablement, n'adopteraient pas non plus les producteurs de la truffe parfumée croissant à l'ombre du chêne vert dans les parages de Carlux, Domme et Sarlat, le jury a décerné les récompenses suivantes :

Premier prix, médaille d'or et 300 fr., à M. Desvergues propriétaire au Petit-Merlhioi, commune de Sorges, canton de Savignac, arrondissement de Périgueux ;

Second prix, médaille de vermeil et 200 fr., à M. Buisson, propriétaire à Saleix, commune de Sorges ;

Troisième prix, médaille d'argent et 100 fr., à M. Jacquet, propriétaire à Nadailliac, canton de Terrasson, arrondissement de Sarlat ;

Quatrième prix, médaille de bronze et 80 fr., à M. Chaminade, au Chatonet, commune de Sorges ;

Cinquième prix, 70 fr., à M. Daniel, propriétaire aux Brugères, commune de Sorges ;

Sixième prix, 60 fr. à M. Gazaille, propriétaire à Lapeyrasse, commune de Sorges ;

Septième prix, 50 fr., à MM. Vieillefosse, fils et frères, propriétaires à Nadailliac ;

Huitième prix, 40 fr., à M. Chavoix, propriétaire à Tourtoirac, canton d'Hautefort, arrondissement de Périgueux ;

Neuvième prix, 30 fr., à M. R. de Malet, propriétaire à Sorges ;

Dixième prix, 20 fr., à M. Thibaut, propriétaire à Enchouse, commune de Sorges ;

Mention très honorable, à M. Laval-Dubousquet, à Eyvignes, canton de Salignac, arrondissement de Sarlat ;

Mention honorable, à M. Lavaud, propriétaire au Puy, commune de Sorges ;

Mention honorable, à M. Macheny, négociant à Périgueux, propriétaire à Jaunour, commune de Boulazac, canton de Saint-Pierre, arrondissement de Périgueux ;

« M. Laval, propriétaire à Eybènes (commune d'Eyvigues), canton de Salignac, avant, dit le rapport du jury, fait une demande pour concourir ; votre Commission, se ralliant à l'opinion émise par votre bureau, qui n'a pas cru devoir admettre sa demande, M. Laval ayant obtenu en 1882, au concours de Sarlat, la plus haute récompense dont elle puisse disposer, et ne pouvant prétendre qu'à un prix ascendant, n'a pas visité ses truffières. »

Notre honorable lauréat de la prime culturale dans l'arrondissement de Sarlat, en 1882, aurait pu protester en faisant observer qu'il s'agissait ici d'un cas tout-à-fait différent ; que pour la trufficulture, on était cette fois en présence non pas simplement d'un arrondissement, mais d'un concours départemental où tout le Périgord était admis et que, par suite, la lutte n'était pas engagée dans les mêmes conditions que l'année précédente ; que le théâtre du combat était agrandi, que dans ces conditions il avait droit à y prendre part. Il a mieux aimé ne pas le faire, comprenant bien que cette décision ne pouvait lui nuire et qu'être mis hors concours après une grande victoire méritée est, à juste titre, un honneur envié.

Des médailles ont en outre été attribuées pour brochures et mémoires concernant le mode de trufficulture à faire prévaloir dans nos contrées ou bien destinés à faire connaître celui pratiqué déjà, non sans avantage, en diverses localités.

La première *en vermeil* a été décernée à M. Dubousquet, propriétaire à Eyvigues, canton de Salignac, arrondissement de Sarlat, et la deuxième *en argent* à M. Vieillefosse, propriétaire à Nadailliac, canton de Salignac, arrondissement de Sarlat ; la troisième *en bronze* à M. Macheny,

ainé, propriétaire à Jaunour, canton de Saint-Pierre, arrondissement de Périgueux.

L'élan pour la reconstitution des vignes soit en les replantant avec cépages américains destinés à remplacer par leurs produits nos variétés françaises qui se meurent, soit en souches d'outre-mer employées à porter des greffes de nos meilleures espèces, soit en utilisant nos cépages purs eux-mêmes, défendus contre la maladie par les insecticides, est donné. Nous allons le voir se développant sous toutes les formes et bientôt arrivant au but désiré, comme nous le prouve ce qu'ont si brillamment aujourd'hui mis nos praticiens sous les yeux de tous. En même temps, la trufficulture, qui peut et doit aussi donner ou rendre à nos coteaux, sous d'autres rapports, la richesse qui nous échappait va croître, grandissant sans cesse et faire plus que jamais le monde entier notre tributaire en ce qui la touche : deux grands faits, deux immenses avantages dus à l'initiative de notre Société départementale d'agriculture, sciences et arts, toujours attentive, pour le plus grand bien de notre pays, à ouvrir devant nous le chemin aux progrès nouveaux.

J'espère qu'on ne l'oubliera pas.

Les *prix cultureux* dans l'arrondissement siège du concours n'ont, cette fois, été disputés qu'entre onze candidats; quatre de moins que l'année dernière à Sarlat, où il y en avait eu trop peu déjà; mais il faut remarquer que le concours de trufficulture, où l'on a compté plus de quinze compétiteurs, a été réellement une épreuve culturale, ce qui ramène la proportion des lutteurs à un chiffre presque satisfaisant, même en n'y comprenant que les trufficulteurs de l'arrondissement de Périgueux. Il n'en reste pas moins établi que nos propriétaires, fermiers et autres praticiens de la circonscription appelée à montrer ses meilleurs domaines, ont fait preuve cette année de trop peu de zèle

On doit sans doute attribuer en partie cette tiédeur fâcheuse au déchirement inopportun qui s'est produit dans nos rangs agricoles, juste au moment où il était le plus nécessaire de cet accord entre eux, auquel M. Wallon faisait, presque à pareil jour, en une joute semblable à celle-ci, l'année dernière, un si chaleureux appel au banquet de Sarlat à la suite du concours départemental qui eut lieu dans cette ville les 4 et 5 septembre 1882.

Le nombre des tenants était restreint, mais le combat n'en a pas moins été brillant entre de nobles athlètes.

Pour les grandes *propriétés*, la victoire est restée à M. de Presle, à Cherveix, canton d'Hautefort, qui a obtenu l'objet d'art offert par MM. les sénateurs et les députés de la Dordogne.

Le second prix, consistant en une médaille d'or, a été donné à M. Abel Deauriac, propriétaire à La Grange, canton et commune de Saint-Astier.

J'ai eu déjà l'occasion de rendre, dans mes récits de *Voyages*, compte des travaux de ces deux vaillants champions, qui sont au premier rang parmi les plus marquants lutteurs de notre agriculture périgourdine.

Pour les *exploitations de moindre étendue*. — Celui qui l'emporte est un nouveau venu dans les combats de ce genre. C'est M. Bost, propriétaire à Chalagnac, dont la réserve a captivé les suffrages de la Commission de visite, à tel point que, vu les mérites exceptionnels qu'elle lui a reconnus, elle lui a décerné non seulement la prime inscrite au programme, soit une médaille d'or et 150 francs, mais encore la médaille de vermeil, offerte comme prix d'honneur par M. le ministre de l'agriculture. Je me réjouis de penser que, dans quelques jours, je vais avoir le plaisir de parcourir une exploitation qui, pour son début dans la carrière, a valu à son vaillant propriétaire un double et si honorable triomphe, au grand honneur du canton de Vergt.

Le second prix, médaille d'argent et 100 fr., récompense les travaux de notre infatigable collègue M. Lasternas, dont j'ai déjà fait connaître les entreprises heureuses à Sallemenche, commune de St-Germain-des-Prés, canton d'Excideuil.

Le troisième prix vaut une médaille d'argent et 50 fr. à M. Desmaisons, à Nouailher, commune de Coulounieix, canton de Périgueux.

M^{me} veuve Le Brun, à Saint-Astier, et M. Macheny, l'aîné, à Jaunour, commune de Boulazac, canton de Saint-Pierre, ont des mentions honorables. Pour l'une et pour l'autre, je ne puis m'empêcher de croire et de dire que c'est trop peu.

Pour les *spécialités de culture*. — Médaille d'argent à M. de Génis, à Salegourde, commune de Marsac, canton de Périgueux, pour ses plantations de tabac. — Médaille de bronze à M. Breton, à Coulounieix, pour vignobles et vinification. — Médaille de bronze à M. Lacour, à la Raffinie, commune d'Eyliae, canton de Saint-Pierre, pour création de prairies.

L'instruction primaire agricole fixe depuis longtemps et avec toute justice l'attention de notre corporation départementale, attentive à favoriser tout ce qui peut répandre le savoir pratique parmi les classes rurales et qui a été la première à provoquer et à décerner des récompenses dans ce but, ce en quoi, comme en beaucoup d'autres choses, elle a enfin été imitée, et a obtenu que l'Etat, après de nombreuses tergiversations, suivit le courant créé par elle.

Sur le rapport de la Commission, deux médailles d'argent ont été distribuées en son nom, l'une à M. Victor Grand, instituteur-adjoint à La Bachellerie, canton de Terrasson, arrondissement de Sarlat, l'autre à M. Castanet, instituteur à Badefols-d'Ans, canton d'Hautefort, arrondissement de Périgueux.

Une médaille de bronze a été votée en outre, à titre exceptionnel, pour ses travaux, au jeune Bontemps, élève de M. Grand, précité.

Sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie ont aussi, pour enseignement de l'agriculture dans leurs écoles, obtenu :

Des médailles d'argent, MM. Delair, instituteur à Sorges (Périgueux) ; Chaussade, instituteur à Fleurac (Sarlat) ; Dufour, instituteur à Eymet (Bergerac) ; Fongaulier, instituteur à Saint-Pardoux-la-Rivière (Nontron) ; Sauvier, instituteur à Sainte-Aulaye (Ribérac) ; Delrieux, instituteur à Larzac (Sarlat).

Des médailles de bronze, MM. Grandjean, à St-Julien-de-Bourdeilles (Périgueux) ; Grellety, à Saint-Mayme-de-Pereyrol (Périgueux) ; Foucard, instituteur à La Linde (Bergerac) ; Faure, instituteur à Saint-Saud (Nontron) ; Meneret, instituteur à St-Laurent-des-Hommes (Ribérac) ; Brégère, instituteur à Besse (Sarlat).

Les deux élèves sortis de la ferme-école départementale en 1882 à la tête de la promotion, MM. Sudrie et Sudeau, ont reçu, le premier, une médaille d'argent et 200 fr.; le second, une médaille d'argent, conformément aux dispositions du programme.

Serait-ce pour la dernière fois que pareil encouragement aura été accordé aux apprentis agriculteurs étudiant à La Vallade ? Le bruit en court, mais j'ai peine à y croire et, comme moi, le public n'accorde pas à cette rumeur une bien grande importance. Il est à croire que c'est une fausse alerte (1).

(1) Il n'était que trop vrai ! La ferme-école départementale, si florissante à Sallegourde d'abord, puis à La Vallade, sous la direction de la famille de Lentilhac, qui l'avait fondée, suivie des bords de l'Isle dans le canton de Brantôme et qui, depuis, sous un autre chef, par suite de l'impulsion

Une médaille de vermeil est ensuite remise à un membre du bureau pour avoir *contribué de son mieux au recrutement de la Société départementale*, ce à quoi devrait travailler un bien plus grand nombre de nos collègues.

Les serviteurs ruraux n'ont pas été oubliés.

Trois d'entre eux reçoivent *des médailles d'argent*, accompagnées d'une petite prime de 25 fr. pour Mazeau (Baptiste), domestique à Salegourde (Périgueux), depuis trente-trois ans ; 20 fr. pour Miermont (Jean), domestique à la Guindonie (Sarlat), depuis 49 ans ; — 20 fr. pour Gaillard, domestique depuis 34 ans chez M. Dousseau de La Primaudière, à Fougueyrolles (Bergerac).

Trois autres : Cornut (Julien), domestique à Salegourde (Périgueux), depuis 24 ans ; Chastanet, domestique de M. Bost, à Chalagnac (Périgueux) ; Desvergnès, domestique de M. de Presle, à Cherveix (Périgueux), ont, chacun, une médaille de bronze et 10 francs.

Aucun de ces six lauréats, et c'est la première fois cette année, n'a été proposé à titre d'ouvrier partiaire. Cependant, que de colons pleins de mérite, autour de nous ! Combien est-il à déplorer que le concours de métayage,

venue de ses créateurs, paraissait avoir acquis dans ces derniers temps une importance majeure, cet établissement, auquel venaient demander des leçons des étrangers arrivant même de l'Amérique, a sombré tout-à-coup ; et peu de mois après le concours que je décris ici, a été supprimé par arrêté ministériel. Le coup est rude pour notre agriculture, ainsi privée subitement d'une institution plus nécessaire que jamais, en ces temps de crise, pour former des régisseurs, contre-maitres ruraux et fermiers. Il aurait fallu, coûte que coûte, et au plus vite, réparer cette perte, et on ne l'a pas fait encore en 1890, après sept ans révolus ! Notre Conseil général flotte, hésite, ne peut se décider à prendre une détermination. Le temps passe et se perd. Le temps irréparable ! On espère qu'enfin, en 1891, on pourra fermer la brèche. On le souhaite ardemment. Mais ne pouvait-on remédier plus tôt au mal ?

institué par nous et qui a fait tant de bien, ne figure plus dans nos programmes ! On nous a reproché cette suppression sans doute, et l'on nous en a fait un grief en disant que nous négligeons les petits cultivateurs. Qui pourtant, plus que notre association s'est occupée d'eux et s'en occupe encore actuellement avec intérêt et assiduité ?

A côté du théâtre de notre exposition plus spécialement agricole, la *Société départementale d'horticulture de la Dordogne* avait, fraternellement, dressé ses tentes, et nous n'avons pas besoin de dire que c'était avec éclat et succès. Chacun connaît les triomphes de cette corporation, dont les directeurs ont été longtemps des nôtres et qui à Bordeaux, par deux fois, en 1869 et 1880, a vaincu brillamment des rivaux réputés et redoutables. Son exposition aujourd'hui n'est pas très considérable, il est vrai, mais elle n'en montre pas moins de grands progrès accomplis depuis trois ans. M. Richard, de la rue du Port, à Périgueux, se place en tête des lauréats par ses lots magnifiques ; les collections de fleurs ornementales sont de toute beauté, et parmi ceux qui, dans cette partie, se couvrent de gloire, citons M. Aubier, le vaillant minotier de Barnabé, près Périgueux, qui va de victoire en victoire dans toutes ses entreprises. Les apports de M. Reynal, le châtelain de Plancheix, sont aussi très remarquables ; celui de M. Eymerie, le seul en son genre, est également très digne d'attention. L'honorable praticien, qui exerce son industrie auprès des casernes, dans un très mauvais terrain, où il obtient de beaux résultats, nous montre un fort ingénieux système d'arrosage. Les raisins de notre compatriote M. Bonnefond attirent tous les regards qui se fixent aussi non sans plaisir, tout près, sur quelques lots maraîchers de belle et bonne apparence et sur la belle collection de graines de M. Mazy, de même que sur des vignes américaines greffées

ou non, envoyées par des Bordelais, vignes dignes d'intérêt, mais moins belles que celles que nos viticulteurs de la Dordogne nous ont envoyées pour la section du concours agricole. Nous sommes heureux de voir couronner aussi dans cette enceinte les persévérants et fructueux travaux de M. de Chasseloup de Laubat, contre les maladies cryptogamiques de la vigne, travaux qui valent à ce chercheur intrépide et heureux une nouvelle médaille d'or votée par un jury de connaisseurs. C'est un plaisir que de se promener dans le *jardin* établi pour recevoir les lots horticoles, sur les plans de M. Benoit. Pièces de gazons bien dessinées, jolies et nombreuses plantes heureusement distribuées, rendent cette création provisoire un lieu plein de fraîcheur et de grâce. Honneur aux organisateurs et aux décorateurs de cette charmante réunion de produits, de cette oasis où tout plaît et sourit.

L'un des vice-présidents de la Société d'horticulture, M. Reynal, siégeait avec M. du Pavillon, notre représentant, auprès de M. le maire de la ville. Les vainqueurs des deux corporations ont été proclamés à la même séance et accueillis par des applaudissements égaux.

Enfin, la cérémonie s'est terminée par l'octroi de médailles commémoratives, données à titre de reconnaissant souvenir, l'une, d'or, à M. le maire, la seconde, de vermeil, à M. Floirat, directeur de l'installation, et la troisième d'argent, à la *Société Sainte-Cécile*, du chemin de fer, pour son concours gracieux à la fête.

Dans la soirée ont eu lieu une grande illumination des allées de Tourny et un banquet où de nombreux lauréats et invités ont assisté.

Ces solennités intéressantes et riches en enseignements divers avaient été accompagnées d'un *Congrès de trufficulture et de viticulture* tenu, par les soins de la *Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne*, à l'hôtel-

de-ville de Périgueux, dans la salle des séances du conseil municipal. L'assemblée, dont, malheureusement pour moi, je n'ai pu faire partie, a été nombreuse, assure un journal qui en a donné le résumé suivant :

« La séance a été ouverte par une courte allocution de M. L. du Pavillon, qui a prononcé un éloge bien dit, et bien mérité, du regretté M. Dausset. M. le maire a répondu par quelques paroles qui malheureusement n'ont pu être entendues de tous. Puis la discussion a commencé par des observations de M. Boyer jeune, de Thenon, concluant à la constitution cantonale de pépinières de vignes américaines. Elles ont été vivement préconisées par MM. Gaillard, Gouzot, Laroche, Pradier et autres, tandis que M. Lasternas a chaudement plaidé la cause des insecticides. L'assemblée a paru d'avis de tâcher de sauver les vignes françaises par les insecticides, tout en ayant très largement recours aux cépages américains, surtout comme porte-greffes.

» On a ensuite abordé la question de la trufficulture. M. Laval, du Sarladais, a lu plusieurs passages d'un mémoire, qui sans doute aurait été suivi d'autres communications et d'observations nombreuses et utiles, mais tout-à-coup l'annonce d'un incendie violent est venue troubler l'attention et on y a couru comme au feu. »

Dans sa chronique insérée en tête de la livraison de septembre des *Annales* de notre Société, volume de 1883, M. de Lentilhac, notre honorable et savant secrétaire général, s'exprime en ces termes au sujet de la séance dont je viens de faire connaître la physionomie et les actes suivant le récit du *Courrier de la Dordogne* :

« Cette réunion, présidée par M. le maire de Périgueux, a fait salle comble. Elle a été particulièrement intéressante par l'importance des questions mises à l'ordre du

jour et par la compétence des orateurs qui ont pris part à la discussion. Un compte-rendu sténographique, fait par M. Buisson, sténographe du Conseil général et de la Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, en rendra compte dans une brochure spéciale, imprimée aux frais de la ville. »

Espérons donc que la plus vive lumière sera jetée sur ce congrès, où ont eu lieu tant de débats instructifs, fertiles en aperçus brillants et d'un éclat des plus heureux, qu'il est nécessaire de ne pas voir enfouis sous le boisseau, mais au contraire de répandre partout dans nos campagnes, où ils formeront un faisceau de flammes salutaires, un vrai phare nous évitant bien des naufrages, indiquant sûrement le port. On attend cet opuscule avec impatience ; j'aime à croire qu'il ne tardera pas à paraître, et, comme tant d'autres qu'on lui doit déjà, prouvera hautement, une fois de plus, que notre patriotique corporation, qui a vu souvent les actes heureux dus à son initiative imités par foule d'associations, est toujours à la tête du progrès, où sa place est marquée depuis longtemps, au premier rang des groupes de même nature.

Je n'ai pas pris part aux réjouissances. Dès que la distribution des prix a été terminée, j'ai quitté la ville et pris le chemin de la montagne, en rencontrant diverses récoltes de belle apparence sur ma route. Les vignes, au sommet du plateau, m'ont offert, çà et là, d'assez bons échantillons, produisant encore, mais la plupart des grands vignobles sont déjà, dans cette direction, absolument détruits. L'élevage des volailles sur ces collines paraît faire des progrès sensibles ; il y a surtout une abondance remarquable de troupeaux de dindes ; le bétail qui se trouvait dans les champs m'a semblé de bon choix, en général. J'ai revu La Rolphie non sans plaisir, mais elle a changé de maître, et je crois bien que son nouveau possesseur ne s'occupera

guère de conserver les restes précieux qu'elle offre aux curieux et qui m'ont d'ailleurs paru être toujours dans le même état que la dernière fois que je les ai visités.

A six heures et demie, j'arrivais à Manou ; c'était là le but de mon excursion. J'y venais visiter la famille de Sco-raille, frappée cruellement peu de jours auparavant par la perte de son chef regretté. Je passai la soirée, et jusqu'au surlendemain à midi, chez ces bons parents, dont l'affliction est partagée par tous ceux qui les connaissent, et je fus bien heureux de leur serrer la main avec la vive sympathie qu'ils méritaient, de leur exprimer combien je prenais part à leur douleur. Il me manquait bien aussi celui qui venait de les quitter, appelé par Dieu, et qui toujours m'avait témoigné une réelle affection. C'est avec peine que je m'éloignai d'eux, le plus tard possible, et j'y serais demeuré davantage avec bonheur, s'il ne m'eût fallu répondre à une invitation pressante et être à heure fixe rendu à l'appel fait. L'on ne me permit pas de retourner à Périgueux à pied comme j'étais venu ; toujours obligeants, les maîtres du manoir me firent reconduire en ville en voiture, prétextant qu'ils avaient à y envoyer chercher quelques objets.

Nous avons pris par la descente, vers la vallée de l'Isle, et par la plaine bordant cette rivière. Le village de la Boussonie, sur le tertre, m'a montré, près de lui, le plus vaste et le plus beau champ de maïs que j'aie rencontré cette année. Les pommiers autour des habitations étaient chargés de fruits, mais les noyers en avaient très peu. Les terres sont travaillées à la charrue et les champs bien tenus. A la descente, les châtaigniers me paraissent se regarnir et être riches en promesses ; nous croisons de jolis troupeaux de moutons. La plaine, auprès de Marsac, offre un spectacle magnifique ; à côté de la mairie s'étale fièrement un splendide champ de tabac ; les produits en maïs, racines fourragères, prairies artificielles et regains de prés naturels

sont des plus satisfaisants, mais les coteaux offrent sur leurs penchans bien des vignes phylloxérées. Au près de la Grange, sur la propriété qu'exploite le métayer Cuminal, apparaissent des tabacs et autres récoltes d'automne dans le meilleur état; aux Isards, de nombreux ouvriers sont occupés à des réparations importantes. Partout la vie, l'activité : *ferret opus*. C'est un tableau qui plait, et si, sous ce dernier point de vue, le vieux port n'offre pas une grande animation, le nouveau que je cotoie, à peine de retour en ville, pour me rendre à ma petite propriété du faubourg St-Georges des Barris, renferme plusieurs gros bateaux de commerce qui chargent ou déchargent des bois et des grains.

A mon arrivée dans mon jardin, j'y rencontre un ancien métayer, auquel j'avais donné rendez-vous pour une petite affaire, et qui a mené avec lui l'une de ses filles qui a aidé, parfois, nos servantes et nous, il y a quelque temps, à soigner les vers à soie que j'élevais alors. Me voyant un peu pressé, elle s'offre à chercher dans une vieille armoire et à mettre en ordre, pendant que nous conversons son père et moi, certains livres que j'ai déposés là, et que je me propose d'emporter dans ma valise. Ma conférence avec mon ex-colon est bientôt terminée, le paquet de livres est fait et mis en place, et, me voyant quelques minutes libres devant moi, j'en profite, pour demander à la jeune fille ce qu'elle fredonnait tout en travaillant, sur un air que je crois lui avoir entendu moduler en s'amusant, dans diverses circonstances. C'est, me dit-elle, la *Chanson de Renaud*, une chanson populaire dans le pays. — « Mais, lui dis-je, il me semble que ce que tu chantaient à mi-voix était en français? » — Certainement, monsieur, reprit son père, on ne la connaît pas autrement dans nos campagnes. — « C'est singulier! Voyons, chante-la-moi à haute voix. J'avoue que c'est la première fois que j'y fais attention, et elle mérite peut-être qu'on lui en prête. »

— Je crois bien, monsieur, elle est fort jolie ; écoutez plutôt. Et elle entonna immédiatement les strophes suivantes, que je crois devoir mettre sous les yeux de mes lecteurs. C'est tout simplement un chant historique fort intéressant pour notre pays auquel il assure la gloire d'avoir été la patrie d'un des héros légendaires de la Gaule, honneur qu'on lui a disputé à tort, comme on va le voir :

LA CHANSON DE RENAUD DE MONTAUBAN.

I

Quand, Renaud, de la guerre vint,
Il tenait son ventre à la main.

— « Mon fils Renaud, réjouis-toi,
Ta femme est accouchée d'un roi ! »

II

— « Ni de ma femme, ni de mon fils
Je ne puis être réjoui ;

Oh ! qu'on me mette dans un coin,
Que l'accouchée ne me voie point ! »

III

— « Ah ! dites-moi, mère ma mie,
Qui donc gémit tant par ici ? »

— Ma fille, c'est le cheval gris
Qui se meurt dans notre écurie !

IV

— « Ah ! dites-moi, mère ma mie,
Qui cogne si fort par ici ? »

— Ma fille, c'est le menuisier,
Qui raccommode l'escalier !

V

— « Ah ! dites-moi, mère ma mie,
pourquoi tous ces chants par ici ? »

— Ma fille, c'est la procession,
Qui fait le tour de la maison !

VI

— « Ah ! dites-moi, mère ma mie,
Quelle robe mettrai-je aujourd'hui ? »

— Prenez le blanc, prenez le gris,
Le noir vous sera plus joli.

VII

— « Ah ! dites-moi, mère ma mie,
Irai-je à la messe aujourd'hui ? »

— Non ma fille, pas d'aujourd'hui,
Il vaut mieux attendre à mardi.

VIII

Les bergères, qui sont aux champs,
Répètent à tous les passants :

« Vey qui la fenno d'aou seignour
Qu'enterraverount l'aoutré zour, »

IX

— « Ah ! dites-moi, mère ma mie,
Que disent donc ces femmes-ci ? »

— Elles nous disent d'avancer,
Que la messe va commencer.

X

— « Le beau tombeau ! le beau tombeau !...
Renaud en aura un plus beau ! »

— Je ne puis plus te le cacher,
Renaud est mort et enterré !

XI

Elle a pris son grand voile noir,
Elle a pleuré jusqu'au soir.

Puis, elle a dit : *De profundis*,
Que son âme aille en Paradis !

Je me souviens d'avoir lu, je ne sais plus dans quel recueil littéraire, que cette célèbre chanson, dont le compilateur citait des extraits, est un chef-d'œuvre. Elle ne l'est certainement pas au point de vue de la versification qui est raide, contrainte, comme une traduction littérale d'une langue étrangère, où l'on cherche à rendre, mot à mot, le sens, plutôt qu'on ne vise à l'élégance; elle pêche surtout par la mesure et par la rime qui n'existent que par à peu près pour l'oreille seulement, pas du tout pour les yeux. Mais, comme les nuances de sentiment y sont bien observées! comme les caractères y sont bien tracés! — Voici, d'abord, celui de la mère du guerrier; elle l'attend depuis bien des jours, ne le sait peut-être pas blessé, du moins ne croit pas que ce soit grièvement, et, pensant à la joie qu'il va ressentir en apprenant la naissance d'un héritier, elle se précipite ivre de bonheur, persuadée que cette nouvelle lui fera éprouver un tel et si heureux ébranlement, qu'il oubliera mal, fatigues et sera rétabli. Tristement désabusée, elle a le courage héroïque de cacher l'affreuse vérité à sa belle-fille, étonnée de n'entendre pas parler de son mari et qui, ne pouvant se lever, s'inquiète, avec plus de raison qu'elle ne le suppose, de tous les bruits qu'elle entend. La mère de Renaud a réponse à tout, au milieu de la douleur profonde qu'elle éprouve elle-même, jusqu'à ce que, passant près du cimetière qui entoure l'église, à l'aspect du mausolée qu'elle a fait élever à son fils, elle ne puisse reténir le cri de son cœur brisé. — Voici Renaud qui, se sentant mourir, ayant eu peine à se traîner jusqu'à son manoir pour y rendre le dernier soupir, répond d'abord avec rudesse, mais qui, au même instant, dominé par l'amour conjugal et paternel, exige qu'on le place loin du regard de celle qui vient de lui donner un fils, afin de lui épargner une émotion qui pourrait être fatale à l'enfant qu'elle allaite. — C'est enfin la pauvre jeune femme qui, sur la couche où elle est

encore retenue, se demande, à chaque instant, où est celui qu'elle attend, pour lui montrer son fils. Plusieurs jours se passent; ayant enfin pu se lever, elle songe à aller au-devant du châtelain, qui ne saurait être loin; elle consulte sa belle-mère sur la robe qu'elle mettra, afin de mieux plaire à Renaud. Et celle-ci de répondre avec un tact incroyable : « Prenez le blanc, prenez le gris, le noir vous sera plus joli ! » — Plus joli ! c'est le mot typique ; il séduit la jeune épouse qui, sans y penser, se met en deuil, croyant que le noir lui ira mieux à cause de sa pâleur momentanée, et qu'elle paraîtra ainsi plus jolie à son époux ! — Et cette explication pour parer à l'indiscrétion des bergères qui montrent *aux passants la femme du seigneur que l'on a enterré l'autre jour* ; ce qu'elles font, heureusement dans un idiome que la femme du chevalier, probablement venue des pays du Nord, ne comprend pas très bien : *Elles nous disent d'avancer, que la messe va commencer !* — Elles marchent vite, peut-être vont-elles passer sans que la jeune mère fasse attention au mausolée nouveau ; mais, hélas ! il est sur le bord même du chemin. L'infortunée s'arrête, les écailles lui tombent des yeux : « le beau tombeau ! » Qui couvre-t-il ? Renaud, peut-être ! Pourtant, elle chasse cette pensée. Non, Renaud n'est pas mort, il ne mourra pas de longtemps, et, s'il meurt avant elle, il aura un monument encore plus imposant ; celui-là est trop vulgaire pour lui ; c'est celui d'un autre. — Mais, la belle-mère ne peut se contenir davantage après de longs jours, quinze, peut-être plus ; alors sa belle-fille, frappée au cœur, rentre au château, elle revêt les longs voiles noirs, elle s'abîme dans la douleur, jusque bien avant dans la nuit. Puis, elle prie, elle se relève réconfortée. Elle n'oubliera pas Renaud, elle pensera toujours à lui, elle le verra toujours à ses côtés, près d'elle, où du Ciel, lui tendant les bras ; elle va, désormais, tout entière se consacrer à son enfant, dans lequel celui qu'elle

« perdu revivra , pour que son fils soit digne de son père, son vaillant héritier et l'honneur de son pays. Elle sera la femme forte, l'épouse d'un héros, la mère d'un autre ! — L'auteur de l'appréciation dont je parlais tout-à-l'heure a raison ; cette chanson est un chef-d'œuvre. Avec son apparence un peu rude, son début trivial, ses défauts de diction et sa fin un peu brusquée, elle vaut plus que bien des pièces vantées de nos jours et que l'oubli ne tardera pas à jeter dans la fosse commune.

Elle est, de plus, pour nous, un document des plus précieux. Les deux vers en langue d'Oc qu'on y trouve, et que l'auteur a insérés avec intention pour marquer l'idiome du pays où se passe la scène, sont un certificat d'origine. Ils établissent que ce pays était celui du Midi de la France et non celui du Nord de la Gaule et même des bords du Rhin, comme certains érudits ont cherché à le démontrer en disloquant et disséquant des noms de lieux septentrionaux. Peut-être même la chanson primitive était-elle toute en langue romane, la mesure irrégulière du français de celle d'aujourd'hui portant, en effet, à croire qu'elle a été simplement une traduction de la première à l'usage des châtelaines, des résidences desquelles elle se sera infiltrée peu à peu dans le peuple, en faisant délaissier d'abord, puis oublier l'original. En un mot, Renaud de Montauban nous appartient évidemment, ou du moins à l'Aquitaine, comme les fils Aymon, et Aymon lui-même, que le Nord revendiquait et dont les résidences et la mémoire remplissent les campagnes bordelaises et les nôtres.

L'heure s'avancait. J'ai dit à mes interlocuteurs un amical adieu et me suis empressé de prendre le chemin de l'*Hôtel de Toulouse*, où j'ai trouvé le conducteur de la voiture occupé à flâner sur un banc, en fumant sa pipe. En m'apercevant, il s'est écrié : « Arrivez donc ! on n'at-

tend que vous pour partir. » Là-dessus, il a ouvert l'intérieur, m'a aidé à m'y caser, a fermé la portière ; puis, est allé chercher ses chevaux et les a attelés ; ceci fait, il est entré au bureau pour y prendre ses papiers et y est resté plus d'une demi-heure, pendant laquelle il nous est arrivé des compagnons de voyage, de tous les côtés. Enfin, quand le coche a été plein de campagnards, nous nous sommes mis en route, sans nous presser, nous arrêtant, de moment en moment, pour laisser descendre chez eux quelques-uns de ceux que l'entrepreneur avait installés sur l'impériale, ou bien entassés dans la diligence. Au bout d'une heure, j'ai pu m'établir à mon aise, à une portière, où je n'ai pas tardé, malgré une conversation politique engagée entre deux voisins, à m'endormir profondément, voyant, en rêve, des coteaux couverts de vignes chargées d'opulentes grappes, et des vigneron en liesse, emplissant de nombreuses comportes et bénissant la Providence, ne songeant pas le moins du monde à se quereller à propos de faits dont ils ne s'occupaient guère et de brochures plus ou moins pleines de sottises ou d'esprit, d'accusations vraies ou fausses, ferment de discorde, qui, pour le moment, les intéressait beaucoup moins que la fermentation de la vendange productrice de bon vin. Cependant, il me semblait entendre, de temps en temps, quelques paroles plus acrimonieuses, quelques querelles s'élever, et le cauchemar arrivait à supplanter le premier songe, la sombre agression remplaçait la joyeuse confiance ; tout devenait noir, dans ma pensée, lorsque, tout-à-coup, attiré doucement à terre, je me suis trouvé, dégagé de ces idées décevantes, trompeuses et troublantes, auprès du capitaine Malafaye et entouré de son excellente famille.

Heureux réveil !

Toutes les mains se tendent vers moi ; des mains que l'on aime à serrer entre les siennes et dont l'étreinte vous

honore, car ce sont celles de personnes de bien et de cœur.

Après cette gracieuse réception, l'on se sépare pour se retrouver plus tard, et mon hôte me conduit dans sa demeure, où il a exigé que je vienne passer une semaine entière, ce dont je suis, à juste titre, flatté. Il m'introduit dans l'appartement qu'il me destine, à côté du sien, et où, par ses soins, tout a été disposé pour le mieux ; puis, sur ma demande, il veut bien me montrer une partie de son installation rurale, notamment son clapier renommé. Les dispositions de cet asile des lapins célèbres qu'il élève en grand et avec un succès reconnu, même au loin, ont été changées. L'espace qu'il occupait a été diminué dans de notables proportions, pour donner place à une étable que nous traversons en passant et où reposent, en ruminant près de leurs crèches abondamment fournies, quatre belles vaches gâtinaises, aux larges mamelles qui fournissent une forte quantité de lait se vendant avec facilité chaque jour, dans le voisinage, à 0,20 centimes le litre.

Au-delà, séparés des bêtes à cornes par une forte cloison, vivent heureux et objet d'une attention pleine de sollicitude, des lapins établis maintenant dans des casiers en pierres de taille, formant des étages superposés tout autour de l'enceinte. Ils y sont logés par compartiments suivant leur âge, leur sexe et leur destination. Quelques-uns, ceux trop jeunes encore, avec leurs mères, ainsi que d'autres, à l'engrais, occupent toujours de vieilles caisses à savon où ils se trouvent fort à l'aise et croissent paisiblement en taille et en poids. Inutile d'ajouter que la plus grande propreté règne partout et que la meilleure provende ne manque jamais, pas plus que l'appétit, à ces jolis animaux qui, du reste, payent bien leur loyer. En effet, d'après la comptabilité rigoureuse tenue par leur propriétaire, ils rapportent annuellement plus de 500 francs. Leur

nombre varie de 130 à 150, et leur produit serait bien plus rémunérateur encore si le généreux capitaine n'entretenait à ses frais six reproducteurs qu'il met gratuitement à la disposition du public et ne donnait purement et simplement, aux éleveurs, une foule d'excellentes lapines. On comprend qu'avec cela il ne tire pas de ses élèves la moitié du prix qu'il en obtiendrait autrement, avec moins de libéralités pour les cultivateurs. Néanmoins, les recettes obtenues, d'après ses comptes régulièrement arrêtés tous les lundis, par lui-même, ou ses remplaçants lorsqu'il est absent, sont satisfaisantes à coup sûr.

M. Malafaye estime que les loges en pierres de taille qu'il a fait édifier sont du *luxe* pur et que ses pensionnaires seraient tout aussi bien dans de vieilles caisses à savon, lesquelles valent 1 fr. la pièce, que dans les *appartements* qu'il leur a fait construire et dont chacun en a coûté 8. Il préconise aussi la solitude pour les mâles et les femelles pleines, et reste fermement persuadé qu'une mère lapine, payée deux francs, peut facilement donner un produit annuel de quarante francs. Il est possible même d'atteindre un chiffre beaucoup plus considérable, témoin celui qu'avec deux couples qu'il lui a cédés, sa servante est arrivée, en 1882, à obtenir. Il s'est élevé à la somme respectable de 211 fr. 05, auxquels il faut ajouter 7 fr. 60, prélevés par ses maîtres, à son profit, ce qui porte la somme totale encaissée de ce chef à 218 fr. 65.

Ces quatre lapins ont donc rapporté chacun à l'habile domestique, n'ayant pas, par tête, une valeur dépassant 2 fr. 50, soit ensemble dix francs, un taux supérieur à l'intérêt d'un billet de mille francs la pièce ! et cela sans frais pour ainsi

dire, puisque Martrille ne nourrit ses deux couples qu'avec de l'herbe ramassée dans les champs. Ce résultat, dit notre collègue, paraît fabuleux et il n'y croirait pas lui-même s'il n'avait personnellement tenu les comptes d'une manière rigoureuse (1).

En sortant de cette petite mais intéressante et instructive inspection, j'ai trouvé réunis dans la salle à manger où l'on nous introduit, les deux frères de mon hôte, frères dignes de lui; ses neveux, jeunes hommes charmants; M. du Rieu de Marsaguet, ancien maire de la ville, et M. l'abbé Jolivet, naguère directeur du collège libre de Thiviers, ecclésiastique instruit, causeur aimable, déjà chéri de ses nouveaux paroissiens de Vergt, où il remplace le vénéré curédoyen, M. Masson, que la mort a frappé, mais non surpris, après une vie toute de bienfaisance et de travaux méritants.

Auprès et autour de moi, j'ai donc la bonté, le dévouement, la science, l'indulgence et l'esprit, en face d'une table largement couverte de bonnes et attrayantes choses, habilement préparées par Martrille. Aussi, comme les heures se sont vite écoulées pendant et après le repas! Il était près de minuit quand le capitaine et moi sommes montés dans nos chambres, où nous avons longuement causé sans nous apercevoir de la fuite du temps; et cependant, dès l'aube suivante, j'arpentais Vergt que j'étais heureux de revoir et que je voulais de nouveau visiter en détail.

J'ai retrouvé sur son coteau le couvent fondé par

(1) Depuis, M. Malafaye a encore perfectionné son installation et retiré de son clapier bien plus, relativement, que par le passé. Dans le courant de 1890, la dévouée servante de la maison, qui se multiplie pour être utile à tous les membres de la famille de son maître, auxquels elle est profondément attachée, a, sur le seul profit des lapins que M. Malafaye lui a concédés en propre, acheté, non pas trois mille francs de rente, mais une petite maison de 3.000 francs dans le bourg de Vergt.

M. l'abbé Masson ; il renferme toujours une école tenue par des religieuses ; mais on craint que cette création ne survive que très peu de temps au généreux ecclésiastique auquel elle doit d'avoir été établie (1).

Au-delà du ruisseau l'on a, depuis mon dernier passage, bâti à l'est, dans la vallée, l'école communale des garçons ; celle pour les filles va l'être à l'ouest, à plusieurs centaines de mètres de distance. C'est bien de la dépense. Est-il fort utile d'en faire autant ? On peut, sans se tromper, répondre à cette question par la négative. L'hôtel-de-ville, que les arbres placés devant sa façade commencent à trop cacher, est, à la place de l'école primaire de garçons, flanqué, sur la droite, par la gendarmerie, qui y occupe le local destiné naguère à l'instituteur et à ses élèves ; à gauche, il l'est encore, provisoirement, par l'école des filles à laquelle doit succéder une salle d'asile. Auprès de la gendarmerie, un peu au-dessous d'elle et la joignant, est un bâtiment où logent les étalons qui, chaque année, sont amenés à ce dépôt au moment de la monte.

J'aperçois de jolis jardins, des prairies irriguées, et j'apprends que maintenant Vergt est éclairé au pétrole. Un peu plus loin, je rencontre M. Eyguières, ancien avoué à Périgueux, et que j'ai beaucoup connu autrefois, alors que son fils et le mien, que j'ai malheureusement perdu, suivaient les mêmes cours élémentaires. Nous nous retrouvons avec joie. Il est maintenant retiré à Vergt et veut bien m'introduire dans une partie de la propriété qu'il y possède. Il m'y montre une métairie bien agencée, avec hangars, fosse à fumier et une étable où se trouvent deux vaches remarquables : l'une, de race normande-cotentine,

(1) Ce couvent, en effet, à la suite de la liquidation de la succession de M. l'abbé Masson, a cessé d'exister peu de temps après.

et l'autre, de la variété dite bordelaise. On vend leur lait chaque matin en ville. Je regrette qu'on leur offre leur fourrage à terre, ce qui est un mauvais système.

Un beau jardin potager et fruitier est arrosé par le Vern qui le borde et sur lequel est situé un pont rustique. Il y a des vignes américaines de la tribu des Riparias, venues de boutures et fort belles; d'autres, de même espèce, provenant de semis, poussent à souhait. Plus loin, de l'autre côté de l'eau, s'étendent des parterres fleuris.

Sur le coteau situé en face de la mairie, au nord du bourg, est une pépinière de vignes américaines soumises à l'étude. Une certaine partie de cette plantation, composée de Clintons, est en très mauvais état; d'autres lots paraissent sérieusement atteints par la maladie. Les Riparias, sur lesquels on paraît compter, sont loin d'être en cet endroit aussi satisfaisants que dans la plaine. Il est vrai que le terrain est loin d'y être aussi favorable et que cette collection de variétés de cépages d'Outre-Atlantique a été, me dit-on, plantée là surtout pour juger de la force de résistance de chacune de celles-ci. Dans ce but, on a fait cet essai sur l'emplacement qu'occupait récemment une vigne française détruite par le phylloxéra, sans que le sol ait seulement reçu le moindre soin avant la nouvelle installation.

Je reviens en suivant le cours d'eau que bordent de beaux prés, verdoyante ceinture que continuent d'autres prairies traversées par un petit affluent du ruisseau qui donne son nom à la vallée. Sur ce parcours, on voit quelques gracieuses maisons neuves, mais les tertres qui les dominant, portent des vignobles malheureusement bien malades.

A la porte du capitaine, arrive bientôt une voiture, dans laquelle nous prenons place lui et moi. Elle est traînée, ou

plutôt entraînée, par la fleur des étables du chef-lieu de canton, une magnifique mule blanche, digne de rappeler le souvenir de la fameuse haquenée de même couleur que, jadis, les rois de Naples offraient au Souverain-Pontife, à titre d'hommage, lors de leur avènement. Peut-être, j'aime à le supposer, descend-elle, par ses ancêtres, de la race antique dont sortirent ces beaux animaux hybrides et sent-elle couler dans ses veines de leur sang généreux, soit directement par son père, un baudet de haut parage, soit par sa noble mère, la jument.

Nous passons lièrement au grand trot devant la belle habitation de M. du Rieu de Marsaguet, dans les grandes allées de mûriers blancs dont chaque arbre rapportait annuellement 4 francs à son propriétaire pour ses feuilles, pendant la saison d'élevage des vers à soie. à l'époque, encore peu loin de nous, où ces précieux insectes tissaient artistement de riches cocons, source de gros revenus pour ceux qui savaient les bien soigner en Périgord.

Nous voyons un splendide champ de tabac appartenant à M. Frut; de longues lignes de raves semées sur chaumes et bien réussies; une prairie sagement irriguée; des pommes de terre dont la santé laisse fort à désirer.

Dépassant Pont-Romieu, nous entrons dans une étroite vallée dont le fond paraît de bonne qualité. Son encadrement, en pente, est très bien cultivé. Ces heureux champs appartiennent à M. de Montagut. Nous apercevons beaucoup de noyers, mais ils paraissent atteints de la jaunisse. Les châtaigniers, par contre, sont riches en promesses; un autre défilé se présente, puis nous montons vers Saint-Mayme et ne tardons pas à parvenir à ce village.

Ce petit centre se développe sur un plateau; les terres qui l'environnent sont en bon état et les petits propriétaires sont nombreux sur son territoire. Les cultures y sont variées. La population de la commune est de 609 habi-

tants (1). Il y existait autrefois, à la Pécoulie, une vaste terre seigneuriale appartenant au chevalier de Saint-Mayme; un beau parc y avait été formé, et le possesseur de ce fief y faisait bâtir, au moment de la Révolution, un château qu'il lui fallut abandonner au plus vite et qu'on s'est empressé de démolir. Les domaines en dépendant ont été vendus et partagés entre une foule d'acquéreurs.

L'église que nous avons voulu visiter se trouvait fermée à clef. Nous n'avons donc pu donner suite à notre dessein en ce qui la concerne. Mais je vais pourtant en faire la description, grâce à une lettre que M. le maire a eu l'obligeance de m'adresser pour me renseigner à ce sujet. Elle est bâtie sur les ruines d'une plus ancienne datant, croit-on, du onzième siècle et dont il reste le clocher en style roman, en forme de tour, et les murs d'enceinte qui sont aussi ceux de la nouvelle, dont les contreforts recouvrent les fenêtres primitives. Celle qui la remplace est en style gothique, des premières époques de l'ogive. Son sanctuaire est surmonté d'une voûte dont la clef porte les armes de la maison de France. Le sanctuaire est incliné sur le côté gauche pour rappeler la position du Christ lorsqu'il exhala le dernier soupir sur la croix. Aux voûtes des deux travées qui suivent sont, comme plus haut, les armes de France et au milieu les chiffres I . H . S. (Jésus Sauveur des Hommes.)

Anciennement, il y avait deux grandes croisées dans le haut et deux autres dans le bas. Les deux première étaient plus élevées que les autres et rappelaient la place des clous perçant les mains du divin Rédempteur; les deux autres, plus basses et plus étroites, celle des

(1) D'après le dernier recensement, fait en 1830, il n'est plus aujourd'hui que de 519. La désertion de nos campagnes est bien grande !

clous qui fixaient ses pieds à l'arbre du Salut. Cette église est parfaitement conservée, tenue et meublée grâce à la famille Bosviel. Placée au milieu d'un groupe d'habitations, peu considérable mais en général assez bien bâti, avec quelques demeures d'aspect confortable, elle paraît au dehors assez imposante et représente bien quoique un peu basse. Le chef de la municipalité n'hésite pas à déclarer qu'elle est, sans contradiction possible, la plus remarquable du canton de Vergt.

Après en avoir fait le tour, nous nous sommes rendus à une ferme où nous avons fait remiser notre mule pour la laisser reposer un peu. J'ai eu le plaisir d'y voir un joli jardin et d'y remarquer six très bons bœufs d'attelage en parfait état d'entretien. Cette ferme appartient à M. Bosviel chez lequel nous nous rendions. Je n'ai nullement été surpris d'y voir régner le bon ordre et d'y trouver tout ce qui décèle une gestion éclairée. Une seconde métairie, non loin de là, non moins digne d'attention, appartient également au même propriétaire.

Ce n'est pas sans émotion que j'entrai dans la demeure de l'homme éminent que je venais visiter, en compagnie de son excellent ami, M. Malafaye. Cette maison je la connaissais; c'est l'ancien presbytère du bourg qui, vendu pendant la tourmente de la fin du siècle dernier, a été racheté par le vénérable père de son possesseur actuel. Cet homme de bien y avait ouvert un pensionnat réputé, dans lequel deux de mes frères ont fait avec succès, sous son habile direction, leurs premières études, ayant pour condisciple et pour modèle le fils du savant et renommé directeur. Cette maison, j'y étais revenu, il y a bien des années déjà, apporter, inutilement, hélas! des remèdes indiqués par la science comme pouvant, peut-être, sauver une jeune et gracieuse malade, la sœur de celui que nous allons voir et qui était devenue ma parente par son alliance

avec l'un de mes cousins et amis, cœur d'or, brave militaire, lui aussi maintenant enlevé par la mort, à la suite de longues fatigues de guerre, aggravées par de nobles blessures contractées en servant glorieusement la France.

M. Bosviel, lui-même et moi, nous avons fait campagne ensemble dans la presse militante, pour une cause à nos yeux, sacrée, et qui nous le sera toujours. Nous étions, alors, à nos débuts dans la vie du monde. Mais depuis, combien nos destinées ont été diverses ! Pendant que, dans un pays lointain, je menais une existence errante et voyais, au moment de recueillir le fruit de longues épreuves, l'avenir m'échapper, le sacrifiant pour demeurer fidèle à mon pays, lui resté sur la brèche, combattant fermement sur le sol paternel, marchait brillamment dans la science et dans la pratique du droit et de la justice, se distinguait parmi les avocats les plus en renom du barreau de Paris, parcourait une carrière brillante auprès des corps les plus hauts placés de la magistrature, et devenait la gloire de notre contrée, apprécié, loué, consulté par la France entière. Sans jamais dévier de la ligne droite, il trouvait le renom, la fortune et rencontrait enfin le bonheur, en s'unissant à une famille digne de ses talents, de compter parmi les siens, et heureuse de le faire en lui donnant une compagne, que tous auraient enviée comme récompense de longs travaux et de nobles succès. Il a grandi dans la tempête, la tête haute sous ses coups ; les déliant, les mérisant toujours, comme il appartient à un chêne robuste dont les fortes racines plongent au loin dans notre terre généreuse, fortement ancrées à des rocs inébranlables ; tandis qu'au contraire, tant de faibles roseaux, pliant au gré de tous les vents, ont été par eux, malgré leur souplesse, tristement couchés dans la fange gluante qui les retient, les épuise, les annihile et les dévore.

Il voulut bien, en me voyant, se souvenir de notre an-

cienne collaboration, et, me tendant une main amie, me rappeler le souvenir de mes frères, ses anciens condisciples, me remercier de l'affection que j'avais témoignée à son beau-frère et à sa sœur, et me présenter à M^{me} Bosviel, près de laquelle il me fit asseoir à sa table, avec ses fils qui portent avec honneur son nom, auquel une auguste reconnaissance a daigné joindre, pour services éminents rendus à une haute infortune, dont il a défendu victorieusement les droits méconnus, le titre de comte romain, titre que M. Bosviel ne porte pas par modestie, en cela bien différent de cette foule qui court après les distinctions nobiliaires et s'en affuble, souvent sans droit, à la grande joie du public moqueur. Le repas fut gai, semé d'anecdotes intéressantes, piquantes souvent, et les bons vins de notre hôte, dont les vignobles en produisent encore de fort remarquables, furent couverts d'éloges mérités, par des convives sachant être justes envers eux comme envers tout ce qui parût sur cette table où l'abondance s'unissait à la délicatesse des mets, rendus meilleurs encore par l'extrême affabilité des maîtres du logis.

En donnant le signal de passer au salon, M. Bosviel nous annonça une bonne nouvelle qui nous réjouit grandement le capitaine et moi. Il nous dit qu'il allait nous accompagner à sa propriété de Roussille où nous nous rendions. Rien ne pouvait nous être plus agréable. Dans ces conditions le voyage nous parût court, on peut le croire. La route se déroule sur le plateau ; nous y voyons de beaux taillis et quelques vignes en bon état promettant encore passablement de raisins. Nous tournons sur la gauche et arrivons à Roussille, en traversant une châtaigneraie chargée de *bogues*, qui font espérer une forte récolte, et des vignes passablement vigoureuses. Nous abordons le principal corps de ferme, résidence de l'actif régisseur M. Laporte. Nous y pénétrons dans une belle

grange, mais un peu basse de cerveau ; le bétail y est établi le long de crèches bordées malheureusement, du côté des animaux, par un marchepied. On compte dans la réserve huit bœufs, et dans la petite métairie, qui est tout proche, six autres. On les abreuve au moyen d'un réservoir que remplit d'eau limpide une source dont le tribut y est élevé, du bas du coteau, par un puissant béliet hydraulique. Outre les quatorze bêtes de l'espèce bovine, dont je viens de parler, il en existe seize autres dans le reste de la propriété dont l'étendue est de 300 hectares, sur lesquels on en compte 200 en bois. Sur le tertre, on remarque des luzernières dont quelques-unes sont trop vieilles et devraient être renouvelées. Le château, qui fût le noyau de la forteresse, refuge suprême du célèbre Waïffre, duc d'Aquitaine, le dernier des chefs qui portèrent ce titre comme princes à peu près indépendants, féodal édifice dont les débris furent, ensuite, longtemps possédés par les comtes du Périgord, se trouve au centre du vallon. Il s'élève sur un monticule, probablement factice (1), et consiste en restes de vieux remparts et une tour, dont les trouées remplacent, peut-être, d'anciennes fenêtres. Les murs sont épais, couverts de lierre et d'arbres enracinés. D'autres arbres ont poussé près de la base, et, autour d'eux, se sont développées des truffières. Les caves voûtées de cette antique demeure servent encore au même usage pour le domaine et renferment plusieurs pièces de vin de choix qui, d'après ce que l'on m'a dit, se vend à Paris jusqu'à 300 francs la barrique. Et voilà comment ce lieu de défense contre l'invasion des Francs, près de neuf siècles après sa chute, fait honneur à notre contrée en emmagasinant un nectar recherché dans ses ruines, en donnant, à ses pieds, naissance au plus exquis

(1) Cette supposition a été reconnue exacte.

des cryptogames connus. Telle est la vengeance de nos contrées envers ses anciens ennemis du Nord, aujourd'hui nos frères d'armes et de patrie. — C'est, décidément, un bien bon pays que le Périgord ! — Un petit étang, situé en amont, donne naissance à un assez fort ruisseau qui, après avoir fourni à la pompe, alimentant les habitations supérieures, les eaux nécessaires, se déverse dans les prés, irrigués sur une longueur de plusieurs kilomètres. Ces prés sont très bien soignés ; cependant, vers le bas du vallon, en descendant à certaine distance, l'on y remarque un peu de jonc, ce qui provient de ce que deux moulins par leurs retenues y exhaussent légèrement le plan d'eau. Mais, les parcelles trop humides sont de faible contenance et seront très facilement assainies.

Le régisseur m'a montré une pièce de tabac superbe, établie depuis 19 ans sur le même sol et qui donne toujours de riches, très riches produits. Les vignes de la propriété sont en fort passable état et paraissent avoir pris la ferme résolution de ne pas succomber encore de longtemps. Roussille est donc une terre bien dirigée avec soin et intelligence. On ne peut s'empêcher de regretter qu'on ne la présente pas aux concours cultureux du département et de la région. Elle y ferait bonne figure. Cependant, elle a son côté faible ; les céréales n'y produisent pas des résultats rémunérateurs. D'après les diverses appréciations que j'ai recueillies sur place, je crois que leur rendement ne dépasse pas 10 à 11 hectolitres à l'hectare. C'est trop peu. Je viens de parler de ses bois épais et bien fournis. Ils sont, paraît-il, peuplés de loups qui ne méprisent nullement le voisinage de la civilisation et qui viennent, affirme-t-on, à quarante pas tout au plus des gardiens, faire leur provision parmi les oies qui se baignent dans le ruisseau.

Nous prenons, avec regret, congé de M. Bosviel, et rega-

gnons l'ancienne route de Bergerac bordée de vignes qui se comportent assez bien et d'autres entièrement perdues, auprès du petit hameau, que l'on nomme la Maison-Jeannette. Les taillis sont beaux, les noyers chargés de fruits. Par une longue descente, nous arrivons à St-Mamet, le lieu le plus important de la commune de Douville, et, autrefois, centre d'un grand mouvement de transit qui, depuis dix ans, s'est sensiblement ralenti (1). Une belle avenue d'arbres conduit à la maison de M. de Laurière, autour de laquelle sont des noyers riches en produits. Une grande terrasse, ornée de massifs de fleurs, précède l'habitation ; une très belle prairie de coteau, irriguée, en partie au moyen des eaux pluviales amenées des bois, de plus d'un kilomètre de distance, en partie au moyen des eaux d'une fontaine, se développe à nos regards. Une magnifique charmille conduit à une petite chapelle, autrefois église paroissiale et dépendant d'un prieuré de Chancelade. Elle tombait en ruines. M. de Laurière l'a réparée. C'est un gracieux édifice au fronton triangulaire servant de clocher. Elle est de style ogival, éclairée par une rosace et des fenêtres en grisailles. Elle est ouverte aux habitants du bourg et on y dit la messe deux fois par mois. La grand'route, près la résidence de notre collègue, est encore assez animée par les voitures, dont beaucoup arrivent gagnant la route qui suit la Crempse, ou en débouchent. Au-dessus du vallon où court ce ruisseau, apparaît le château tout neuf de Lestaubière, placé sur un des mamelons roides qui

(1) Ce bourg n'en a pas moins, vu sa situation sur la grand' route de Paris à Barèges, à peu près à moitié chemin de Périgueux et de Bergerac, conservé une importance relative assez considérable. Aussi le bureau de recettes des postes aux lettres, dit de Douville, y est-il installé, de même qu'une brigade de gendarmerie.

dominent le pays. L'édifice principal est d'un bel aspect et produit un effet satisfaisant. Il n'en est pas tout-à-fait de même des servitudes disposées à droite et à gauche. On travaille à rendre les alentours de cette demeure imposante, attrayants, en l'entourant de belles plantations.

M. de Laurière est un des plus anciens et plus actifs praticiens du Périgord, associés à notre œuvre agricole départementale. Il a fait ses premières armes sous un habile maître, M. de Cosson de La Sudrie, et a su mettre avec sagesse, en action, ses conseils et, ensuite, les avis de sa propre expérience, depuis cinquante ans qu'il vit au milieu des champs et des préoccupations inhérentes à la condition de propriétaire rural, sur sa terre de St-Mamet, d'une étendue de 120 hectares en sols très variés. Lorsqu'il commença à la gérer, elle était, depuis longtemps, abandonnée au bon vouloir de colons qui, non dirigés, non encouragés, ne faisaient rien qui vaille. Les bonnes parcelles étaient travaillées, les médiocres délaissées, les vignes détruites, les prairies envahies par les eaux. Vaillamment, notre collègue accepta le combat, et, petit à petit, parvint à remédier à une situation déplorable, en réparant, tour à tour, chaque métairie, les mettant successivement en état, puis les rendant à des ouvriers partiaires, mieux disposés à bien faire par des résultats acquis. Ainsi disparurent les ronces et les plants de genévriers qui remplissaient ses terres, converties, par son initiative heureuse, en vignobles, châtaigneraies et bois de pins. Ainsi furent créés successivement par lui 50 hectares de vignes, dont 10, conduits en cordon suivant le système Marcon, donnaient, avant l'invasion phylloxérique, de beaux revenus. Deux hectares de châtaigniers à fruits, semés et élevés en pépinière, puis plantés et greffés, produisent en abondance d'excellents fruits. Les pins, devenus de grands arbres, décorent agréablement les bords des taillis et des champs. Les roches ont été enle-

vées des terres nivelées, et les pierres, provenant de ce déblaiement salubre, ont servi à élever de nombreuses constructions utiles, au drainage des prairies et des endroits humides, à la construction de chemins d'exploitation et de murs de soutènement. Pour assainir les prairies humides où la Crempse, se repliant en méandres nombreux, inondait tout à la moindre crue, des fossés de 40 centimètres de largeur sur 50 centimètres de profondeur ont été ouverts dans tous les sens de la plus grande pente du terrain, bordés de petits murs de 15 centimètres d'élévation placés sur les côtés, au fond, vis-à-vis et à une certaine distance l'un de l'autre ; puis on y a jeté des pierres, jusqu'à 15 centimètres du rebord, et achevé de les remplir avec des terres provenant des coteaux voisins. Ces drains, exécutés sans peine et sans gros frais par les premiers ouvriers venus, fonctionnent parfaitement, après 40 ans d'existence. Cette excellente opération a eu pour corollaire le redressement du ruisseau fantaisiste auquel on a ouvert une route droite, ce qui, le rendant plus rapide, a grandement facilité l'écoulement des eaux. L'on est ainsi parvenu à obtenir bien plus de fourrage et de beaucoup meilleure qualité. Aussi, compte-t-on actuellement 20 bœufs sur la propriété qui ne pouvait, dans le principe, en nourrir que 10. Le travail se fait mieux, il y a plus d'engrais et le profit est plus considérable. Constatant, en outre, que dans les grands domaines l'exploitation se fait relativement moins bien que dans ceux de plus petite étendue, surtout maintenant que les familles de paysans se divisent avec une facilité et une fréquence beaucoup plus considérable qu'autrefois, M. de Laurière a porté de quatre à cinq le nombre de ses métairies, à chacune desquelles sont attribués 20 rangs de vignes en cordon, comprenant ensemble 2,000 ceps, et qui, jusqu'à présent, malgré l'oïdium et le phylloxéra continuent à

fournir, à celui qui en partage le produit avec ses maîtres, au moins ce qui suffit à sa consommation et à celle du personnel de son exploitation. Cette année, on a obtenu sur les céréales une augmentation de 2 à 3 dixièmes et de 9 dixièmes sur les vins. Les noyers, plantés sur le bord des chemins sont garnis de quantité de fruits et beaucoup de ces arbres ne sont pas encore en plein rapport. Cent pommiers plantés en bordure, et dont grand nombre sont trop jeunes pour donner pleins produits, ont garni 100 hectolitres du jus de leurs fruits. Enfin, plus de 2,000 peupliers de diverses sortes longent tous les fossés des prairies et représentent au-delà de 12,000 mètres de planches. La maladie en ayant envahi beaucoup, on les fait exploiter en ce moment.

En somme, ces dépenses successivement faites ont été couvertes, sans exception, chacune dans une période de dix ans, par la plus-value des recettes, en y comprenant même les constructions nouvelles faites dans chaque domaine, bien qu'il n'ait pas été possible de faire admettre par les métayers, tant ils sont, dans ce rayon, attachés à leur système de culture biennal, les prairies artificielles en luzerne, sainfoin et même trèfle de Hollande, qui contraignent leurs habitudes. Ils s'en tiennent, avec acharnement, au trèfle incarnat et aux jarosses, ainsi qu'au petit maïs, au seigle et à l'orge, comme fourrages verts, ce qui n'entrave pas la périodicité de leur routinière culture. Mais, M. de Laurière, tout en le déplorant, ne veut pas les conduire forcément dans une voie qui leur est, pour le moment, antipathique : il considère que, dans certains cas, *le mieux est l'ennemi du bien*, et que, si l'on souffre d'un retard trop prolongé, la hâte trop grande et trop rapide a souvent des inconvénients plus redoutables et plus ruineux encore. Il cite un exemple frappant de cette vérité, qui a eu lieu dans son voisinage, et qui n'est que

trop propre à donner raison à la routine, ce qu'il faut éviter, en progressant sagement, lentement; en s'assurant de la solidité de sa marche. Mieux vaut aller à pas comptés que de se casser le cou, dans l'espoir d'arriver au galop. Il n'a pas non plus supprimé dans ses labours la charrue en bois pour les travaux légers auxquels elle est propre; mais il a pourvu chaque métairie, en même temps, d'une charrue en fer pour les défoncements énergiques et profonds; il tient à la disposition de ses colons des herses trainantes et roulantes dont l'emploi se généralise chez eux. Ce système n'est pas celui de la course à la vapeur, mais il a son avantage pourtant et, avec certaines populations, il y a lieu d'employer avec patience et ténacité, peu à peu, la tendance vers le but souhaité, comme le fait notre collègue qui tire, en attendant, de la situation actuelle de la culture dans sa contrée, le meilleur parti possible.

Après avoir tout visité; j'ai, pendant quelques instants trop courts, de la compagnie de M^{me} de Laurière et de l'une de ses filles, dont l'affable conversation captivait, nous allions nous retirer, quand on est venu solennellement nous avertir que le dîner était prêt, et aussi qu'on nous attendait pour y prendre part. Nous avons protesté, déclaré que nous ne voulions pas être importuns, que, d'ailleurs, nous étions attendus, qu'on serait inquiet à Vergt de notre retard. Rien n'y a fait. Il a fallu nous rendre à d'aimables instances, prendre part au repas de famille, dont on avait avancé l'heure en notre honneur, ce que nous avons fait, du reste, je l'avoue, sans trop de résistance, bien aises de rester encore quelques instants dans cette hospitalière maison où nous étions si bien reçus et où le charme nous retenait. Il était 8 heures du soir, quand après avoir payé un légitime hommage aux talents culinaires du cordon bleu de Saint-Mamet, rendu justice au bon cidre mousseux de M. de Laurière et à ses vins de mérite,

nous avons pris, avec regret, congé de nos aimables hôtes et de leur excellent époux et père, pour regagner notre domicile après avoir beaucoup vu et appris dans cette heureuse excursion.

Il fait presque nuit quand nous repartons remontant la vallée de la Crempse, assez fertile, dit-on. Un chemin qui la coupe conduit à Bassac, ancienne commune annexe maintenant de celle de Beauregard, où nous parvenons par une montée très rude. Ce village couronne un pic élevé d'où la vue doit s'étendre au loin. De là son nom sans doute. Nous y apercevons les restes d'un vieux château placé dans une position formidable autrefois. Plusieurs portions des vieux remparts subsistent encore. Le corps de logis, qui a été remanié, abrite le notaire du lieu. Grâce à l'*obscur clarté qui tombe des étoiles*, nous découvrons une place assez grande où se tiennent souvent des foires considérables, une église avec un clocher pointu, une grande halle et une école toute neuve.

Voici la vaste forêt de Beauregard, qui presque toute appartient à la famille du Pavillon, de la Gaubertie. Au moment où nous y pénétrons, la lune se montre à l'horizon et s'élève lentement, croissant d'or à l'horizon, jetant sur les grands arbres qui vont s'épaississant autour de nous sa lueur douce et fantastique. Les chênes étendent sur nous leurs rameaux échevelés; la brise souffle, les constellations du firmament paraissent à l'envi pour faire cortège à l'astre des nuits; de temps à autre, une lumière se détache isolée, d'autres suivent éclairant des passants vêtus de blancs vêtements de travail et qui chantent de vieux couplets romans, en regagnant par groupes leurs villages, ou leurs demeures cachées dans les plis qu'ombragent les hautes futaies se balançant au gré du vent. On se dirait reporté aux temps antiques où nos pères, sous la conduite des Druides, allaient cueillir le gui sacré,

lors du retour de l'année. Mes souvenirs d'étudiant s'éveillent. Il me semble d'abord assister à une de ces réunions sacrées, puis je me reporte aux temps lointains de ma jeunesse, et je crois voir une de ces longues files de jeunes gens qui, le 31 décembre au soir, allaient de bourgade en bourgade, de maison en maison dans nos campagnes, chantant les *Guilanniaous*. Je me rappelle aussi l'impression que produisit en moi l'une de ces théories que je rencontrai dans la solitude qui règne de la Rampinsolle jusqu'àuprès de Périgueux, au-dessous de Tout-Vent. Elle descendait des sentiers couvrant de ses replis nombreux les pentes, puis le vallon, puis l'Ecorne-Bœuf, à la cime duquel elle se déroulait en tournant autour des débris d'un vieux peulwen, puis disparaissant pour aller aboutir à la fontaine de Vésone, berceau de notre vieille cité, et gagner la ville en traversant la rivière au bac de Campniac. Ces lumières, leur jeu, l'accord grave et doux des accents qui m'arrivaient tantôt vifs, tantôt atténués, les lieux que parcourait ce cortège, le calme de l'air, la neige qui blanchissait le sol, rayonnant dans l'éclat mystérieux des lueurs du ciel, étaient bien faits pour émouvoir. Garçons et jeunes filles allaient frappant à toutes les portes, et toutes les portes s'ouvraient devant eux; on leur donnait de modestes étrennes en récompense de leurs chants, car c'était la veille du premier de l'an, et leur complainte répétée était bien nommée. C'était, en effet, le *Gui-l'an-neuf*. Le mot *guilanniaou*, n'en déplaise à des érudits cherchant toujours midi à quatorze heures, ne veut pas dire autre chose. La traduction de ce que l'on va lire le prouve surabondamment et coupe court à toutes les interprétations. Ils demandaient, en effet, des étrennes en chantant l'histoire de la Passion. Ce qui prouve que cet usage ne date pas d'hier, pas plus que le cantique du cortège. Celui-ci remonte

en effet, au moins au début du règne de Charles IX, qui, par un édit, reporta au 1^{er} janvier le premier de l'an, qui coïncidait auparavant avec la fête de Pâques; et voilà pourquoi ce petit et charmant poème, composé par quelque troubadour peu au fait de la chronologie des saints et qui fait intervenir à la place de saint Jean l'Évangéliste, saint Jean-Baptiste mort victime de la faiblesse d'Hérode, plusieurs années avant le grand et divin drame que rappelle la Semaine Sainte, nous apparaît un peu hors de propos. J'ai pu compléter, sauf deux couplets que je n'ai pu retrouver nulle part et qui peut-être n'ont même jamais existé, quoique leur place soit indiquée au milieu du récit, grâce à une audition autrefois souvent répétée et qui s'est gravée dans ma mémoire, grâce aussi à la complaisance de M. de Roumejoux, notre savant collègue, qui l'a recueillie de la bouche d'un vieux serviteur, cette touchante et naïve petite pièce qui a nom :

LE GUILANNIAOU DE LA SAINTE-VIERGE.

I
Q'neyro hier lou divendro,
Lou béli vendredi (1),
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ.

II
La sento Vierzou puro.
Qu'a eycarta soum fils.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

III
Elle chercho, rechercho,
O loun do grand chamî.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

I
C'était hier le vendredi,
Le vendredi béli,
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

II
La Sainte-Vierge pleure ;
Elle a perdu son fils.
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

III
Elle cherche, recherche,
Le long du grand chemin.
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

(1) Le Vendredi Saint.

IV

Lou premier què vay veyré,
Qu'ey sen Jean soun coussi.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ!

V

Digua me Jean-Baptisto,
Aurias-tu vu moun fils? (1)
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ!

VI

Nani, ma bouno vierzo,
Dempey hier au mati.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ!
..... (2)

VII

A la crou dé Pilato,
Lous Pharisiens l'ont mis.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ!

VIII

T'en pretze, Jean-Baptisto,
T'en pretze, mèno-m'y.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ!

IX

La pren per sa mo blanço,
La mèno coumo si.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ.

IV

Le premier qu'elle rencontre
Est saint Jean, son cousin.
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

V

Dis-moi, Jean-Baptiste,
Aurais-tu vu mon fils?
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

VI

Nenni, ma bonne Vierge,
Depuis hier au matin.
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

VII

A la croix de pilate
Les Pharisiens l'ont mis!
Apportez-nous l'étrenne
Au nom de Jésus-Christ.

VIII

Je t'en prie, Jean-Baptiste,
Je t'en prie, mèno-m'y.
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

IX

Il la prend par sa main blanche,
Et l'amène avec lui.
Apportez-nous l'étrenne,
Au nom de Jésus-Christ.

(1) Le pieux auteur commet un anachronisme ici. Saint Jean-Baptiste, en effet, étoit mort peu de temps après avoir donné le baptême au Sauveur des hommes.

(2) Il semble qu'il manque en cet endroit un ou deux couplets.

X

Ah ! ta léou que l'o vido,
La mèro n'o frami !
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

XI

T'en pretze, Jean-Baptisto,
Emmèno-mé d'aqui !
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

XII

La pren per sa mo blanco,
La mèno en Paradis (1).
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

XIII

Diou nous faze la gracio
D'y tous anas en dis.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

XIV

Las portas soun d'ivoiro,
Lous verrouils d'arzan fl.
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

XV

N'y o de tour ni de clocho
Que né sonnent per si. (2)
Appourtas-nous l'eytrenno,
Au noum de Jésus-Christ !

X

Ah! dès qu'elle l'a vue (la croix)
La mère en a frémi !
Apportez-nous l'étrénne,
Au nom de Jésus-Christ.

XI

Je l'en prie, Jean-Baptiste,
Emmène-moi d'ici !
Apportez-nous l'étrénne,
Au nom de Jésus-Christ.

XII

Il la prend par sa main blanche
Et la mène au Paradis.
Apportez-nous l'étrénne,
Au nom de Jésus-Christ.

XIII

Diû nous fasse la grâce
D'y aller tous avec eux !
Apportez-nous l'étrénne,
Au nom de Jésus-Christ.

XIV

Les portes en sont d'ivoire
Les verroux d'argent fin.
Apportez-nous l'étrénne,
Au nom de Jésus-Christ.

XV

Il n'y a ni tour ni cloche
Qui ne sonnent pour lui.
Apportez-nous l'étrénne,
Au nom de Jésus-Christ !

(1) Autre anachronisme. L'Assomption glorieuse de la Mère du Sauveur n'eut lieu, au 2^e sc^t, que plusieurs années après la résurrection de son divin fils.

(2) Jésus-Christ sous-entendu maintenant. En effet, le Samedi Saint, qui était la veille de Pâques, premier de l'an alors, toutes les cloches des églises sonnent presque du matin au soir, en l'honneur de la fête du lendemain. Ce couplet, avec le premier, est la preuve de l'antiquité du *Guilanniaou* et justifie son titre.

Le Sauveur des Hommes est mort. Nous avons vu les angoisses de sa mère; les cloches sonnent joyeusement à toute volée, annonçant sa triomphante Résurrection. Il ne reste rien à ajouter à ce narré si touchant dans sa simplicité et qui, depuis des siècles, retentissait dans nos campagnes, au premier et au dernier jour de chaque année. Du texte que je publie il existe bien des variautes; mais dans aucun de ces chants de circonstance je n'ai trouvé d'appendices hors de propos et dénués de sens commun.

Il était réservé à des personnes, de goût et de tact, d'orner ce cantilène rural, provincial, suivant elles, au dernier degré, d'un charme inattendu, et qui le relève, on va le voir, grandement.

On a découvert je ne sais où, dans quelque corps de garde, probablement, du temps où les miliciens, les routiers et les reîtres voulaient se faire donner à boire par leur capitaine, l'idiote demande que voici et que je donne dans son pur charabia; il n'est pas besoin, pour la comprendre, de mettre un texte français en regard de cette élucubration.

I	II
A Paris, sur lou pitit pount, Les guillaneaux vous demandons (<i>bis</i>), A Paris, sur lou pitit pount, Moun capitaino, Les guillaneaux vous demandons, A vous et à l'étrenno. Vive le Roi, le vin, Bourbon et la du- chesse!	Trois dames s'y promènent, Les guillaneaux vous demandons (<i>bis</i>), Y avait trois dames sur un pont, Les guillaneaux vous demandons, Moun capitaino, A vous et à l'étrenno. Vive le Roi, le vin, Bourbon et la du- chesse!

111

Lo plus bello tombo au foun.
Les guillaneaux vous demandons (bis),
Lo plus bello tombo au foun,
Les guillaneaux vous demandons,
Moun capitaino,
A vous et à l'étrenno,
Vive le Roi, le vin, Bourbon et la du-
chesse

IV

Hélas ! mon Dieu, coumo l'aurons-nous ?
Les guillaneaux vous demandons (*bis*).
Hélas ! mon Dieu, coumo l'aurons-nous ?
Les guillaneaux vous demandons,
Moun capitaine !
A vous et à l'étreanno.
Vive le Roi, le vin, Bourbon et la duchesse !

V

Avec un crochet d'Argenton.
Les guillaneaux vous demandons (*bis*).
Avec un crochet d'Argenton,
Les guillaneaux vous demandons,
Moun capitaino,
A vous et à l'étrénno.
Vive le Roi, le vin, Bourbon et la duchesse!

VI

Mais le crochet n'est pas prou loun-
Les guillaneaux vous demandons (*bis*).
Mais le crochet n'est pas prou loun,
Les guillaneaux vous demandons,
Moun capitaino.
A vous et à l'étrenno.
Vive le Roi, le vin, Bourbon et la du-
chesse!

VII

Hélas ! comment l'emporterons-nous ?
Les guillaneaux vous demandons (*bis*).
Hélas ! comment l'emporterons-nous,
Les guillaneaux vous demandons,
Mouu capitaino ,
A vous et à l'étrenno ?
Vive le Roi, le vin, Bourbon et la du-
chesse.

VIII

Mais bien nous y ajouterons :
Les guillaneaux vous demandons (*bis*),
Mais bien nous y ajouterons :
Les guillaneaux vous demandons,
Moun capitaino.
A vous et à l'étrenno,
Vive le Roi, le vin, Bourbon et la duchesse.

IX

Avec cinq aunes de galon,
Les guillaneaux vous demandons (*bis*),
Avec cinq aunes de galon,
Les guillaneaux vous demandons,
Moun capitaino,
A vous à l'étrenno,
Vive le Roi, le vin, Bourbon et la du-
chesse! (t)

(1) Ce d rni er vers est supprimé dans une des copies qui m'ont été remises de cette poésie de circonstance. On ne le chante plus habituellement. Il indiquait trop son point de départ.

Impossible de rien imaginer de plus niais, de plus absurde, de moins semblable au charmant guilannioaux qu'on a vu plus haut, que cette rapsodie, à laquelle manque toute idée poétique, d'un vieux soudard du temps de la Ligue ou même de la Fronde qui demande en langage baroque, en français plus que douteux, d'un Allemand peut-être, par deux fois, dans le même couplet, des étrennes à son chef d'occasion, en racontant, avec son idiome étrange et étranger, un conte stupide qui ne finit pas, le tout pour avoir du vin qu'il réclame en criant à la fois vive le Roi ! vive la Ligue ! dont il exalte les chefs, prêt à se jeter dans le parti qui lui prodiguera le plus de brocs et glissera le plus de pistoles dans sa large et avide main.

Eh bien ! c'est cette insanité, qu'il aurait fallu laisser dans le ruisseau, qu'un brave homme, heureux de sa découverte, a eu la déplorable idée d'adjoindre et de coudre, d'incorporer en quelque sorte, au chant plaintif et émouvant de nos pères ! Depuis quelques années on a déterré ce chef-d'œuvre, on en a placé chaque strophe après chaque couplet du vieux guilanniaou en l'y rattachant par un (*au Paradis !*) admirablement placé, comme l'on voit ; et comme il n'y a pas assez de stances dans cet échantillon du savoir faire des *soiffeurs* de nos temps troublés, on reprend la première quand les autres sont épuisées, jusqu'à la fin du chant primitif. Il en résulte que celui-ci, grâce à cette interpolation absurde et ridicule, a perdu tout son charme, que son air est faussé, son harmonie détruite, et qu'il n'offre plus aucun sens, du moins dans les villes où ce bel usage s'est répandu ; car j'aime à croire que dans nos campagnes on n'a pas encore donné dans ce travers.

Que de choses gracieuses, pleines de sel et de finesse nous devons depuis quelque temps à l'esprit qui court les rues à Paris, parce que les personnes de bon sens de cette ville lui ferment avec soin leur logis ou l'en expulsent au

plus vite, telles que *les Bottes, bottes, bottes de Bastien!* *As-tu vu Lambert ? Poil aux pattes* et autres gentillesse qui des caboulots, des estaminets et de la hotte des chiffonniers de la vieille Lutèce se déversent dans nos provinces ! Que c'est aimable, que c'est joli, que c'est beau ! De grâce, laissons toutes ces perles aux trottoirs gluants et à la fange de la cité-lumière, et ne leur permettons pas de venir, par leur contact, gâter et rendre ridicules les naïfs et émouvants récits de nos ancêtres.

Mais la forêt est derrière nous maintenant ; notre mule agile, qui se sent revenir au logis, arpente à grands pas la route au milieu des landes, des broussailles et des cultures que la nuit bronze d'une teinte obscure, sur laquelle se détache le blanc manteau de notre intelligente bête aux longues oreilles, à la taille élégante et au pied sûr. Confiants dans la sagesse de sa marche et la solidité de ses jarrets nerveux, nos mains *sur elle laissent flotter les rênes*, pendant que nous nous livrons à une conversation animée. Nous touchons ainsi, presque sans nous en douter, à l'entrée du faubourg de Vergt. Nous y sommes reçus par un des frères, puis par les belles-sœurs, neveux et nièces du capitaine. Toute la famille est venue au-devant de nous. On était inquiet de ne pas nous voir arriver pour le dîner, qui a été court et triste. On s'est levé de table préoccupé, et l'on nous demande affectueusement si rien de fâcheux ne nous est arrivé. Nous rassurons ces bons parents et amis. Nous leur expliquons ce qui nous a retenus à Saint Mamet. On nous excuse, et l'on rentre ensuite au logis, mais nous nous promettons de ne pas recommencer à nous faire attendre. On verra que nous sommes gens de parole.

En effet, le lendemain, pour ne pas céder à la tentation d'accepter un déjeuner quelque part, nous commençons par en faire un solide et ne nous mettons en route qu'après

dix heures du matin. Nous nous dirigeons par des vallons étroits, à peu près semblables à ceux que nous avons observés la veille. Arrivés au-delà du second ou troisième, à un autre fort étroit, bordé de cultures assez maigres et de vignes malades, nous sommes en vue de Montagnan; ce village dépend de la commune de St-Amand-de-Vergt et n'a rien de remarquable. Un peu plus loin, et vis à vis, est une propriété bien tenue avec un vignoble cultivé à rangs simples, espacés de trois mètres environ l'un de l'autre, et entre lesquels sont des céréales. Ce vignoble, bien fumé, se montre vigoureux, et offre un grand nombre de grappes qui mûriront probablement. A quelque distance, sur le plateau, sont établies des cultures diverses, notamment en vignes, dont l'état est passable jusqu'à présent, en maïs et citrouilles. Le village de La Brande, où les voitures de Périgueux à Vergt viennent finir leur course, prolongée jusque-là (1), s'ouvre au-dessus d'une fissure profonde et resserrée dans laquelle court un filet d'eau. Les hauteurs qui bordent cette coupure des deux côtés sont tristes et dénudées, sauf en quelques endroits où les noyers et les pruniers sont chargés de fruits. La terre végétale est rare; de grands vignobles entièrement perdus s'étalent tristement sur le bord de la route, tandis que d'autres déclinent et s'effondrent à côté.

Bientôt, à l'horizon, paraît Clermont-de-Beauregard, placé sur un mamelon dont il commande les approches; il surveille au loin les abords des plis secondaires et la vallée du Caudeau, ruisseau qui passe au sud, tout près de là. Le poste devait être important lors des guerres du moyen âge. En face, de l'autre côté de la chaîne de hauteurs, sur la pente des collines, s'abrite, dans un angle de la montagne,

(1) Elles n'y viennent plus aujourd'hui et s'arrêtent à Vergt même.

un vieux château, celui de la Gaubertie, appartenant à M. Paul du Pavillon. Sa situation lui enlève la vue d'une partie du pays. Dans la plaine sont : tabacs, jolis maïs fourragers et pour grains, topinambours en bon état, betteraves très belles, pommes de terre. Le long du Caudeau s'étendent des prairies arrosées ou à peu près ; bonnes, mais maréca-geuses sur bien des points ; il y a lieu de les assainir. A quelque distance nous côtoyons une longue arête ; auprès de nous sont des maïs bien mûrs, des haricots et des topi-nambours ; mais à quelques mètres au-dessus ces produits faiblissent, la terre y étant peu profonde et légère. On passe ensuite dans une étroite vallée presque toute couverte de prairies, nous tournons à droite par un bas-fond où se blottit Saint-Georges-de-Monclard, modeste bourgade composée de quelques maisons et renfermant deux cafés, mais, qui le croirait ? pas un débit de tabac ! Le cimetière est bien négligé, l'on devrait relever ses murs d'enceinte. Il entoure l'église peu imposante au dehors. A l'intérieur ce temple sans voûte, simplement plafonné, forme une nef séparée par des arcades à plein cintre, des bas-côtés. Il y a trois autels, de jolies verrières ; l'ensemble est très bien tenu, fort décent. St-Georges est beaucoup moins consi-dérable que Monclard, dont il joint le nom au sien. Ce der-nier centre est situé plus au sud et à quelques kilomètres de distance. Il possède, compensation insuffisante pour la perte d'une forge éteinte par ce fléau qu'on nomme Li-bre-Echange, une scierie mécanique et une carderie.

Nous montons par une longue avenue vers le haut de laquelle apparaissent quelques vignobles encore assez ro-bustes en apparence, mais peu chargés de fruits et bien entamés par l'ennemi. Ce chemin conduit au château de Lascoups, qui se dresse fièrement sur la hauteur et que l'on aperçoit d'assez loin avec son pavillon majestueux. J'y trouve avec mes cousins et leurs enfants, une de leurs

tantes et son fils, ma fille et les quatre aînés des siens qui sont venus passer quelques jours chez ces excellents parents. Jean, le plus âgé d'entre eux, est un peu fatigué depuis la veille et je monte le voir avec empressement. Il est mieux maintenant et ma visite paraît lui faire grand plaisir. Je reste un instant avec lui, puis redescends pour faire collation, après quoi je retourne passer un instant avec mon petit malade qui ne l'est que bien légèrement et a tout simplement, dit-on, besoin d'un peu de repos. A l'appel que l'on m'adresse encore, je lui serre la main, et tandis que le capitaine Malafaye se rend dans les environs pour aller voir des amis, et il en a beaucoup aux alentours, car naturellement tous ceux qui le connaissent l'aiment, l'on me conduit à Saint-Martin-des-Combes, chef-lieu de commune, avec quelques habitations de bonne tournure. Son église est surmontée d'un clocher à flèche. A l'intérieur, elle développe une nef à nervures avec bas-côtés très étroits. On y voit quelques verrières fabriquées à Toulouse, mais qui ne présentent rien de bien saillant comme facture. Dans l'ensemble, cet édifice a fort bonne mine. Le village est enfoncé dans un défilé se reliant à deux autres, ce qui lui a valu sans doute son nom *des Combes*. Le pays est triste, aride, riche seulement en carrières, dont la pierre, d'ailleurs, peu solide et friable, se délite facilement à la gelée et ne peut servir que comme moëllons. Le fond de la coupure est arrosé par un ruisseau baignant des prés qu'on irrigue au moyen de déviations, mais qui restent en majeure partie marécageux, ce qui rend l'air du vallon très froid et malsain. Souhaitons qu'on puisse remédier efficacement à cet état de choses. Un moulin qu'on trouve en descendant le pli principal du terrain, contribue sans doute largement à maintenir ce fâcheux inconvénient. Plusieurs chemins aboutissent à ce petit groupe, au-dessus duquel sont des bois et dont les croupes situés vis-à-vis lui portent un ensem-

ble de feux plus considérable que celui qu'il renferme. Sur le sommet d'une colline de la chaîne qui fait face au bourg est un vieux château dont le pavillon bien conservé, du moins vu de l'endroit d'où nous l'apercevons, fait bonne figure. Ce bâtiment est converti maintenant en métairie. Il occupe un point fort élevé, l'un des plus hauts, dit-on, du département. Le chiffre de la population de la commune de St-Martin-des-Combes a beaucoup fléchi depuis quelques années.

Nous rentrons à Lascoups par sa garenne vaste, bien percée, avec de beaux arbres. C'est une fort belle et agréable ornementation. De nombreuses réparations ont été apportées à la résidence : la cour a été nivelée ; les bâtiments de servitude, éloignés de l'habitation, se trouvent reportés à sa droite : ils sont bien compris et bien bâtis ; ils consistent en une remise remarquable, de jolies serres, des hangars, parcs à porcs et volailles, greniers pour la conservation des bois qui, *tannés*, valent 20 fr. la brasse pris sur place. Reste à savoir comment on opère et si ces arbres n'en souffrent pas. Il paraît cependant que, traités ainsi dans le pays depuis 25 ans, les bois chênes n'ont pas décliné. L'écorce se vend 3 fr. 50 les 50 kil. rendue à destination. Chaque double stère de celle-ci, quand elle est desséchée, en renferme 500 kilog. Dans la grange de la réserve on compte quatre bœufs, deux vaches et leurs suites que l'on vend à trois mois. Dans l'écurie sont deux chevaux ; il y a fosse à fumier ; plus loin on voit un chai. Tout près de là, M. de Lascoups, qui veut bien être mon *cicérone*, me fait visiter une métairie bien placée, possédant deux chambres. Sa grange contient six bœufs, en contre-bas du sol, ce qui fait que leurs mangeoires sont presque au niveau de celui-ci. Le parc à moutons renferme vingt-deux de ces animaux.

La propriété s'étend sur 200 hectares, dont environ 66 en bois, ainsi divisés : châtaigniers à fruits, 18 hectares

taillis chênes, 17 hectares, partagés en quinze lots; taillis châtaigniers, 26 hectares, en sept lots; taillis mélangés, 5 hectares. Suivant l'usage à peu près général en Périgord, tous ces bois sont en réserve. Néanmoins, comme d'habitude toujours, les colons des six domaines de la terre en retirent les fagots nécessaires à leur usage, ainsi que les litières pour leurs étables. Dans les taillis chênes, il est toujours laissé de 20 à 25 baliveaux par hectare pour bois de construction et de charonnage. Il existe 10 hectares en vignes, 20 en prés, le reste est en terres laboureables. Le rendement du froment serait, en moyenne à l'hectare, de 14 hectolitres. On cultive aussi du maïs et du tabac; les vignes dépérissent. Le vallon de St-Georges, situé au bas du château, est bien irrigué et son arrosage est bien réglé. Chaque métairie et la réserve en jouissent pour leurs prairies tour à tour, pendant deux jours par semaine, sauf le plus petit des colonages qui n'en profite que le dimanche.

Les prairies naturelles suffisant, il n'y en a, pour ainsi dire, pas d'artificielles. Pourtant on sème beaucoup de fourrages annuels, tels que trèfles, jarosses et grande quantité de maïs, pour être consommés en vert par le bétail.

En fait de machines, on se sert de la petite batteuse, des herbes et des rouleaux. A cause du peu de profondeur du sol, on n'emploie que le grand araire à soc en fonte. On a, dans ces derniers temps, planté beaucoup de vignes après défoncement et transports de terre. Malheureusement elles sont aujourd'hui détruites, en grande partie du moins, par le phylloxéra. — M. de Lascoups agit avec prudence et sagacité, comme il convient à un père de famille intelligent et comprenant ce que lui imposent les circonstances.

Aux renseignements qu'on m'a donnés déjà sur le territoire de la commune et principalement sur son annexe de Monclard, je dois ajouter qu'il a été récemment établi dans

ce dernier bourg une fabrique d'étoffes et une teinturerie ; il ne resterait plus du château qu'une ruine. Son propriétaire actuel le fait restaurer, en y ajoutant même des tours qui, peut-être, ne correspondent pas à son ancien cachet. Il appartenait autrefois à la branche de la maison de la Roche-Foucauld, dite de d'Anville. Monclard a de 50 à 60 feux et il s'y tient des foires le premier mardi de chaque mois. Celles de février, mars et avril sont renommées à cause du nombre de bœufs gras qu'on y conduit. Celles du 2 janvier, du mois de juin, de la Saint-Barthélemy et de la Sainte-Catherine sont aussi très suivies.

Le capitaine est rentré de sa tournée de famille et d'amis, qui tous voulaient le garder chacun au moins tout un jour. Mais il avait promis que nous serions à Vergt, de retour à l'heure du diner, et le voilà qui m'avertit que, devant suivre un itinéraire assez long, il nous faut songer à partir. Je monte donc à la chambre de mon petit impotent, que j'embrasse, bien fâché de le quitter, mais qui est réellement beaucoup mieux. D'ailleurs, je le laisse avec de bons parents, sa mère, sœurs et frères, et l'on me promet de me faire donner demain matin de ses nouvelles. Je réponds donc à l'appel de mon compagnon de voyage et descends environné de mes cousins, de leurs enfants, de ma fille et de mes petits enfants au bas du tertre : de pareille escorte on ne se sépare pas volontiers. Aussi, pour ne pas céder à l'entraînement, brusquons-nous la solution. Nous sautons en voiture et tournons au nord.

Nous allons vite et sommes rapidement arrivés au bas de la colline, support du bourg chef-lieu de la commune de Clermont-de-Beauregard, où je monte à pied par un chemin bon, mais raide, quoique faisant foule de détours.

On y remarque un ancien château, jadis très important, dont plusieurs parties subsistant encore et utilisées comme habitations, présentent un aspect imposant. Une vieille et

haute tour de l'enceinte, s'élevant seule à distance, svelte, élancée et couverte de lierre jusqu'à son sommet, est surmontée d'une balustrade entourant un socle sur lequel est placée une statue dorée de la Vierge dominant toute la contrée et produisant un bel effet. L'église, grande et toute neuve, est un véritable bijou. Sa nef, élevée et à nervures, est accostée de deux vastes chapelles formant croix latine, ornées de beaux autels et chacune éclairée par deux fenêtres presque géminées, avec verrières distinguées. L'abside possède un maître-autel de très belle facture et trois grandes croisées avec vitraux peints à personnages fort bien exécutés. Au-dessus de la porte d'entrée sont trois autres fenêtres, très près les unes des autres, avec verrières. L'ensemble est charmant. A l'extérieur, le portail et la façade qui le domine sont bien sculptés et au-dessus s'élance une flèche fort élégante, d'où part une belle croix entourée d'un nimbe doré. Ce joli temple est, en un mot, un des plus gracieux et des mieux appropriés à sa destination des édifices religieux du Périgord. Je crois qu'il n'a pas coûté grand' chose à la commune ; certains habitants du voisinage de celle-ci pourraient bien dire pourquoi.

J'avais grande envie d'aller me renseigner à ce sujet, et sur bien d'autres choses, au château de la Gaubertie, tout près de là, mais son propriétaire, M. Paul du Pavillon, était absent et j'ai dû renoncer à regret à cette visite. Je ne me suis cependant pas tenu pour battu ; je tenais trop à être au courant de tout ce qui s'y est fait de louable depuis longtemps, et j'ai pris le parti d'écrire, pour me renseigner, au possesseur de la belle terre que commande ce manoir. Je résume ici les renseignements que, peu de jours après, j'ai reçus avec reconnaissance.

La Gaubertie est un château bien conservé qui date du ^{xv}^e siècle. Sa principale façade est tournée au sud-est. Ses tours indiquent les quatre points cardinaux. La façade

du nord est flanquée de deux tours rondes ; celle du midi, d'une tour carrée et d'une en cul de lampe. Devant le château règne une terrasse de 100 mètres de long, au bout de laquelle est une chapelle de la même époque que le manoir, voûtée en pierre et dans laquelle on ne pénètre qu'en descendant. Elle a été bénite le 16 mars 1676. L'acte est signé Guillaume, évêque de Périgueux, Montozon, archiprêtre de Villamblard (1), Desmaison, secrétaire. L'autel, du même âge que l'oratoire, est en bois sculpté.

La propriété se compose de 546 hectares, divisés en treize métairies et une réserve, plus un moulin, avec pressoir à huile. On y compte : — en terres arables, 167 hectares ; en prairies, 57 ; en vignes, avant l'invasion phylloxérique, 34 ; en bois, 204 ; en friches et pâtis, 82 ; en bâtiments, 2.

M. Ludovic du Pavillon, père de M. Paul, modeste, bon, intelligent, actif, plein d'indulgence pour les autres, aimé de tous, était un de nos collègues les plus estimés, les plus compétents, les plus zélés. Je le connaissais depuis mon enfance pour ainsi dire ; il avait la bonté de me témoigner un attachement que je ne méritais guère et dont je lui étais profondément reconnaissant. Sa perte a été pour tout le pays un coup bien rude. Cet homme d'action était un véritable agriculteur, un homme de goût. Il a restauré très heureusement la Gaubertie, lui donnant plus d'appartements, dégageant le corps de logis vers le nord en creusant une cour dans le roc et ouvrant une avenue plus facile et meilleure pour les voitures. Il a nivelé, créé des prairies, réparé les fermes, ouvert de nombreux chemins,

(1) La Gaubertie, St-Martin-des-Combes, Clermont de Beauregard et St-Georges de Montelard font partie du canton et doyenné de Villamblard, arrondissement de Bergerac.

entre autres une route de six kilomètres de longueur, reliant la vallée du Caudeau à celle de la Crempse, au lieu dit le Pont-de-Bassac. « Il a commencé la reconstruction de l'église de Clément, à ses frais, et après lui ses enfants l'ont terminée suivant ses intentions. » Ce fut le Bon-Riche, l'homme de dévouement, de travail et de mérite, sous tous les rapports. Honneur à sa mémoire !

Son fils et successeur à la Gaubertie marche sur ses traces. Chacun sait le rôle éminent et actif qu'il a joué lors de la néfaste guerre de 1870 et lorsqu'elle a été terminée, pour adoucir le sort de nos infortunés compatriotes, captifs ou mutilés pendant cette désastreuse année. Chacun sait quel zèle il a montré pour une cause trois fois sainte, celle du chef de l'Eglise, dont il a reçu l'une des plus hautes distinctions. (1) Sur son vaste domaine, il continue les traditions paternelles. Reconnaissant que la culture de la vigne était la principale source de revenu pour ses terrains calcaires, il a terminé, puis augmenté dans une vaste proportion les vignobles de sa terre. En 1875, il était arrivé à obtenir 200 barriques de vin, alors qu'un tiers à peine de ses jeunes ceps était en état de produire du raisin. Mais le phylloxéra parut en 1876, et aujourd'hui c'est à peine s'il y a huit hectares survivants. Pour réparer un peu ce dommage considérable, M. du Pavillon a essayé depuis l'année dernière des cépages américains. Il a planté des *Riparias*, des *Solonis* et des *Rupestres* qui paraissent réussir, surtout les deux derniers, préférables au premier, particulièrement sur les calcaires blancs. Dans le même but, il a fait, sur sa réserve, construire une vaste étable où il entretient 22 têtes de bêtes à cornes de race limousine, dont dix bœufs de harnais qui, après une année de travail, sont engraisés ;

(1) M. Paul du Pavillon est chevalier de l'ordre pontifical de Pie IX et comte romain.

les autres sont des vaches dont les produits sont, soit livrés à la boucherie, soit vendus au commerce à l'âge de 15 à 20 mois. — Les prairies naturelles ont été accrues d'environ deux hectares et les sainfoins, qui réussissent bien, sont semés sur une vaste échelle. Les topinambours sont cultivés en grand et avec succès. L'assolement de la réserve est quadriennal. Il a été, en outre, construit deux métairies nouvelles pour utiliser les terrains rendus déserts par le phylloxéra. On a semé des pacages sur les hauteurs et l'on compte y établir une bergerie. Les coteaux dénudés sont replantés peu à peu en pins sylvestres et noirs d'Autriche. C'est à cette dernière variété que l'on s'attachera désormais seulement, les essais faits prouvant qu'elle est préférable sur ce sol. Le tabac est planté à raison de 15 ares par métairie, « mais les colons sont négligents et ne lui donnent pas toujours les soins nécessaires. » Quant au château, M. Paul du Pavillon s'est contenté jusqu'à présent d'aménager et restaurer les servitudes, en même temps que de faire exécuter un grand nivellement dans une prairie située au-dessous de l'édifice.

« L'influence agricole exercée sur le paysan est, m'écrit-il, minime, et surtout lente à venir. Cependant il y a quelques progrès. Le bétail est mieux engraisé, parce que les plantes sarclées sont cultivées davantage; mais la question d'assolement n'est pas comprise par lui. »

L'ensemble de la propriété est calcaire, avec quelques parties argilo-calcaires. Les bois sont composés moitié de châtaigniers, moitié de chênes. (2).

(2) M. Paul du Pavillon, aussi bon administrateur qu'habile praticien, poursuit avec succès ses améliorations agricoles. En 1883, il a mérité au concours agricole départemental à Bergerac de nombreux prix, dont un premier et un second pour la race bovine et un premier pour la race porcine. Ses boisements et assainissements lui ont valu une brillante récompense au même concours. En 1889, il n'a voulu prendre part à la lutte régionale agricole de Périgueux que comme irrigateur et y a obtenu un prix de 400 fr.

Nous sommes bientôt à la Brande ; mais au lieu de reprendre la route suivie le matin, entre ce petit groupe de feux et Vergt, nous poussons à l'est et nous nous dirigeons sur Fouleix. Cette commune possède un hospice fondé par la générosité de la famille Lasfaux qui est originaire de son territoire et qui l'a doté de deux métairies. Il était, naguère encore, desservi par des religieuses qui étaient en même temps institutrices communales. Mais le conseil municipal les ayant remplacées dans ce dernier poste par des laïques, elles ont quitté le pays, et l'établissement est à présent dirigé par des employés non congréganistes. Les malades y ont-ils beaucoup gagné et l'économie est-elle plus grande qu'auparavant ? Cet asile reçoit quatre malades de chacune des communes de Fouleix, St-Amand, St-Michel-de-Villadeix et Beauregard ; en tout 16. On ne peut qu'applaudir à la charité bienfaisante de la famille fondatrice. Fouleix est environné de bonnes terres, bien cultivées, très favorables à la plantation du tabac qui y devient fort beau. Quelques prairies de coteau sont arrosées par un petit filet d'eau qui va plus bas en rejoindre un plus considérable faisant marcher plusieurs moulins. Les noyers ne sont pas rares et sont chargés de fruits ; mais leur feuillage commence à jaunir. Il leur faudrait un peu de pluie, de même qu'aux châtaigniers et aux récoltes encore pendantes. On rentre les regains ; il y en a passablement dans les fonds, irrigués surtout, mais ailleurs le rendement est bien maigre. Le village, assez petit, possède une église qui n'a qu'un seul bas-côté ; son clocher est fort élégant, passablement haut et lui fait honneur. Une tour ronde, couverte en pavillon et crénelée est adossée à l'extrémité orientale du temple, auquel elle est soudée. Ce doit être un reste de quelque ancien manoir. Les écoles communales, toutes neuves, mixtes, sont à peu de distance et ne forment qu'un seul bâtiment à l'extérieur. S'il y a instituteur et

institutrice qui ne soient pas mariés, cette disposition offre un inconvénient qui ne se présente d'ailleurs, à présent, que trop souvent. Fouleix est situé sur un *seuil* qui offrirait un passage facile indiqué par la nature pour l'assiette d'un chemin de fer passant par Vergt et allant à Bergerac en venant de Périgueux. S'en occupera-t-on ? Y prendra-t-on même garde ? C'est d'autant moins probable que ce serait plus naturel.

Saint-Amand-de-Vergt, où nous arrivons, est voisin de Fouleix. Son église est à clocher carré, comme celui de Saint-Mayme et de tant d'autres paroisses du Périgord. La maison d'école touche presque la route. C'est une institutrice qui la dirige. Les bois continuent à être nombreux dans cette direction, mais il y a cependant passablement de terres en culture et production. Nous frolons une belle tuilerie, traversons un village appelé les Piquants, sans doute parce qu'il est situé sur le sommet d'un pic dont il faut descendre par une longue spirale tournant avec rapidité, pour plonger dans un petit vallon que cotoie la route et aux fontaines duquel les habitants de la hauteur sont obligés de venir puiser l'eau nécessaire à leur alimentation. — La nuit est arrivée, le temps est orageux, le dîner nous attend, notre course s'achève, et demi-heure après nous prenons place joyeusement devant un excellent repas, hospitalièrement offert à des convives empressés.

Nicolas prétend que le vendredi
Pour se mettre en route est un jour maudit,

affirme la chanson. L'habitant de Vergt est de l'avis de Nicolas, en ce qui le concerne, lui, paisible citoyen propriétaire ou débitant de denrées coloniales, draperies, fournitures diverses, ou bien industriel, hôtelier, limonadier, marchand de vin, de café, de bière, etc., et sans des

circonstances exceptionnelles, il ne sortirait pour rien au monde de chez lui ce jour-là ; mais à l'encontre de Nicolas, en ce qui touche les autres,

Il déclare net que le vendredi,
Pour venir à Vergt, est un jour béni.

Si par la rime ce distique est pauvre, il n'en est pas moins riche en raisons. C'est qu'en effet, le vendredi est, chaque semaine, pour Vergt un jour heureux. C'est celui du grand marché hebdomadaire ; c'est celui des foires, même le Vendre-Saint, ce qui est pousser réellement la régularité des habitudes peut-être à l'excès. Le vendredi, l'on voit des étrangers à Vergt ; on cause avec eux, on combine des projets, on vend et achète de bon bétail, et toute sorte d'approvisionnements ; on vide les boutiques et on les remplit. Tout est mouvement, tout est activité dans ce chef-lieu de canton, peuplé ce jour-là comme, et plus que, bien des sous-préfectures. Aussi nous gardâmes-nous soigneusement d'envoyer. Moins que tout autre je ne voulais m'absenter. N'attendais-je pas des nouvelles de Lascoups ? Je me levai donc de bonne heure et me mis à ma fenêtre à contempler les arrivants. J'y étais à peine que j'aperçus un homme qui se dirigeait vers la maison. Soulevant le marteau, il m'aperçut. « Monsieur ! c'est de la part de M. et M^{me} de Lascoups et de votre famille. M. Jean va bien. Il est guéri ! » Je bénis le vendredi, le Ciel, et ceux qui m'avaient envoyé avec tant d'empressement et d'attention pour moi, ce messager de bonheur. Le capitaine, m'entendant causer avec quelqu'un, entra dans ma chambre et me demanda si j'avais des nouvelles. Je donnai celles que je venais de recevoir ; il me serra la main avec effusion et un air heureux qui m'émut, sans m'étonner de sa part. Nous déjeunâmes gaiement et fîmes un tour de promenade, nous amusant à voir

défiler les voitures, les magasins s'ouvrir et se parer. Puis, pendant que tout se préparait pour les transactions et que les notaires en cravate blanche s'apprêtaient à instrumenter, nous fûmes à quelque distance de la ville, sur la route de Périgueux, assister au concours de labourage institué par le Comice agricole et qui avait lieu ce matin même, en vue de la fête de cette association cantonale, fête fixée au surlendemain dimanche.

Vu la sécheresse du sol, non détrempé par les pluies depuis longtemps, peu de concurrents se sont présentés cette fois. Les vétérans de la charrue sont entrés en lice les premiers ; ensuite, deux jeunes gens de 15 à 16 ans ont essayé leurs forces ; tous, hommes faits et adolescents, ont travaillé avec l'araire à timon raide, plus ou moins modifié, et à un mancheron ; la charrue Dombasle étant employée bien rarement dans le canton, à cause du peu de profondeur du sol. Après les hommes, il est d'usage, dans cette occasion, que les femmes montrent aussi leur savoir-faire en fait de labour. Aucune ne l'a essayé ; cette absence du sexe faible a été remarquée, n'étant pas habituelle en ce tournoi. Mais on en a parfaitement compris la raison, et tous ont excusé cette abstention. La terre était décidément trop dure pour ces bonnes travailleuses ; la malhonnête ! Plusieurs des concurrents se sont distingués, si quelques uns, à cause de l'état du sol, ont été moins heureux que de coutume.

A notre retour, nous avons traversé le foirail garni et partout trouvé les affaires en train avec activité. Il y avait force moutons ; la plupart appartenaient à notre excellente petite race du Périgord, à laquelle il suffirait de recevoir des soins moins rudimentaires pour être réputée ; les autres représentaient diverses variétés de celles du Quercy. Les porcs étaient assez nombreux, les volailles de même ; il s'est fait beaucoup de ventes, mais en forte baisse. Il en

a été de même pour l'espèce bovine qui remplissait la grande place ombragée près du côteau. Les prix des bœufs de harnais flottait entre 800 et 900 fr. la paire. Point de bœufs gras. Le jardinage abondait, ses produits étaient beaux, surtout en melons, tomates et salades. J'allais en faire compliment aux maraîchers de Vergt ; mais j'ai fort heureusement appris à temps que presque tout venait de Bergerac et ses environs, et j'ai pu, ainsi, éviter d'aller maladroitement *donner*, à ces braves gens, de l'*encensoir* en plein visage (1). Sous la halle, on voyait un assortiment complet de drap et de linge de toute espèce, apportés par des marchands forains, et des sabots en masse. Beaucoup d'achats ; de même dans les magasins. Puis, chacun s'est retiré fort content de lui-même, s'il ne l'était pas beaucoup des autres, ce qui est d'ailleurs l'habitude, en tout et pour tout.

Notre inspection finie et les visiteurs, intéressés ou non, partis, M. Malafaye et moi avons été, pour clore agréablement cette journée, passer une partie de la soirée chez le curé de la paroisse, où nous avons dîné. La nuit nous a surpris encore dans le jardin du digne pasteur, dont j'ai beaucoup admiré les fleurs, les légumes et les arbres fruitiers, qu'il dirige avec un véritable talent. Son presbytère est une retraite charmante et paisible, faite pour un homme de méditation et d'étude.

Ah ! qu'il fait chaud ! gagnons l'est du canton ; nous y trouverons de l'ombre et de la fraîcheur, deux choses bien agréables dans ce moment et qu'on chercherait en vain dans l'enceinte de Vergt aujourd'hui. Done, en route ! Au sortir du bourg, nous suivons le vallon de son fantasque ruisseau tout bordé de prairies, quelques-unes irriguées et de

(1) Il en serait autrement aujourd'hui, le jardinage ayant fait, dans ces dernières années, les plus grands progrès à Vergt.

bonne nature, mais dont beaucoup auraient grand besoin d'assainissement et de recevoir un arrosement bien réglé. Mais on les néglige et la plupart d'entre elles sont ou trop sèches ou marécageuses. Sur notre droite, les coteaux sont, en général, en partie travaillés, en partie couverts d'arbres. Sur la gauche, ils sont plus dénudés; des genévriers croissant en nombre, s'y montrent sur de vastes étendues; de nombreuses pièces de vignes établies dernièrement à grands frais étalent tristement leurs troncs secs et morts sous les coups du phylloxéra. Dans la petite plaine, souriante ici surtout, s'épanouissent des champs de maïs magnifiques dépendant d'une métairie appartenant à M. Beyney, greffier de la justice de paix, métairie dont la grange, à l'aspect très remarquable, réjouit le cœur au-delà du Vern. Le village du Salon, situé tout près, et sur la même rive que ce colonage, est sans importance, mais assez bien bâti; son église au clocher carré, tour massive, que surmonte une toiture en forme de pavillon, se compose d'une nef voûtée en berceau, qu'accompagnent deux chapelles latérales, l'une à droite, l'autre à gauche, et qui sont en réparation, de même que l'abside. En regagnant la route, dont la bourgade est à 80 ou 100 mètres, nous admirons la belle plantation de labac de l'instituteur, pour lequel on bâtit une école sur le bord de la voie publique. Après de celle-ci nous voyons des luzernières dont plusieurs semblent avoir une existence un peu trop prolongée.

Abandonnons le val et tournons à gauche. Les bois qui dominant maintenant dans le paysage sont en majeure partie magnifiques de vigueur et de verdure, et c'est grand plaisir que de cheminer sous leur voûte épaisse, mais on rencontre pourtant trop de clairières où la végétation arborescente est bien chétive. Ne serait-ce point que l'exploitation pour le tannage tend à la ruiner en enlevant aux taillis

la richesse de sève nécessaire pour qu'ils restent convenablement fourrés ?

Ne serait-ce pas aussi que l'on y laisse trop vaguer les moutons, ces grands destructeurs de la forêt ? Pauvres bêtes à laine ! ne leur en veillons pas trop si, quand elles en trouvent l'occasion, elles anéantissent les chênes et les autres essences arbustives, sous lesquels s'abritent les loups, leurs ennemis et leurs meurtriers. Ce qu'elles font en brouillant les rejetons de ces végétaux, ce n'est de leur part qu'une mesure de précaution, et elle leur est bien nécessaire en ce endroit, car les loups y pullulent dans les fourrés que voici. C'est là, près du hameau de Château-Missier, ancien chef-lieu de commune dépendant aujourd'hui de celle de Salon, que se passa, il y a quelques années, un drame terrible, qui fit grand honneur à un enfant de la contrée et n'en fit nullement à ceux qui sont chargés de récompenser les actions d'éclat. Une jeune fille gardait son troupeau au milieu d'un de ces espaces presque découverts. Elle est tout à coup attaquée par un loup énorme qui, s'élançant sur elle, lui arrache une joue et fond ensuite sur un cultivateur, le nommé Pierre Moreau, qui travaillait dans un champ voisin. L'intrépide cultivateur l'attend de pied ferme, et quoique sans arme, n'hésite pas à étreindre dans ses bras nerveux la bête furieuse qu'il enlace avec force et maintient sans la lâcher, malgré ses morsures dont une lui emporte un doigt et les autres l'atteignent cruellement. En vain elle se débat, en vain elle redouble d'efforts, en vain elle le renverse ; Moreau ne lâche pas prise et continue à lutter, en appelant au secours. Ses cris sont enfin entendus de sa fille. Cette jeune et vaillante enfant, énergique, digne de son père, accourt, et sans se laisser gagner par la peur, frappe à coups redoublés avec sa pioche sur la tête de l'animal que son père enserre dans ses bras comme dans un étau, et lui brise le crâne.

Eh bien ! le brave paysan, sa fille intrépide, qui ont délivré par leur courage héroïque la contrée d'une bête redoutable qui attaquait l'homme, qui avait blessé dangereusement trois personnes, qui pouvait causer, si elle leur avait échappé d'affreux malheurs, qui aurait pu être enragée, ce qu'elle n'était pas, Dieu merci, n'ont eu d'autre rémunération que celle accordée au plus vulgaire chasseur qui tue un loup dans des conditions ordinaires et ne risque rien. Nous savons tous, personne n'a pu l'oublier, ce qui est advenu peu de temps après à un autre cultivateur, le nommé Bourdeillette, près de Château-l'Évêque, qui, au péril de ses jours, délivra les environs de ce bourg et de Brantôme d'un loup furieux atteint de la rage et qui avait mordu six personnes, dont cinq succombèrent à leurs blessures. Il fallut les plus grands, les plus longs efforts pour lui faire, en sus d'une prime dérisoire, obtenir une médaille de sauvetage d'argent de *seconde* classe ! On a grossi depuis la valeur des primes en numéraire et l'on serait plus généreux, j'aime à le croire, maintenant, en fait de distinctions honorifiques en pareil cas. Il en était temps, il faut en convenir !

Les récoltes que l'on aperçoit çà et là sur ces terrains maigres et sablonneux, où la culture devrait être intensive pour être fructueuse, nous paraissent bien faibles et nous y constatons avec regret des défrichements réellement insensés vu le peu de fumiers et de bras dont on dispose aux alentours.

La Cropte (nom dérivé de celui de Crypte, qui sans doute l'a précédé), peut être considérée comme la capitale de cette région boisée. Ce chef-lieu d'une vaste commune est situé sur une petite éminence, dans un fond, ou pour mieux dire sur une croupe secondaire, dernier soulèvement de la chaîne des collines voisines. Ce centre est entouré de cultures passables, ses maisons semblent solides et devoir être assez commodes. Son église est grande et a été

l'objet d'importantes réparations, lesquelles ont embrassé tout le vaisseau, moins le clocher ridicule, qui est à refaire, ce à quoi l'on pense sérieusement ; il renferme deux cloches. La nef du temple est à nervures et composée de trois travées, séparées l'une de l'autre par des arcs en plein cintre. Les piliers sur lesquels s'appuient les retombées forment à l'intérieur des saillies suffisantes pour permettre d'établir des chapelles d'une travée à l'autre. Cependant on n'en compte qu'une en ce moment. L'abside est belle et ajourée par cinq fenêtres ; le grand autel n'est pas sans mérite. En quittant La Cropte pour revenir vers l'ouest, nous avons vu, non sans plaisir, dans le pli de terrain où court la route que nous reprenons, deux magnifiques et grands carrés de rayes, au milieu de champs de betteraves et de pommes de terre de mince valeur.

A partir de ce point jusqu'à peu de kilomètres de Vergt, nous avons d'ailleurs suivi le même itinéraire qu'en venant, puis arrivés à un petit vallon où serpente un ruisseau fort indiscipliné qu'il est urgent de mettre à la raison, nous avons un instant remonté le cours de cet affluent qui forme un marais ou des fumures, des nivellements et des saignées sont indispensables pour tirer parti des herbages noyés qu'envahit la joncaille. Nous rencontrons ensuite une montée, mais là ce qui s'appelle une franche montée, toute droite, sans détour, digne des temps antiques des ponts et chaussées et sur laquelle le soleil darde à plaisir des rayons embrasés. Des deux côtés des bois, des bois profonds, dont le couvert nous serait si agréable sur la route poussiéreuse que nous gravissons si leur ombre pouvait y parvenir. Ils disparaissent auprès d'un village où sont quelques prés codercs, quelques champs travaillés et des arbres fruitiers, notamment des pommiers chargés de fruits à peu près mûrs. Des châtaigniers touffus, très riches en promesses, nous suivent ensuite, gagnant la hauteur avec nous. Plus

sieurs de ces arbres, jeunes encore, sont greffés. C'est une opération intelligente, car avec une châtaigneraie bien soignée et de bonne espèce, on obtiendrait des revenus nets à coup sûr bien supérieurs, en pareils parages, à ceux d'un champ de froment de même étendue. Il y a aussi d'assez nombreux noyers. La jaunisse frappe leurs feuilles, par suite de la sécheresse qui raccornit celle des châtaigniers eux-mêmes. La pluie devient indispensable pour les récoltes d'automne, soit annuelles, soit herbacées, soit fruitières. Enfin, nous sommes en haut !

Aussi lo'n que le regard peut se porter à l'horizon qui se déploie devant nous, tout est vert, tout est bois. A peine aperçoit-on quelques points isolés, où l'on a semé ou planté quelque peu de racines, de fourrages, de tabac ou de vignes mortes maintenant. Cette grande solitude, ce silence majestueux de la forêt ont quelque chose de saisissant qui émeut profondément. Tout est calme, immobile. C'est un océan de feuillage se déroulant dans une immense étendue. Sous ce beau pavillon du ciel brillant sur sa tête avec majesté, combien l'homme se sent faible et chétif et comme il comprend bien Dieu ! comme il reconnaît son souverain Maître et l'aperçoit, quand tout d'un coup ces têtes altières de végétaux géants ploient jusqu'à mi-corps des troncs qui les supportent et se relevant, sous le souffle puissant de la tempête, se couchent encore, pendant que l'éclair brille, que le tonnerre remplit l'espace de sa grande voix, que la masse gémit et semble s'effondrer sous un bras tout puissant et lorsque soudain elle se relève ; et mollement bercée se plie en cadence et avec régularité, de sillons, en sillons, au loin, au loin, tout-à-fait au loin, avec un soupir harmonieux et grave comme les vagues de la grande mer !

Ces chênes ont abrité les vieux Gaulois ; ils ont été témoins de leurs luttes avec l'antique Rome, puis du pas-

sage des Barbares ; ils ont été abreuvés du sang des soldats de Waïfre et de Pepin le Bref ; ils ont retenti du choc des armes des Religionnaires écrasés à leurs pieds, des cris des guerres civiles. Ils ont vu les invasions, les défaites, les victoires ; entendu applaudir tour à tour les chefs celtiques, les lieutenants de César, les Vandales, les Aquitains, les Sarrazins, les Normands. Monfort, Monluc, s'y sont distingués, ainsi que cent braves fameux. De tous ces héros, de tous ces chefs redoutables, de toutes ces célébrités diverses que reste-t-il ? A peine un peu de poussière de leurs tombeaux, quelques ruines croulantes de leurs forteresses, quelques papiers poudreux de leurs manuscrits, un souvenir déjà confus de leur existence, souvenir qui va sans cesse diminuant, qui s'éteint et disparaît. Et ces collines sont toujours debout, et leurs forêts verdissent toujours sous la main de leur Créateur, et au pied des tiges géantes, l'homme s'agite toujours, petit, ignorant, faible, fou d'orgueil, croyant savoir quelque chose, être maître des événements qui se jouant de ses combinaisons et de lui, l'entraînent et l'emportent, pauvre atôme, au gré de la Providence !

Au milieu de ce cercle majestueux d'interminables taillis Breuilli repose humblement, entouré d'une centaine d'hectares en cultures, qui n'ont rien de brillant. Le vieux château démantelé n'est plus qu'une grande maison bourgeoise, semblable à une hôtellerie de petite ville, et, comme elle, possédant des dépendances considérables en bâtiments de servitude. C'est à peine s'il reste autour de lui quelques traces de ses anciennes défenses. Les charmilles qui rejoignaient ses abords existent encore à portée de fusil, et, sur le bord du chemin, sa chapelle a été reconstruite avec goût par le nouveau propriétaires. A l'église paroissiale, on a exécuté divers travaux d'amélioration. Les cadres de ses fenêtres ont été refaits et le squelette de la nef présente des arcs

à plein cintre marquant les travées et les nervures, mais la voûte, entre les arêtes et les courbes, est toujours, en attendant mieux, simplement composée de planchettes juxtaposées. Un bas-côté s'ouvre auprès de la nef. Le clocher qui surmonte l'abside est une antique tour carrée. Ce modeste monument religieux occupe le centre d'une butte élevée de main d'homme et qu'environne encore, en demi-cercle, une douve remplie d'eau, ombragée par de grands arbres. C'était là, sans doute, autrefois, un avant-poste important. Le presbytère, commode, est agrémenté d'un vaste jardin où l'on voit des treilles nombreuses chargées de grappes de chasselas, grâce à l'habileté de M. Lafon, gendarme en retraite, commensal de M. le Curé. Les maisons du petit village se cachent au pied du tertre, derrière les arbres bordant les fossés. Les bois qui l'avoisinent sont peuplés de loups sans éducation et fort indiscrets, qui viennent enlever les animaux à leur convenance, à la barbe de leurs propriétaires. Pas plus tard qu'il y a deux jours, l'un d'eux a tranquillement emporté la plus belle des brebis d'un troupeau qui paissait sans défiance, et a festoyé, sans se gêner davantage, à vingt pas de l'endroit où il avait accompli ce vol audacieux. Tout près, M. Roche, un apiculteur dévoué, possède, nous dit-on, un rucher considérable dans lequel il élève des milliers d'abeilles lui fournissant, chaque année, un produit considérable en cire et en miel brunâtre par malheur, conséquence des sucs qu'elles vont butiner sur les bruyères d'alentour. Que n'ont-elles un peu de sainfoin pour dessert ! Le temps me manque aujourd'hui pour aller visiter cette installation. Mais je me propose de le faire, au premier moment libre que j'aurai. Nous descendons, car le soleil vient de disparaître, et regagnons la vallée ; Nous y voyons des luzernières, un peu de trèfle, très beau, et de superbes maïs fourragers que MM. Malafaye, ne-

veux de mon compagnon de route, ont semé dans un terrain propice et bien préparé par leurs soins.

Allons debout ! le jour point, le tambour bat, le bruit sonore du clairon retentit, les cloches sonnent à branle ; la ville est en fête depuis l'aurore. C'est dimanche, c'est le jour de la fête du Comice. La voix criarde de l'annonceur public retentit de rue en rue, de carrefour en carrefour, de place en place. Les assises annuelles agricoles attirent la foule, accourue de vingt kilomètres et plus à la ronde. La circulation devient presque impossible. Quel coup d'œil et quel tumulte joyeux ! Mais le cadran marque onze heures, et MM. les principaux dignitaires et membres de l'Association culturale, précédés de son Bureau, se rendent solennellement à l'église, où M. le Curé doyen célèbre l'office et adresse à la nombreuse assistance un remarquable discours de circonstance. A l'issue de la cérémonie, chacun rentre un instant chez soi, puis on se rend à l'exposition où tout est en ordre à présent et que, malgré ses proportions restreintes, l'on aime à contempler, parce qu'elle n'est pas sans valeur, pendant que MM. les jurés se livrent à l'examen des animaux et sujets présentés. Cette tâche leur est facile, les lots étant peu nombreux. En fait de bétail, tant pour les sujets des espèces chevaline, bovine et porcine, que pour les hôtes de la basse-cour, la revue est bientôt faite. Cinq ou six juments et poulains sont en ligne ; sur ce nombre, deux ou trois seulement sont réellement distingués, un surtout, appartenant à un éleveur de Foulleix. Les autres sont acceptables. Ces bêtes nerveuses piaffent et s'agitent, tourmentées par les mouches qu'un temps lourd et orageux excite à les harceler. Les juges se hâtent, pour renvoyer vite à leurs écuries ces candidats impatients. Cependant, les sentences ne sont pas rendues sans sagesse et le public les approuve unanimement. L'appari-

tion de cette petite cohorte est un début encourageant. Plus loin, deux taureaux, en tout, sont présentés. Ni l'un ni l'autre ne mérite l'attention. Six vaches laitières concourent. Elles sont belles et bonnes. A ce groupe, un bravo ! Bœufs et vaches de travail forment un front de bandière de faible étendue, mais digne d'être vu, d'être primé, qui plus est. Les lauriers vont aux meilleurs. Voici deux lots de bêtes à laine étrangères ; ils sont croisés, l'un et l'autre, jolis, mais déjà décousus quelque peu. Le métissage, pour améliorer les races, paraît un rêve, chaque jour davantage. Le Quercy nous envoie, en fait de porteurs de toison, de grands arpenteurs ; les plus brillants d'entre eux courent vite à la victoire. Le petit mouton périgourdin a ses adeptes ; il n'en aura jamais assez, quand propriétaires et cultivateurs voudront bien se résoudre à choisir avec soin ses reproducteurs et à l'élever convenablement. L'espèce porcine est faible numériquement et sous le rapport du mérite. Encore, ici, les croisements irréfléchis et trop prolongés ont fait tristement leur œuvre ; deux ou trois sujets exceptés, je ne vois rien qui vaille. Ce qu'il y aurait de mieux à faire, j'en suis de plus en plus convaincu, serait de revenir franchement à notre vieux porc périgourdin, si rustique, à la chair incomparable, et qui s'améliore très rapidement par voie de sélection, sous le rapport de la précocité, quoique on n'en ait dit. — Trois ou quatre bandes d'oies presque grasses, deux de dindons, deux groupes de poules, l'un de Houdan, l'autre de luxe, constituent la représentation de la volaille. On les prime croisées ou non, et les palmes s'arrêtent, non sans motif, sur ces galinacées, qui appellent à grand bruit l'examen et les bonnes grâces des juges. Sous la halle, tout à côté de ces heureux apparaît une cohorte de lapins, en bon ordre, divisée en cinq séries.

Dire qu'ils proviennent de chez l'honorable capitaine

Malafaye, le propagateur et l'éleveur sans rival de cette espèce, c'est proclamer leur gloire. Leurs longues oreilles n'étaient pas trop développées pour recevoir l'écho de tous les éloges dont ils étaient l'objet. Ceux surtout qu'avait soignés Martrille, la servante dévouée de la famille Malafaye, à qui le vaillant soldat a confié particulièrement les plus beaux sujets de son clapier, ont été littéralement acclamés. En fait de mérite dans l'élevage de ces charmants animaux, comme en fait d'autres bien plus grands encore de l'incomparable auxiliaire de ses maîtres vénérés, chacun, à Vergt, est d'accord pour affirmer qu'on ne louera jamais trop dame Martrille et sa valeur. Elle s'est élevée, elle a grandi en bonne école. Elle en a largement profité.

Sur les bancs du marché couvert, il restait bien du vide. Les produits agricoles en couvraient à peine un petit coin; mais, en général le faisaient avec honneur, ceux de M. Bost, de Chalagnac, détachés de sa collection qui vient de triompher si brillamment à Périgueux, en tête. Ceux du jardinier de M. l'abbé Jolivet, curé de la ville; de M. Eyguière et d'autres, lui formaient une petite et remarquable escorte. Il y avait aussi de bon beurre, des fromages très goûtés; des vignes américaines attirant les regards par leur développement, mais en trop peu d'exemplaires, accostées de charmantes futailles, éveillant, hélas! de tristes pensées dans l'âme des producteurs, et, enfin, s'étaient des sabots presque élégants, très robustes, avec lesquels on défie l'eau, la fange et le froid.

À 3 h 34, 4 heures pour mieux dire, la distribution des prix a eu lieu dans la salle affectée aux audiences de la justice de paix à l'hôtel de ville. L'assistance remplissait l'enceinte et débordait dans le vestibule et jusqu'au dehors. M. Pradier, président du Comice, qu'environnaient, sur l'estrade, les dignitaires du Comice et plusieurs notabilités, a ouvert la séance par un bon discours

plein d'excellents conseils et de judicieuses vues économiques, n'empruntant rien aux théories affolées du libre-échange, dont nous ressentons les ruineux effets. On a fait, ensuite, l'appel des lauréats du concours cultural, intelligemment institué pour les colons. Les rapports concernant les vainqueurs de cette lutte, ont été écoutés avec une attention sympathique et soutenue. Le premier rang parmi ces concurrents a été conquis par le nommé Lafon, métayer de M. Perruque, négociant, à Vergt. On lui doit, dit le Jury, des améliorations importantes, et il se distingue par la sage direction de ses procédés de culture. Il a été vivement applaudi. La récompense obtenue par lui consiste en un bahut de famille avec une plaque constatant son triomphe et la date de cette victoire. C'est une distinction bien préférable à l'octroi d'une médaille et bien plus utile. Tous ceux qui ont été primés ensuite, soit pour la culture, soit pour le labourage, soit pour l'exposition, ont eu leurs parts de bravos, ils s'en montraient fiers, à juste titre.

La réunion s'est terminée par un bruit éclatant de fanfare. C'est qu'il n'existe plus de Société musicale à Vergt. La triste politique s'est introduite dans le temple de l'harmonie et en a chassé tout accord. C'est un fait malheureux qui ne se répète que trop souvent. Les associations instrumentales, orphéons et autres, se divisent et se subdivisent à l'infini, si bien que le moment est à prévoir où chacun, dans sa maison, en formera une à lui seul. C'est, du reste, presque toujours ce qui advient pour toute espèce d'agrégation, quelle qu'elle soit, depuis qu'on parle tant de *collectivisme*, un mot creux que l'on a inventé pour faire diversion, pendant que l'émiettement réduit en poussière corporation, sociétés, tout en un mot, au point que maintenant, la famille elle-même n'existe souvent plus que de nom. Notre nation, si forte autrefois, est sapée par des appétits qui la dissolvent et que la loi est impuissante à ré-

primer aujourd'hui, qui se manifestent même sous son masque, parfois. Quand donc notre patrie recouvrera-t-elle sa cohésion ancienne et sa grandeur passée !

Dans la soirée, des jeux variés, une illumination brillante, décor auquel la topographie de la ville se prête admirablement, un feu d'artifice bien réussi, de nombreux bals publics et privés, ont attiré, sur divers points, une affluence énorme de visiteurs et de curieux. Les aubergistes ont été surmenés, et bien des travailleurs de terre ont bu largement d'amples rasades payées à chers deniers, oubliant, pour un instant, qu'ils n'ont plus de vin à vendre, et laissant disparaître leur dernier centime de gain dans la fumée des songes dorés. A deux heures du matin, ils chantaient encore ; à quatre, les plus déterminés regagnaient leurs chaumières, et se dégrisaient en buvant de l'eau, avant de reprendre la bêche. Mais ils conserveront la mémoire de cette journée, et s'efforceront de maintenir leur réputation légitimement acquise ; qui plus est, de conquérir, à leur tour, des palmes nombreuses et éclatantes.

A peine le dernier d'entre eux a-t-il disparu, retournant à son humble logis, que nous nous dirigeons au Sud-Est, M. le capitaine Malafaye et moi ; lui par complaisance, moi pour étudier et apprendre encore. Nous avons commencé par suivre le chemin qui, plusieurs années auparavant, nous avait conduits à Veyrines(1). En vue de cette bour-

(1) Dans la première partie de cet ouvrage, par suite d'un coup de crayon mal donné sur mon carnet, ce qui m'a fait tromper de chiffre, j'ai dit que l'aspergerie de M. l'abbé Duchesne, curé de Veyrines-de-Vergt, avait alors une étendue de *trente ares* fournissant 600 francs de produits. Elle n'avait, en réalité, paraît-il, que *10 ares* et quelques centiares. Les années suivantes, elle a sur cette même superficie restreinte donné des revenus bien supérieurs encore, s'élevant à 1.100 francs. Plus de 100 francs par are !

gade nous avons, la délaissant, pris sur la droite, et bientôt avons été en présence de Bourginelles, la jolie propriété dans laquelle M. de Marsaguet et son fils ont créé, en plein champ, des cultures maraichères, telles que celles de tomates et autres, et surtout d'asperges, dont un vaste carré a été récemment planté. Elles y réussissent parfaitement. Nous avons, avec plaisir, salué la villa restaurée naguère fort élégamment et la belle ferme qui l'avoisine (1). Un peu plus loin, au milieu des bois, nous rencontrons les épaves de l'entreprise d'exploitation des carrières de kaolin, sur lesquelles on fondait de grandes espérances, bien vite évanouies. Nous dominons la vallée au fond de laquelle le chef-lieu de la commune de Saint-Laurent-des-Bâtons, se blottit. Cendrieux est à notre gauche, nous le voyons un instant, mais passons outre sans nous en préoccuper davantage, devant le visiter ce soir. Au milieu des arbres qui s'étendent des deux côtés de la route, nous tournons à droite, descendons dans un petit vallon où prairies et leurs produits nous sourient ; puis à un détour, en face d'un castel appartenant à M. Larguerie (2), nous nous engageons dans l'avenue de Durestal.

M. et M^{me} de Sénailhac nous y reçoivent amicalement et, après un déjeuner cordialement offert, nous allons, conduits par le châtelain, visiter les cultures. De vastes luzernières ont été créées et offrent au bétail des aliments verts pendant de longs mois de l'année, plus une foule de lourdes

(1) M. de Marsaguet a donné, récemment, à Bourginelles, l'hospitalité, pendant quelques jours, à l'un des jeunes princes de la famille d'Orléans, qui était venu visiter le pays, en compagnie de son gouverneur, fils de l'honorable propriétaire de ce joli domaine.

(2) Il a été récemment acquis par M. Emmanuel de Cerval, le plus jeune des fils de la châtelaine de La Serre, près Sarlat.

charretées de fourrage sec pendant l'hiver. Quatorze hectares de prés naturels ont été nivelés avec soin et sont irrigués en partie. Un petit étang favorise l'arrosement de ces herbages; son fonctionnement va être perfectionné. Le long de ces prés sont des peupliers vigoureux pour la plupart, mais dont un certain nombre, ceux de la variété dite d'Italie, particulièrement, sont atteints de la maladie régnante et détruits par elle; des lignes d'asperges se prolongent en pleine terre; la production des céréales a beaucoup augmenté dans la réserve où l'on compte 6 bœufs, deux vaches et un cheval. De nombreux pommiers ont été plantés et fournissent passablement de cidre de bonne qualité; des cerisiers, des pêchers, des poiriers leur tiennent compagnie; châtaigniers et noyers sont prodigues de promesses, de même que les noisetiers. Des centaines de pruniers Reine-Claude s'étendent dans toutes les directions, presque tous jeunes et sur franc. Ces derniers arbres ont donné 22 quintaux de fruits. Environ 150 pruniers d'Agen, plantés dans les mêmes conditions et greffés sur mirobolan, permettent de préparer une bonne provision de pruneaux d'un mérite incontesté. Pommes de terre et betteraves présentent, ainsi que les maïs et les tabacs, un aspect satisfaisant. Les vignes étant phylloxérées sur plusieurs points, M. de Sénailhac a planté, entre leurs rangs, des ceps américains de la variété dite d'Yorck; mais, avec lui, nous avons constaté, non sans surprise, que ces nouveaux venus paraissent, dans tout le vignoble, souffrir plus du phylloxéra que les vignes indigènes, dont on retirera au contraire encore quelques barriques de vin, quoiqu'elles soient, de plus, attaquées en plein par le mildew (1). Un puissant alambic, bien installé dans les bâ-

(1) M. de Sénailhac a, depuis, remédié à cette situation par d'autres

timents de servitude, permet de distiller au besoin, les jus des prunes et du raisin. Les bois sont bien fournis; l'un d'eux renferme un clapier considérable, dans lequel les lapins de garenne abondent. En un mot, à Durestal, l'étude est incessante et le progrès s'affirme chaque jour avec prudence et sagesse.

Quittant un moment ce beau domaine nous allons, suivant un vallon frais, dans lequel naît la Louyre, gros ruisseau plus tard, qui, après un long cours, va tomber dans la Caudéau au-dessous de Lamonzie-Montastruc, en fécondant le pays qu'il arrose, gagner Ste-Alvère, avec M. de Sénailhac qui, chemin faisant, nous retrace l'histoire des événements accomplis dans la contrée que nous traversons. En l'écoutant, le temps nous paraît fuir et nous sommes arrivés qu'il nous semble être à peine partis. Le site du bourg, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bergerac, est agréable sous le rapport du pittoresque et de la belle vue dont on y jouit. Mais les rues étroites, escarpées, tortueuses, à l'exception de celle du milieu, formée par la route, y rendent la circulation difficile. On y voyait, avant la Révolution, un grand et noble château, possession et résidence de la famille de Lostanges, dont le chef portait le titre de marquis de Lostanges-Sainte-Alvère; de ce manoir, il reste une grosse tour carrée couverte de blessures, une ou deux plus petites, des débris de remparts et divers bâtiments, aujourd'hui partagés entre plusieurs familles. Le château, d'après une note que je dois à notre complaisant compagnon de route, avait été complètement rebâti en 1780. Il

plantations. Il a essayé divers cépages, notamment des Othellos méritants, paraît-il, mais il semble vouloir s'adonner aujourd'hui particulièrement aux vignes américaines greffées en variétés françaises, dont il projette d'établir une vaste pépinière.

formait une énorme masse avec double enceinte de fossés ; il était protégé par onze tours et couvrait un espace deux fois plus grand que celui maintenant occupé par le champ de foire à présent établi dans sa cour intérieure, et auquel conduisent plusieurs chemins publics. Cet édifice ne brillait pas par son style, si l'on s'en rapporte à un dessin, assez mauvais du reste, conservé par la famille. Les propriétaires habitaient plus souvent Versailles que leurs terres évaluées, dit-on, à deux millions de francs, et dont la plus grande partie se trouvait en Quercy. On comptait dans les écuries, outre les chevaux, 60 mulets qui, par monts et par vaux, transportaient les produits du Quercy dans les greniers et celliers de Sainte-Alvère. Les seigneurs de ce fief étaient fort aimés dans le pays. Le dernier marquis y résidait presque constamment, et sa femme et lui rendaient, deux ou trois fois par an, des visites aux familles notables de la bourgeoisie locale. Ce sont les habitants de Belvès qui détruisirent le château, par ordre de Lakanal (1). Les matériaux furent enlevés par les uns et par les autres, les meubles disparurent aussi ; mais, dit notre historiographe du moment, ils ne sont pas tous perdus, et on pourrait en retrouver bon nombre, d'après lui, dans des localités d'arrondissements voisins, notamment, dans une maison bâtie vers époque peu loin de là, entre autres des lambris, des parquets, de belles cheminées et un escalier en pierre.

Comme on vient de le dire, les seigneurs de Lostanges étaient fort populaires à Ste-Alvère ; ils y faisaient, en effet, beaucoup de bien et s'y montraient très généreux. En 1776, le marquis fit convoquer la municipalité de cette ville sur la place et lui exposa que, sa résidence

(1) Toujours à l'œuvre pour détruire à tort et à travers, ce *conservateur* des monuments.

étant terminée, il allait s'occuper de faire reconstruire l'église paroissiale, si la commune voulait contribuer à cette œuvre. Les conseillers répondirent respectueusement qu'ils regrettaient de ne pouvoir le faire à cause des mauvaises années que l'on avait eu à traverser. Le marquis lui-même était obéré, sa caisse était vide ; mais son frère, chevalier de Malte (1), se chargea de tous les frais. L'église coûta 30,000 livres, payée de ses deniers. Elle n'était pas terminée, quand, sous le souffle de la Terreur qui commençait à sévir, les donataires émigrèrent et ne reparurent plus dans leur ancienne possession démembrée et partagée entre plusieurs autres propriétaires.

Cette église est maintenant achevée, d'aspect majes-

(1) Ce chevalier de Lostanges est une des gloires du Périgord. Entré de bonne heure dans la carrière militaire, il prit une part brillante, aux combats livrés par nos flottes aux Anglais, pendant la guerre qui amena l'indépendance des États-Unis du Nord de l'Amérique. Agé de moins de dix-huit ans, il reçut la croix de Saint-Louis, quoique régimentairement on ne pût l'obtenir qu'à l'âge de 25 ans révolus, tout au moins, et que, en outre, il fût chevalier de Malte, titre qui ne lui permettait pas de recevoir d'autres décorations que celle de l'Ordre. Il dut cette double faveur à son héroïque conduite lors du célèbre combat de la frégate française *La Surveillante* contre le bâtiment de guerre anglais *Le Québec*, combat pendant lequel il remplaça le commandant blessé gravement et fut lui-même sérieusement atteint trois fois d'autant de coups de feu. Emigré en 1793, il rentra en France après la Terreur, fut employé de nouveau dans la marine de l'État et reçut, des mains de Napoléon I^{er}, la croix d'honneur au fameux camp de Boulogne. Chargé, plus tard, d'organiser la flotte napolitaine, il s'acquitta de cette mission à l'entière satisfaction de Murat, qui régnait alors et qu'il servit jusqu'à la Restauration. C'est lui qui fit ériger, à cette dernière époque, le monument élevé à la mémoire de Cathelineau et arracha à la misère la veuve de l'illustre généralissime de l'armée vendéenne. Il est mort à Nice, en 1836. Le roi Charles X lui avait fait cadeau d'un ta-

tueux, gâté malheureusement au dehors par l'aspect de son clocher dont la flèche est à refaire. L'intérieur du temple est remarquable, on y voit une haute coupole, à droite et à gauche de laquelle sont deux chapelles; l'abside, d'un très bon style, possède un bel autel; les fenêtres sont ornées de vitraux peints d'une réelle valeur. La mairie, à laquelle on accède par un large perron, s'élève à côté de la halle, entourée d'arcades, en contre-bas de la route vers le sud de la petite place qui touche l'église. Plus haut et au nord-est, au milieu d'un bel enclos, se trouve un couvent de religieuses, appartenant à l'Ordre de Ste-Marthe du Périgord, qui y dirigent une école de filles, fort bien tenue. C'est une fondation du vénérable curé-doyen, M. l'abbé de La Chapelle, qui a consacré une grande partie de sa fortune à cette utile création (1). On voit à Ste-Alvère plusieurs maisons ayant du cachet et de l'élégance sans afféterie. C'était jour de marché. Les baraques nombreuses encombraient les voies publiques, et, plus loin, le bétail avait été conduit en quantité sur les places, mais ses

bleau représentant le combat de la *Surveillante*. Cette toile appartient à présent à l'un de ses petits-neveux.

Monseigneur de Lostanges, prélat d'une haute vertu, qui administra le diocèse de Périgueux de 1825 à 1856, avec un zèle et une activité sans cesse en éveil, mort à la tâche, subitement emporté au milieu de ses travaux apostoliques, et qui a laissé dans les souvenirs de ses contemporains une mémoire vénérée qui vit encore parmi nous, était de la famille de ce vaillant soldat et lui appartenait par une parenté proche. Il combattit intrépidement pour la Foi, comme les siens avaient combattu pour leur pays, qu'il aimait profondément à leur exemple.

(1) Il devait y être joint un petit établissement hospitalier, d'après les vœux du fondateur, mais le manque de ressources ne l'a pas encore permis. La chapelle est un véritable bijou. C'est l'œuvre de M. Lambert, architecte à Périgueux.

prix tendaient sensiblement à la baisse. Les froments, néanmoins, se vendaient de 20 à 21 fr. l'hectolitre, réglé, suivant l'usage, à 80 kilogrammes, toile déduite. La soule allait et venait, augmentée par le 108^e régiment d'infanterie de ligne revenant des grandes manœuvres. Auberges, cabarets et cafés étaient pleins ; il a dû rester pas mal d'écus entre les mains de leurs propriétaires et gérants.

En sa qualité de résidence d'un juge de paix, Ste-Alvère possède une brigade de gendarmerie, un bureau de poste, un receveur de l'enregistrement, un percepteur, plusieurs autres fonctionnaires administratifs ; il y a, de plus, un vérificateur de la culture des tabacs ; l'on y compte un instituteur libre, un notaire, un médecin. De nombreuses routes s'y croisent. La vallée est joyeuse et ombragée, avec prairies et beaux jardins. Mais les côteaux qui l'avoisinent sont presque absolument nus, par suite de l'invasion du phylloxéra, et la culture pourrait être mieux comprise et pratiquée sur son territoire, où les produits étaient, en ce moment, loin de valoir ceux que nous avons rencontrés jusque-là depuis le matin.

Le canton est un des moins considérables de la Dordogne ; il ne compte que huit communes avec 5,900 habitants répartis sur 11,300 hectares, soit environ 50 par kilomètre carré. (1)

(1) Le nom de Ste-Alvère est celui d'une sainte martyre née en Périgord, qui y fut mise à mort par les Normands, quand ils ravagèrent le pays. Elle y eut la tête brisée, et l'on a longtemps conservé son crâne entamé par le coutelas du bourreau. L'on voit encore, dans l'église paroissiale, le reliquaire qui le contenait ; il est en forme de buste doré, orné de pierreries et fort ancien. Cette vierge avait été sacrifiée pour sa foi au lieu qui fut son berceau. Peu à peu celui-ci s'est transformé en petite ville qui a gardé son nom patronymique, mais d'où le culte de Ste-Alvère a presque disparu. La principale fête vetive du bourg se célèbre, en effet, le jour de Saint-Pierre-ès-Liens.

Gens et animaux partent, la journée commerciale étant finie. Nous suivons cet exemple et, rebroussant chemin, allons reconduire M. de Sénailhac jusqu'à l'entrée de l'avenue de Durestal (1), où nous le quittons, après lui avoir exprimé nos remerciements pour sa gracieuse réception, celle de M^{me} de Sénailhac et de ses charmants enfants. Nous regagnons les hauteurs en montant dans les bois traversés le matin, puis tournons à droite et, bientôt, un spectacle inattendu s'offre à nos regards. Nous sommes sur un plateau mouvementé, découvert, cultivé partout, chargé de beaux maïs, tabacs, betteraves, raves, prés coderes, le tout en général, de nature fort satisfaisante.

Cendrieux, la plus importante commune du canton de Vergt, après cette petite ville, se révèle ainsi, richement ceinturé. Nous l'atteignons bientôt. Point de pavé, point d'ordre dans les habitations, mais plusieurs de celles-ci sont grandes, commodés et ont de jolis jardins. Au milieu du bourg, une petite halle s'ouvre sur une petite place. Là, se tiennent, à différentes époques de l'année, des foires assez fréquentées. L'église, étroite, grise et sombre, avec des fenêtres longues et sans largeur, possède une coupole byzantine, au milieu du transept, de chaque côté duquel est une chapelle ; la grande abside ne me paraît avoir rien de notable. A l'intérieur, tout est bien tenu. L'on y pénètre par une pente douce, planchéiée, supportant le bénitier établi sur un trépied. Ce sentier se prolonge ensuite en se retrécissant jusqu'au sanctuaire, en constituant de celui-ci à l'entrée de l'édifice un passage entre les deux rangs de chaises, usage

(1) Cette propriété appartenait à l'arrondissement de Périgueux : elle fait partie du canton de Vergt.

généralement suivi dans la contrée. Le clocher est une tour basse et exiguë. Mais si elle n'en impose pas, du moins aux yeux du profane, cette église n'est pas sans mérite au point de vue de l'archéologue. Voici ce qu'en dit le savant M. de Roumejoux, dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser. « ... J'avoue qu'elle n'est point belle, malgré les réparations de M. Vauthier (1); mais elle est intéressante par son plan cruciforme, sa coupole, ses chapelles latérales et son chœur affectant la forme d'un T. Je la crois du commencement du xiii^e siècle. Au xv^e siècle, on y ajouta deux chapelles, et M. Vauthier pense que ce fut Antoinette de Veyrines, veuve de Jean de Lostanges, assassiné en 1466, qui les fit bâtir. Le clocher est de 1583, avec cette inscription en lettres ornées :

I. S. M. M. I. Pour SERVIR A
L'EGLISE DE SANDRIEUX

TE DEUM LAUDAMUS. »

Il ne reste aucun vestige de l'ancien château qui, d'après M. de Mourcin, portait le nom de Berbillon. Un très vieux et très large chemin, reliant Toulouse à Bordeaux, traversait le territoire de Cendrieux, non loin du boarg actuel, lequel est à une distance considérable de Vergt, son chef-lieu de canton. On devrait bien le doter d'un bureau de poste aux lettres. Il paraît être la résidence de chasseurs intrépi-

(1) M. Vauthier a été, comme on le sait, depuis le commencement des travaux de reconstruction de St-Front de Périgueux, jusqu'à sa mort, l'architecte adjoint et le zélé collaborateur de M. Abadie. On lui doit de nombreux et importants travaux exécutés dans le département sous sa direction personnelle.

des, si nous en jugeons par la beauté des chiens, leur nombre et les aboiements sonores dont ces intrépides fouilleurs des bois ont salué notre entrée.

A la descente, les récoltes et les prés naturels ont encore persévéré longtemps, même après que nous eûmes dépassé les dépendances d'une ferme qui nous a paru très intelligemment dirigée. Les vignes, sur le sommet et sur les parties immédiatement au-dessous du village, nous en ont offert plusieurs carrés tenus avec un soin bien compris, travaillés comme il convient de le faire à de bons viticulteurs, et chargés de beaux raisins. Plus bas, nous avons rencontré quelques taillis et passé près d'une belle source formant un frais bassin environné d'une prairie verte que ses eaux contribuent à vivifier avec succès. Le chemin se déroule ensuite sur des déclivités prononcées, dans un paysage triste, avec des bois tantôt clairs, tantôt fourrés, et des échappées de vues sur des côteaux rocheux et très fréquemment nus. Enfin, il tourne à gauche, nous nous dirigeons vers l'ouest et arrivons à l'extrémité de la vallée du Vern, dont la fontaine, que nous avons laissée de côté, plus haut, est, sans doute, l'origine principale. Cette vallée est d'abord un peu pierreuse, avec chaumes sur lesquels s'ébattent de nombreux dindons gardés par des enfants; puis les prés se développent et l'odeur balsamique des regains que l'on rentre, séchés dans de bonnes conditions, nous flatte agréablement. Par malheur, çà et là le marécage apparaît, et alors la scène change; elle y devient même regrettable sous tous les rapports. Pourquoi ne pas assainir entièrement ces pacages? Ce ne serait ni long ni difficile, ni très coûteux probablement. Nous arrivons près de Salon, où nous reprenons la route parcourue hier, et rentrons à Vergt au plus vite, pour y passer la nuit.

A l'aurore nous sommes debout. Notre équipage arrive

et nous affrontons une longue côte après avoir côtoyé le vallon dans lequel s'engage la route de Vergt à Creyssen-sac. Le fond de la conque a peu de largeur et les penchants des collines qui l'enserrent, sont presque dépourvus de végétation, notamment celui de droite ; les vignobles y étant entièrement perdus. Leurs produits naguère faisaient la richesse et étaient la gloire du pays. De beaux châtaigniers et des noyers nous accompagnent de loin en loin, les derniers formant plusieurs groupes de temps à autre. Nous arrivons au sommet ; découvrons-nous ! Cette haute plaine ondulée renferme le domaine qui vient de conquérir, dimanche dernier, le prix cultural du Comice. Nous le verrons demain. Divers de ses voisins ont obtenu, dans des joûtes précédentes, soit pareille distinction, soit d'autres palmes d'aussi grande valeur. Les travaux paraissent bien conduits, les récoltes sont propres et ont bonne mine, même la vigne, en plus d'un endroit. Les bois commencent, interrompus par quelques clairières ; ils sont verts et vigoureux. Quel dommage que ces beaux arbres ne donnent plus, grâce aux traités de commerce, que de faibles revenus ! Les châtaigniers et les noyers, couverts de fruits, sont d'une exubérante végétation, sur le bord du chemin surtout. Ces splendides végétaux seraient plus admirés et l'objet de plus de soins en France, s'ils étaient exotiques et moins utiles. Nous coupons la grand'route de Paris à Barèges et continuons notre trajet vers l'ouest ; toujours même spectacle, même végétation arborescente puissante. Nous apercevons la belle habitation de M. Playoult et traversons la grande et magnifique pinière qu'il a créée. Les arbres en sont d'une grosseur et d'une hauteur remarquables. L'on travaille à les éclaircir, en abattant les moins beaux, pour donner plus d'air et de facilité de croître aux autres. De grandes piles de rondelles, destinées, probablement, à être converties en traverses pour chemins de fer,

sont disposées le long de notre parcours. Dépassant cette verte forêt, nous prenons un nouveau chemin encore inachevé, bordant des pentes rapides et près duquel sont des vignes passables encore. Une demi-heure après, nous arrivons aux Bourbous, dont le propriétaire nous attend.

M. et M^{me} du Mas nous y reçoivent, comme de vieilles connaissances, à leur table hospitalière d'abord, dans leur salon ensuite, et enfin sur la belle terrasse, dominant une immense et fort remarquable prairie naturelle, qui descend jusqu'au bas du tertre, où elle va se joindre à celles du vallon ; nous passons avec eux d'agréables instants. M. du Mas gouverne avec sagesse cette terre de 200 hectares, difficile à travailler, au sol un peu rude et à laquelle il fait rendre de bons produits. Il veut bien nous accompagner à quelque distance ; c'est avec un véritable plaisir que nous profitons de cette bonne fortune, et nous arrivons, toujours causant, à Creyssensac. Ce hameau, car ce n'est pas autre chose, chef-lieu d'une commune peu peuplée, n'a pas de desservant. C'est le curé de Chalagnac qui en fait l'office et vient, chaque dimanche, dire la messe dans sa modeste église au modeste petit campanile pourvu d'une seule cloche de bien faible échantillon. Il n'y a qu'une simple nef, voûtée en berceau, dont la courbe est formée par un plafond en bois peint en gris et divisé en caissons. Des boiseries sculptées, assez dignes d'attention, sont placées, comme rétables, en arrière des deux autels latéraux ; le grand autel est lui-même en bois artistement travaillé. Outre cet humble sanctuaire, la commune en possède une autre au bourg de Pissot, qui commandait jadis, à titre de chef de territoire municipal distinct, à une grande étendue de pays, annexé maintenant à Creyssensac et qui vise à recouvrer son ancienne autonomie. Mais la population totale des deux associés ennemis est trop faible pour que satisfaction puisse être donnée à ce souhait séparatif. Tout à côté du village de

Creyssensac, est le château de ce nom, bâti par M. Bachon, ancien écuyer du fils de Napoléon III. Cet édifice, que précède un perron solennel, est lourd, bas, sans style. Rien de féodal, aucun droit au titre qu'il porte ; c'est tout simplement une grosse maison rurale, autour de laquelle il y a peu d'agréments. On y voit une belle et ombreuse garenne, une pièce d'eau qu'alimentait un jet maintenant arrêté, de grands bâtiments de servitude. Les vastes champs qu'il entourent conservent encore les marques de la prospérité qu'ils durent à notre collègue, M. Delingeas, ancien régisseur de cette terre et maintenant établi, au même titre, auprès de Montpon-sur-l'Isle dans celle des Grillauds, appartenant à M. le comte de Chantérac. De grandes prairies naturelles, à côté de bois épais, des vignobles, dont plusieurs bien dirigés sont couverts de grappes nombreuses, font honneur à cette exploitation. M. du Mas ne peut nous suivre plus loin, des affaires le rappelant aux Bourbons. Nous le remercions de les avoir oubliées un instant pour nous, et après lui avoir témoigné notre reconnaissance pour son bon accueil et celui de M^{me} du Mas, nous reprenons le cours de notre excursion, fâchés de ne pouvoir la terminer avec lui.

Tout aussitôt, nous nous engageons dans une descente longue, tortueuse, rapide, sur un chemin nouvellement ouvert et où les pierres ne manquent pas. Avec un attelage moins solide que le nôtre nous mettrions pied à terre ; mais que de temps perdu ! Ce serait, d'ailleurs, faire injure à notre mule qui n'a pas l'air de s'en inquiéter le moins du monde ; elle va, sans se lasser, au grand trot, sans le moindre faux pas. En un clin d'œil, elle nous conduit à Saint-Paul-de-Serre, assis au fond d'une vallée, sur un limpide ruisseau, l'un des principaux affluents du Vern, et dont l'onde contribue grandement, ici, à alimenter une vaste et charmante pièce d'eau. Près de la bourgade, on cons-

truit une école qui coûtera cher aux contribuables. Vis-à-vis est la belle maison de M. Trarieux et de M. O. Pradier, son gendre, juge de paix et président du Comice du canton. L'église, réparée tout récemment, est surmontée d'une petite flèche bleue. Sa nef est en plein cintre. Elle a deux chapelles latérales et un joli maître autel. En en sortant, je suis tout surpris et tout réjoui de rencontrer à sa porte un aimable vieillard, M. Bosredon, qui porte légèrement le poids de 80 ans passés. Ce robuste octogénaire, ancien juge de paix, est, actuellement, maire de la commune du Change, dans le canton de Savignac-les-Eglises, paroisse dont il est originaire. Nous nous connaissons depuis longtemps, nous échangeâmes quelques paroles affectueuses et de larges poignées de mains. Je voudrais rester davantage avec lui. Mais le capitaine m'appelle. — « Présent ! » — et nous voilà repartis. La rampe est dure, elle se prolonge au soleil, qui n'est pas sans ardeur, d'autant moins que nous sommes exposés à la reverbération du chemin et des pierres blanches entassées de distance en distance ; un instant, pourtant, nous avons joui de l'ombre, grâce aux beaux pommiers plantés par M. Pradier, couverts d'un large feuillage et de fruits éclatants ; mais ils ont disparu ; nous montons, nous montons toujours aux flancs des déchirures profondes, encaissant la vallée bien sèche, si ce n'est sur les bords du ruisseau. Descendons-nous de voiture ? Nous nous le demandons et sommes presque décidés à le faire ; mais notre mule, comme si elle avait compris notre entretien, s'arrête, dresse les oreilles, agite ses grelots, nous regarde, se ramasse sur elle-même et part comme un trait. D'un seul élan, elle nous a conduits en haut.

La plaine élevée nous offre des bois et de rares cultures. Nous l'abandonnons presque aussitôt et nous inclinons vers des bâtiments, jeunes à l'air engageant, qui semblent nous

appeler. C'est Courbe, la propriété renommée de M. Bost, qui a remporté, pour cette exploitation, le prix d'honneur cultural de la seconde catégorie (domaines au-dessous de 50 hectares) au Concours départemental de Périgueux, il y a quelques jours. Parfaitement reçus par le lauréat et sa famille, nous visitons, en compagnie de M. Bost fils, les champs victorieux. De grands remaniements de terre ont été opérés. Avec eux des friches converties en luzernières, des chemins ruraux rectifiés, d'importants nivellements, des haies enlevées, des talus détruits et la terre en provenant judicieusement répandue sur les parties cultivées, de belles et grandes pièces de sainfoin, des prairies naturelles créées, l'irrigation bien entendue de celles placées dans le vallon qu'arrosent une grosse fontaine et un ruisseau partant de deux sources, tels sont les titres légitimes à la haute distinction bien méritée par l'agriculteur vaillant, brillamment récompensé. Nous n'avons pas pu tout voir, le loisir nous manquant pour pousser jusqu'au bout cette exploration intéressante. Mais ce que nous avons pu constater suffit à démontrer combien MM. Bost étaient dignes du triomphe. Nous le savons, ils comptent ne pas s'en tenir là. Point de doute qu'ils ne perfectionnent encore, avant peu, leur œuvre commencée et, avec succès poursuivie, dans un sol rude et accidenté de nature à rebuter des hommes des plus entreprenants et énergiques. Leurs beaux navets, leurs magnifiques betteraves, prouvent, en outre, qu'ils se préoccupent des moyens d'entretenir désormais un bétail plus nombreux et d'arriver, de cette manière, à une plus grande quantité de fumier, chose, bien nécessaire toujours, et surtout en pareil terrain.

De retour à la maison d'habitation, nous pénétrons dans la basse-cour, où l'on nous montre les jolis animaux, volailles et autres qui, par leur choix excellent, les soins

vigilants que l'on prend d'eux, font tant d'honneur et valent, chaque année, tant de palmes brillantes à l'habile ménagère qui sait en tirer à la fois honneur et profit.

Nous entrons ensuite un instant au salon pour prendre congé et nous présentons nos vœux les plus sincères aux entreprenants et habiles propriétaires de Courbe. Tout à coup, une porte s'ouvre et nous nous trouvons en face d'une splendide collation préparée à notre intention, à notre insu ; constatation nouvelle que toujours et partout on fait facilement, vite et bien, ici, tant on en a l'habitude. A la vue de ces magnifiques fruits, de ces friandises délicates et engageantes, qu'on nous offre avec instance, nous demeurons un moment indécis, mais nous consultons, avant de nous arrêter à une détermination, nos consciences et nos montres. Les unes et les autres nous répondent sans hésiter que le temps nous manque. L'attrait donc ne saurait nous arrêter un instant ; nous nous laisserions d'ailleurs trop facilement et, sans nous en apercevoir, aller à prolonger la séance, surtout avec des hôtes aussi aimables. La mule est attelée ; elle piaffe d'impatience. Partons ! Nous nous contentons en conséquence de savourer un ou deux grains de raisin, dignes de la Terre de Chanaan, et, après avoir pris rapidement congé, fuyons vers l'est, écoutant la voix du devoir. On ne sera pas inquiet à notre sujet, à Vergt, à l'heure du diner de famille.

En peu d'instants, nous arrivons à travers de jolis bois au-dessus d'une dépression contrefort du tertre où est groupé le chef-lieu de la commune de Chalagnac. Des constructions neuves y attirent les regards et, parmi elles, l'église paroissiale se distingue en première ligne. Elle est grande, de belles proportions, mais son abside est trop courte, relativement à la longueur de l'édifice et elle manque encore de clocher. En avant, faisant face à la route, apparaît le presbytère, couvert d'ardoises et gai.

Cette demeure est accompagnée d'un vaste enclos, qui vient vers nous, d'abord en cultures, puis formant un verger rempli d'arbres fruitiers bien venus. Dans cet enclos, on récolte beaucoup de fourrages, et M. le curé de la paroisse y a obtenu de très beau tabac, classé parfaitement, dont il a retiré jusqu'à 200 francs ; mais sa préparation le fatiguant, il s'est vu contraint d'abandonner cette plante pour d'autres produits (1). Le haut du cirque est complanté de vignes en joëlles en parfait état et la vendange qu'on va commencer sera très abondante cette année. Ainsi, c'est une remarque que l'on ne peut s'empêcher de faire, la vigne perdue sur presque tous les versants où le terrain est peu profond, résiste encore et tient bon avec succès sur beaucoup de plateaux, surtout lorsqu'elle est travaillée soigneusement, dirigée en lignes simples et espacées, entre lesquelles on obtient d'autres récoltes fumées. N'y a-t-il pas là quelques motifs d'espérer un peu qu'on pourra la sauver, du moins en certains sols et à certaines expositions, en l'engraissant et en la cultivant de cette manière (2) ? Autre observation. Il est rare que les vignes en hautains soient phylloxérées sérieusement n'importe où ; de plus, la vigne sauvage est robuste presque partout, malgré l'épidémie régnante. Ne peut-on pas tirer de là quelque

(1) M. le curé de Chalagnac est un partisan décidé de la reconstitution des vignobles par la vigne française pure, qu'il cultive actuellement, dans son enclos, en compagnie, d'ailleurs, des vignes américaines, qu'il étudie toujours soigneusement.

(2) Au concours viticole qui vient d'avoir lieu dernièrement (1891), à Périgueux, par les soins de la Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, M. Dupérier, maire de Chalagnac, a remporté le second prix pour les vignes françaises pures.

enseignement ? et cette variété rustique, fille de notre pays, ne serait-elle pas apte à devenir porte-greffe, peut-être autant que telle ou telle espèce américaine prônée ? Je ne me prononce pas en ce grave sujet ; Dieu m'en préserve ; mais il semble qu'il y aurait quelques essais à tenter en ce sens.

Pour la seconde fois depuis ce matin, nous traversons la route nationale de Paris à Barèges. Nous passons à la porte de Rossignol, en regrettant que l'approche de la nuit ne nous permette pas de visiter l'honorable famille de Roumejoux ; mais je suis heureux de penser que je puis, du moins, donner quelques détails sur cette terre, grâce à une communication due à son possesseur, notre distingué collègue. Il m'écrit : « L'habitation actuelle a été construite entre 1775 et 1778, par M^{lles} de Bertin, sœurs de l'ancien ministre de ce nom, sous les rois Louis XV et Louis XVI. C'est dans une des métairies en dépendant, Le Ronteix, que fut cultivée, concurremment avec Bourdeilles, la pomme de terre, pour la première fois, en Périgord. La propriété de Rossignol s'étend sur 275 hectares, dont la plupart sont couverts de bois, chênes ou châtaigniers. Le sol arable y est de qualité moyenne ; en un mot, de ceux qui fournissent de tout un peu, sans avoir de produit spécial. Quelques plantations de vignes avaient été réalisées, non sans succès, et commençaient à donner, lorsque le phylloxéra, faisant périr les jeunes comme les anciennes, est venu détruire les espérances qu'on fondait sur elles. On augmente les fourrages, qui réussissent assez bien. » M. de Roumejoux ajoute qu'il ne faut pas ici songer à l'élevage, mais seulement à l'accroissement du nombre des têtes de bétail, et encore, pour le moment, quel bénéfice en tirer dans les circonstances pénibles que traverse l'agriculture, ne pouvant obtenir nul

profit, grâce à la législation qui nous ruine (1).

Des fourrés magnifiques nous accompagnent jusqu'au-près d'Eglise-Neuve, où nous ne nous arrêtons pas, nous contentant de noter au passage son église à l'élégant clocher, ses jardins et son école en construction. Le vallon, qui s'ouvre à faible de distance de ce village, est très froid par suite de sa direction vers les fonds humides, et trop souvent, au printemps, une fraîche matinée, accompagnée de chauds rayons de soleil, y voit des arbres fruitiers, et les chênes eux-mêmes, perdre, en quelques minutes, sous l'effet de la gelée, la gracieuse couronne de leur verdure naissante. Pourtant, quels noyers majestueux ! Quels énormes et robustes châtaigniers ! — Deux courriers, l'un allant sur Périgueux, l'autre en arrivant, nous croisent en sens divers ; les cloches s'ébranlent dans la vallée, sonnant l'*Angélus*. Hâtons-nous ; allons dîner.

Aujourd'hui mercredi, voilà déjà toute une semaine que je suis à Vergt ; je ne saurais y rester plus longtemps ; demain donc, je m'en éloignerai, plein d'une vive et profonde reconnaissance pour la manière dont j'y ai été reçu, hébergé, conduit, partout où j'ai manifesté le désir d'aller, par l'excellent capitaine Malafaye, et toujours amicalement traité par ses honorables frères, sa nièce et ses neveux, qui n'ont, avec lui, qu'un cœur et qu'une âme. Je vais consacrer la journée qui me reste à passer en

(1) Cette législation, remontant à 1862, a été modifiée sur quelques points importants par les dernières mesures douanières prises par le gouvernement. Espérons que ces mesures seront complétées avant peu comme il convient.

M. le comte de Fayoile, gendre de M. de Roumejoux, a obtenu, lors du dernier et beau concours régional de Périgueux, en 1890, trois prix, dont un premier, pour ses bêtes à cornes de la race garonnaise

revue quelques domaines, usines et exploitations que l'on m'a désignées, dans le voisinage. Je commence, après avoir donné la liberté de vaquer à ses affaires à mon hôte, par une petite tournée sur le coteau dominant la ville, au nord. Je traverse, pour y parvenir, au-dessus du champ d'expérience établi pour éprouver la résistance au phylloxéra des divers cépages américains, un jardin bien tenu, dans un sol qui ne me paraît pas de la première qualité. M. Buisson, père du sténographe, bien connu, de ce nom, ne dédaigne pas de le travailler de ses mains avec zèle, avec amour et intelligence, et il y obtient de beaux résultats. Après cette reconnaissance dans la montagne, et avoir déjeuné avec le capitaine qui vient de rentrer, nous nous dirigeons vers le champ auquel la prime d'honneur du Comice a été décernée dimanche dernier, et dont le propriétaire est venu nous chercher dans sa voiture, M. Malafaye et moi. Nous partons de nouveau par la route que nous avons suivie hier en sortant de la ville. A la cime du coteau, nous prenons à pied, vers la gauche, à travers terres, et arrivons sur un domaine s'inclinant au penchant d'une conque, origine d'un vallon qui descend et fuit ensuite à l'ouest, vers l'horizon bordé de hauteurs où sont des vignes phylloxérées et des bois. Au-dessus, tout près de la maison, une source abondante remplit un grand bassin entouré de beaux arbres. De toutes parts l'eau suinte du roc aux environs ; des *bouillidours* donnent naissance, pendant l'hiver, à de nombreux ruisseaux supplémentaires et des fontaines permanentes sourdent, dans diverses directions, à la même altitude. Il serait facile de capter et de réunir tous ces courants dans un vaste réservoir unique, d'où partiraient des rigoles maîtresses et des colatures, environnant le cirque entier et le couvrant, à volonté, d'une couche limpide, suffisamment épaisse qui, jointe à une bonne fumure, assurerait la production d'une

herbe abondante et de première qualité, sur la pente et sur le vallon entier, transformé d'une manière heureuse en riche herbage. Les terres arables, morcelées fâcheusement en parcelles multipliées, portent de bonnes récoltes en maïs, tabacs, betteraves et un admirable champ couvert de raves bien venues, malgré la sécheresse de l'été. Le rendement moyen en froment n'est pas encore assez élevé, ne dépassant guère, en moyenne, 12 hectolitres à l'hectare, chiffre qui serait bien supérieur, si, dans ces terrains secs et durs, on pouvait disposer de plus d'engrais que n'en produisent six bœufs, une vingtaine de bons moutons périgourdins, quatre pores et un peu de volaille. Les châtaigniers sont superbes et promettent beaucoup de fruits, étant chargés de *hogues* du sommet jusqu'au bout des branches inférieures qui touchent terre, tant elles plient sous le poids heureux qui les charge. Plusieurs de ces arbres sont de vrais colosses et on ne peut plus ornementaux. La grange est trop basse de cerveau. Le sol sur lequel reposent les animaux devrait être remanié, pour leur donner plus de facilité de mouvement.

En revenant, nous avons été voir l'usine de M. Bardonnaud, l'un des principaux tanneurs du département. Elle renferme environ dix-huit cuves; ses moteurs ont été fort améliorés, de même que la chute d'eau. La renommée de cette maison va grandissant sans cesse. A deux pas, est une grange fort étendue, toute neuve, ménagée pour 14 bêtes à cornes et pouvant, en outre, contenir un matériel agricole considérable, avec une forte quantité de foin, dont il a été recueilli, cette année, près de 600 quintaux. Sur ce nombre, 300 sont destinés aux six bœufs installés dès maintenant, et 300 ont été vendus. Cette grange, située dans une vallée basse, le long d'un ruisseau peu vif, est humide et devrait être corrigée de ce défaut. Le rendement du froment, dans les terres du domaine dont elle dépend, est de

16 hectolitres à l'hectare. Une autre grang placée presque vis à vis, sur le versant de la chaîne opposée et à mi-côte, est un vrai monument de l'architecture rurale, d'il y a deux cents ans, alors que la main d'œuvre et les matériaux étaient à bon marché. C'est un bâtiment d'une longueur énorme, éloigné de la maison des colons qui s'en trouve à plusieurs centaines de mètres. Les poutres qui soutiennent le plancher et la toiture ont près de 40 pieds de portée et sont de grosseur égale d'un bout à l'autre. Elles sont de fort échantillon et les chevrons ont une ampleur que l'on ne connaît plus actuellement. On pourrait, dans cet espace, où la place ne manque pas, loger 50 bœufs ou vaches, au moins, avec de nombreuses charrettes et tous les instruments possibles en usage dans une importante exploitation. Il serait facile, en outre, d'y tailler, très convenablement, des installations pour une famille considérable de métayers.

Après ce détour vers le haut du bourg, au sud-ouest, le second frère de M. Malafaye et moi nous sommes transportés au village des Guinaux, à 4 kilomètres environ de la ville. Nous avons passé d'abord à travers des bois fourrés, presque impénétrables en certains endroits, et pris ensuite une route charretière qui nous a permis d'atteindre le domaine de M. Roche, l'apiculteur dévoué. Il nous a montré 50 ruches, toutes de système et de construction primitifs, lui rapportant à peu près 200 francs, en miel et cire de bonne qualité, année commune. Avec des ruches perfectionnées, il pourrait en retirer le double. Les champs voisins portaient de bon tabac, de jolis maïs, des trèfles, des pommes de terre, des betteraves, des topinambours, dont la culture se répand de plus en plus dans le canton. Il y faudrait joindre des prairies artificielles plus nombreuses, en luzerne, sainfoin, trèfles et autres légumineuses ; il y aurait plus de fumier et tout en irait mieux.

en fait de récoltes, même celle du miel. Nous sommes redescendus dans la vallée où de nombreux chars rustiques cheminaient chargés de regain odorant, dont la dessication s'est faite à souhait. Nous avons encore noté la magnificence des noyers et surtout des châtaigniers, aux dômes majestueux, arbres à pain, donnant plus à coup sûr, dans certains sols, que ne pourraient jamais le faire des froments qui seraient mis à leur place, ce qui n'empêche pas que, trop souvent, comme nous l'avons vu hier encore, on les arrache pour défricher, quand déjà les bras et les engrais manquent à la terre. Les intelligents propriétaires qui se livrent à cette spéculation pensent et s'imaginent être progressifs et comprendre leurs intérêts, en agissant ainsi. Grand bien leur fasse !

Une belle réunion de famille, à laquelle assistaient les frères et les neveux du capitaine, plusieurs agriculteurs du voisinage, des amis et le sympathique curé de Vergt, M. l'abbé Jolivet, a clos cette journée, la dernière de mon séjour sous un toit où règnent l'honneur et la bonté. Nous nous sommes séparés tard, en échangeant de cordiales poignées de mains, des vœux sincères pour un heureux avenir de nous tous et de notre cher pays. Puisse-t-on nous tous nous revoir bientôt !

Quand nous arrivons devant le bureau de la diligence, celle-ci tout attelée d'avance, quoiqu'il y ait encore plus de vingt minutes avant que sonne l'heure du départ, est entièrement pleine et, bien que j'aie retenu ma place depuis deux jours, je ne puis trouver à me caser. Le capitaine, ses neveux et moi réclamons vivement, forts de mon bon droit, et le conducteur se décide à me rendre enfin justice, en faisant évacuer, par une intruse, un des coins du coupé. Mais il arrive encore une, deux, trois, quatre personnes qui veulent aller à Périgueux ce jour-là, quoique ce ne soit pas un jour de marché. C'est qu'on a souvent des

affaires dans la *grand ville* et qu'on ne peut pas toujours les remettre. L'entrepreneur, qui voit par là-même une aubaine pour lui, se détermine à joindre à sa voiture ordinaire un char à bancs spacieux pour recevoir le trop plein des voyageurs, dont la plupart reviendront à Vergt ce soir. Le nouveau véhicule est très commode, je n'y serai pas trop à l'étroit, ni forcé de me courber pour voir le paysage et il est attelé de mon amie la mule blanche, qui semble me reconnaître et hennit courtoisement en m'apercevant. Comment ne pas répondre à son appel, comme à toutes ces conditions de bien-être et de beau temps par-dessus le marché ! Je saute donc à terre et vais m'asseoir dans le char de renfort, en offrant à la voyageuse déposée l'encoignure que je lui avais reprise et qu'elle réoccupe avec empressement, heureuse de s'y caser auprès d'une dame de sa connaissance qu'elle était venue y joindre. Tout va pour le mieux !

Sept heures sonnent à l'église paroissiale; nos hôtes de la semaine qui vient de s'écouler si pleine d'attraits et d'enseignements pour moi, me tendent leurs mains, que je serre avec effusion dans la mienne ; nous échangeons des souhaits, et, jusqu'au tournant de la route, nous nous criions : Au revoir ! Puisse, je le répète, ce souhait ne pas tarder à se réaliser, c'est mon vœu bien sincère.

Nous marchons rapidement et gaiement, car tous mes compagnons de route sont de bonne humeur ; seul, je suis un peu triste de quitter mes vieux amis. Mais je vais revoir ma famille, et il est bien temps que je n'abuse plus de la complaisance de ceux que je quitte. Voici la route qui descend dans le vallon du Cern. Nous quittons le canton de Vergt. Je me retourne et salue de la main et du cœur cette hospitalière contrée où j'ai trouvé si bon accueil, si franche et si large bienveillance, dont je conserverai toujours le reconnaissant souvenir, où j'ai tant vu de zèle, d'é-

mulation pour le bien, où tout annonce que le progrès va désormais s'accroître grandement.

Assis sur la cime la plus élevée du chaînon qui sépare les bassins de la Vézère, de l'Isle et de la Dordogne, donnant la main d'un côté à l'arrondissement de Périgueux auquel il appartient, à l'ouest, à la partie la plus peuplée et la plus prospère du Sarladais, au sud-est et à l'est, aux cantons de Ste-Alvère et de Villamblard ; ce pays occupe un plateau qui s'incline doucement vers ces trois circonscriptions préfectorale et sous-préfectorales. J'ai pu constater, dans ma traversée, par ce que j'ai vu dans la vallée de Vergt, aux environs de cette ville et dans mon passage au milieu de ses coteaux, que l'on y lutte, non sans succès, de zèle avec les contrées voisines, que l'on y arrive assez souvent à les atteindre presque en prospérité, et à profiter des nombreuses ressources dont on y dispose. Très boisé, surtout à l'est, possédant sur divers autres points, notamment, des sols propres aux herbages, aux racines fourragères, aux tabacs, aux maïs, couvert de noyers superbes en produits, de châtaigniers admirables, propre à la culture des arbres fruitiers, il a de plus, dans de nombreuses communes, des vignobles considérables qui, naguère, encore faisaient sa richesse en s'écoulant avec avantage, vers Périgueux et dans le Bergeracois, dont les négociants en achetaient avec empressement, les regardant presque comme production locale pour eux, ceux de ces vins provenant des coteaux exposés au sud du canton, dans la direction et aux confins de leur arrondissement. Aujourd'hui, cette ressource a beaucoup diminué sans doute, mais d'intelligents travaux sont commencés en bien des enclos, et la régénération et la reconstitution des vignes sont l'objet de tentatives qui permettront d'aboutir heureusement. Vienne donc le moment où la folle législation douanière qui a causé tant de mal à l'agriculture française fera place à des dispositions

commerciales plus sages, et nous verrons ce sol se réveiller, s'épanouir, si l'on peut s'exprimer ainsi, sous les mains d'hommes actifs voulant le bien, sachant le faire; et sa fortune croîtra au-delà même de toute prévision. Ce que n'ont pas craint, dans les circonstances les plus défavorables, d'accomplir quelques-uns de ses agriculteurs, depuis que l'honorable, dévoué, capable et si justement regretté docteur Veyssière est venu secouer la contrée de sa torpeur, le prouve surabondamment (1).

La mule blanche, qui semble comprendre combien il me tarde d'être arrivé, marche rapidement, prend bientôt les devants sur la voiture publique et nous fait monter au trot la côte de la Rampinsolle, où elle s'arrête pour attendre nos compagnons de route, ce qui nous permet de jouir avec plaisir de la contemplation d'un plateau bien cultivé et, malgré la chaleur de cette année, vert et riant encore, quoique l'eau n'y soit pas abondante, il s'en faut. A la descente, notre vaillante bête reprend l'avantage, et nous sommes à l'hôtel de Toulouse un quart d'heure avant le coche, dont l'attelage arrive essoufflé. Je regagne mon domicile provisoire au plus vite; et comme on ne m'attendait nullement à Périgueux, avant la fin de la journée, je fais foule de visites et m'acquitte de toutes mes commissions.

(1) Depuis l'époque où cette relation a été écrite, j'ai pu visiter deux fois encore, en partie du moins, le canton de Vergt et une portion intéressante de celui de Villamblard. J'ai vu, dans ces deux directions, le progrès s'affirmer de plus en plus, Vergt n'ayant rien à craindre de la comparaison. Maintenant que justice se fait chaque jour davantage, du *prétendu Libre-échange*, l'impulsion vers le bien y va croissant sans cesse. A Vergt, comme je l'ai dit plus haut, le jardinage se développe. Dans le ressort de la justice de paix, partout le travail et l'intelligence, presque toujours récompensés par la réussite, dénotent que l'on n'a pas perdu de temps. Je sais, en outre, que, depuis 1890, époque de ma dernière visite, l'élan

Dès la matinée suivante, je reprends le chemin de fer, m'emmenant vers le sud-est du département. En route, j'ai me plais à voir que la vallée du Manoire est fraîche et riante, grâce aux fontaines nombreuses dont elle est pourvue et au ruisseau qui la parcourt, et que, de Niversac aux Versannes, les produits de l'automne, pour mieux dire, de la fin de l'été, sont meilleurs que je ne le croyais. Au Bugue, aspect très passable ; vers St-Cyprien, tabacs assez beaux ; plus loin, en remontant la Dordogne, récoltes assez faibles, par suite des ardeurs d'un soleil implacable. A 5 heures du soir, je rentre à Sarlat et vais m'y reposer en famille en attendant une excursion nouvelle. Pendant combien de temps ? Pas beaucoup probablement.

Avant la fin de septembre, en effet, j'avais encore devant moi quelques jours de libres, et je résolu d'en profiter pour continuer mes explorations dans le pays. Malheureusement la température, jusque-là favorable à mes courses à travers nos campagnes, devint subitement détestable dès le lendemain de mon arrivée, nous amenant pluies, brouillards, froids précoces et faisant fuir au loin les hirondelles empressées d'aller chercher d'autres cieux, pen-

a été beaucoup plus considérable encore et va s'augmentant. Les céréales sont mieux cultivées, les plantes fourragères aussi. Dans les concours d'animaux à Périgueux, les praticiens de ce canton se distinguent plus que jamais par le mérite de leurs volailles, de leurs animaux de basse-cour et de leurs bêtes à cornes. Au concours départemental viticole, en octobre 1891, à Périgueux, c'est un propriétaire du pays, M. le comte de Lafargue, qui a obtenu le 1^{er} prix de culture de la vigne, pour l'arrondissement, tandis que le second des prix de pures vignes françaises était conquis par M. Dupérier, maire de Chalagnac. Enfin, la dernière fête du Comice local a dépassé de beaucoup en éclat et en mérite toutes ses devancières. Il va sans dire que les produits de MM. Malafaye y ont brillamment triomphé.

dant que nous, pauvres humains, qui ne pouvons pas traverser les airs à volonté et ne saurions faire un pas sans grosse dépense et sans bagages, restions clos et transis dans nos habitations hermétiquement fermées. Dieu ! que c'est une bonne chose que d'avoir des ailes, rien qui vous retienne et d'être ainsi libre de fuir, à volonté, devant les intempéries matérielles et morales !

Cependant, après deux semaines de température malsade, une éclaircie survint, permettant de continuer à faucher les regains, de pousser activement les vendanges et de rentrer les tabacs, en attendant la maturité des maïs et betteraves. En même temps une invitation bienveillante m'arrivait de La Serre, et je repris par là le cours de mes promenades agricoles. Une voiture, obligeamment envoyée par le propriétaire, vint me prendre à Sarlat, et je revis les lieux que j'avais traversés naguère. Sur mon passage, je constatai que les vignes avaient, en général, un aspect plus satisfaisant que je ne l'aurais espéré. Leur produit est plus considérable et bien meilleur que l'année dernière à pareille époque ; les seconds foins des prairies naturelles et les troisièmes coupes des luzernes sont assez abondants. Déjà l'on commence les semailles du froment sur divers points de la vallée, et j'ai vu labourer, pour les effectuer, avec une charrue de modèle préférable à celui de celles habituellement employées dans la contrée, et traînée par un seul cheval.

Au-delà de *Prends-toi Garde*, la nature est plus sévère, les vignes phylloxérées sont plus nombreuses. Les châtaigniers et les noyers, revêtus d'une teinte mélancolique, laissent échapper leurs fruits nombreux, que les cultivateurs s'empressent de ramasser, dernier présent de la nature qui leur dispense le reste de ses trésors, avant de s'endormir sous le souffle de la bise hivernale jusqu'au printemps, où elle renaîtra brillante et parée. L'homme aussi, vers la fin de sa course, se penche et, souriant à ses

successeurs, leur prodigue ce qui lui reste de force et de richesses ; mais, lui, parvenu au terme de son existence, ne doit plus revivre ici-bas ; il y laisse, après sa tombe à peine fermée, un souvenir fugitif, et va commencer une autre existence dans un monde où d'autres destins l'attendent, suivant ce qu'il aura mérité dans celui-ci de la justice de Dieu. Puisse-t-il être prêt à l'heure suprême et ne paraître devant l'arbitre de son sort que les mains pleines d'œuvres utiles et louables !

La route monte, descend, remonte, nous mettant sans cesse en présence de points de vue nouveaux, tracée qu'elle a été par un habile paysagiste qui a dédaigné de lui faire suivre prosaïquement un bas-fond, où rien n'aurait distrait le regard du voyageur. Mais nous voilà devant La Serre ; nous quittons la voie publique, traversons une attrayante avenue et nous arrêtons vis-à-vis le perron du château, sur le seuil duquel M. Eugène de Cerval vient me recevoir. Il me fait gracieusement les honneurs du logis, et madame sa mère ne tarde pas à venir nous joindre au salon. Son fils me présente à cette femme distinguée, qui veut bien m'accueillir avec cette indulgence parfaite, apanage des personnes vraiment supérieures. Le déjeuner se passe d'une manière charmante, et, à l'issue de ce repas, où la plus aimable prévenance m'a toujours entouré, M. de Cerval et moi sortons et faisons le tour de l'édifice. C'est une maison de maître élégante et simple, récemment construite sur les débris d'un ancien bâtiment ruiné ; elle est commode, vaste, bien distribuée. Derrière elle, une grosse et haute tour carrée, restaurée très intelligemment, élève fièrement sa couronne de créneaux et de mâchicoulis, à la terrasse munie de larges dalles, au-dessus desquelles jaillit une tourelle d'observation couverte de semblables moyens de défense et se terminant aussi par une plateforme sans toits. A peu de distance, sur le côté droit, sont de vas-

tes bâtimens de servitude, granges, cuvier, greniers, logements d'ouvriers et autres, et une écurie fort bien disposée pour cinq chevaux. A quelques pas en arrière, cachée par un rempart d'arbustes verdoyants et de plantes grimpantes, se trouve la chapelle, à laquelle on accède par un beau perron. Sa façade est en style roman, avec sculptures et bas-reliefs. L'intérieur est encore inachevé, quant au dallage et à certains détails, mais entièrement terminé en ce qui concerne le gros-œuvre, de fort bon goût, de même que l'autel. De nombreuses fenêtres éclairent l'intérieur, toutes sont ornées de vitraux sortant de la célèbre fabrique à laquelle on doit les splendides verrières de la Sainte-Chapelle de Paris. C'est dire que cette œuvre est des plus dignes d'intérêt. Il est à regretter seulement qu'elle ne cadre pas tout-à-fait avec le genre d'architecture du charmant petit sanctuaire où la messe est célébrée tous les dimanches, à la grande joie d'une partie notable des habitants de la commune.

Non loin, une grande esplanade offre d'intéressants aspects aux visiteurs, qui de là gagnent bientôt le jardin potager, riche en plantes diverses, et où l'on voit de nombreux sujets de vignes américaines, dont MM. de Cerval sont les partisans décidés. Leurs préférences, en ce genre, sont pour l'*Herbemont*, à cause de la fertilité de sa souche et de l'uniforme beauté de ses belles grappes ; il reste à savoir si leur maturité sera, d'habitude, complète. Le jardin tout entier a été conquis sur un sol rebelle, aride et sec au possible. Ce n'était, pour ainsi dire, qu'un bloc de rocher; on a fait sauter à la mine celui-ci jusqu'à deux mètres de profondeur et l'on a rempli les cavités avec de la terre meuble. On veut, à la Serre, que tout y soit bon, à l'instar de ceux qui l'habitent. Au devant du château, s'étendent de vastes pelouses et des corbeilles de plantes fleuries. Le tout est entretenu frais et riant, au moyen d'une ame-

née qui, par des conduits de fonte, conduit sur place, en faisant syphon et s'abritant successivement sous plusieurs grands réservoirs couverts, des eaux prises en divers endroits, au pied d'une montagne élevée, à 1,800 mètres de distance. L'on s'est ainsi procuré, sans doute avec des déboursés considérables, mais par une dépense utile, toutes celles nécessaires aux usages de la maison, de la ferme et des gazous ; tandis qu'auparavant, il fallait, pour l'alimentation indispensable du personnel seulement, entretenir, toute l'année, un domestique et un cheval sans cesse occupés à faire le trajet aux sources et à en revenir avec une charrette chargée de barriques vidées aussitôt qu'arrivées et qu'on avait à remplir incessamment. La perte de temps et d'argent était grande et, avec plus d'effet, le travail exécuté a procuré, certainement, une économie réelle. Au delà des pelouses est un parc de dimensions assez importantes, bien peuplé de beaux arbres, un peu trop parcouru pourtant par les moutons, par suite de l'indulgence des châtelains.

La terre de La Serre est d'un seul tenant et embrasse 150 hectares environ partagés en cinq métairies et une réserve, à laquelle appartiennent tous les bois. En dehors de ceux-ci, le faire-valoir a peu d'étendue, mais M. de Cerval et son frère, que j'ai eu le plaisir de rencontrer plus tard, en revenant à La Serre, ainsi que sa jeune et charmante femme, qui l'administrent au nom de leur excellente mère, se proposent de l'augmenter en y englobant une métairie voisine, dont ils vont renvoyer les colons. Ceux-ci ne sont, assurent-ils, dans le pays, que de tièdes cultivateurs, s'endormant dans la routine et ne voulant pas être réveillés de ce sommeil léthargique. Ceux même qui, depuis plusieurs générations, sont fixés sur le même domaine, ne sont pas plus zélés que les autres et n'ont aucun souci du progrès qu'il est cependant indispensable de poursuivre, toujours avec

sagesse, mais indéfiniment, afin de se rapprocher de plus en plus de la perfection, but que l'on n'atteindra jamais complètement, mais vers lequel, si l'on veut opérer un travail fructueux, il faut tendre sans cesse. Sur la réserve telle qu'elle est constituée, en dehors des bois, MM. de Cerval, outre les chevaux, entretiennent toujours quatre bœufs. Ils y cultivent peu de céréales et n'y admettent guère en rotation que des plantes fourragères herbacées ou des racines, avec un peu de tabac, puis des vignes, qui n'ont pas trop mauvaise apparence cette année. Ils veulent y créer prochainement une aspergerie, et il y a maintenant, sur une surface relativement importante, un semis d'artichauts, généralement bien réussi. De nombreux pieds, qui n'ont pas plus de cinq mois d'âge, sont de dimensions vraiment exceptionnelles. Ces messieurs espèrent en avoir une très grande quantité à la saison prochaine et en retirer bientôt d'importantes recettes. Ils songent également à l'amélioration du produit des châtaigniers et noyers, dont ils font greffer la plupart, les premiers, en variétés Combales et du Vivarais, les seconds, en sortes Couduras et de l'Isère. Ils sont actifs et entreprenants, avec cela réfléchis, possédant, en outre, une fortune suffisante qui leur permet d'essayer beaucoup sans crainte, mais avec prudence, toutefois. Il faut espérer qu'ils pourront arriver à réaliser leurs espérances et à trouver dans un vallon, vers le nord, un torrent souterrain signalé par M. l'abbé Paramelle, il y a longtemps, et à en faire conduire l'eau sur les terres au moyen d'un béliet hydraulique. Les ressources fourragères et le bétail étant augmentés, les revenus de La Serre iraient rapidement grandissant. Cette belle exploitation, qui s'étend en pente douce et sans rencontrer d'héritages appartenant à autrui jusqu'à la Beune, paraît destinée à un bel avenir et à briller d'un vif éclat dans un rayon où elle dépasse déjà de beaucoup les ren-

dements non seulement moyens, qui y sont en général à peine dans les environs, on est affligé d'avoir à l'avouer, de 8 hectolitres de froment à l'hectare, et chez eux atteint, dès aujourd'hui, sur leurs meilleurs domaines, jusqu'à quinze hectolitres pour la même superficie. MM. de Cerval ne s'arrêteront pas là. Tout porte à croire que, bientôt, sous tous les rapports, ils entraîneront la contrée vers l'avenir prospère, qu'ils sont si désireux d'obtenir.

Cet heureux résultat ne peut leur échapper, d'après ce que j'ai vu chez eux depuis, dans deux visites successives : les belles prairies irriguées du fond de la vallée, les cultures meilleures des colons, des essais faits sur une large échelle de produits de ventes de primeurs tant sur place qu'à Paris ; les tentatives d'acclimatation et de croisements de races de diverses espèces de volailles, les essais d'élevage de celles-ci en plein air avec déplacements rationnels, le fonctionnement des couveuses artificielles comparé à l'incubation naturelle. Je dois aussi citer comme un fait typique ayant une grave signification, l'existence d'une belle garenne de pins parasols établie en vue d'utiliser un terrain vague jusque-là, et où l'on récolte des truffes en quantité, truffes qui se vendent parfaitement au prix de celles du pays, à Sarlat. Qu'en disent les partisans du *chêne truffier*, variété qui n'existerait pas mais que ferait seul le sol ? Ainsi, le pensent et le proclament bien des praticiens sérieux. Je ne crois pas qu'ils aient tort.

D'après ce que j'ai pu comprendre et remarquer lors de mon dernier voyage à La Serre, il m'a semblé que chacun des MM. de Cerval s'occupe plus particulièrement d'une partie spéciale de la direction de ce domaine. L'un surtout, par exemple, des essais d'acclimatation, des croisements des races d'animaux, de l'entretien des conduites d'eau, des jardins et parcs, des inventions, si l'on peut ainsi parler ; l'autre, de la grande culture, la gestion

des semailles, des prairies, etc. Quoi qu'il en soit, les deux frères marchent la main dans la main, se prêtant un commun appui, tous deux sous l'œil et l'inspiration de leur mère expérimentée, femme à l'esprit d'initiative, attentif et porté à tous les progrès vrais, les adoptant avec prudence, ne s'écartant jamais du but, sachant arrêter à temps une entreprise reconnue sans portée, en indiquer et poursuivre une utile.

A La Serre on discerne vite le bon grain de l'ivraie, un feu follet, d'un phare sauveur ; on ne prend pas une route conduisant à l'abîme pour le droit chemin ; on suit celui-ci seul sans hésiter. Il ne faut pas s'en étonner. C'est inné ; c'est un tact héréditaire chez les familles de Cerval et de Monicourt.

En partant de Sarlat, le 20 octobre, dans la matinée, j'ai suivi, d'abord, la vallée de La Cuze et constaté, non sans plaisir, que, sur une certaine longueur, après Griffloul, on procède au curage du ruisseau, qu'on approfondit et élargit, opération qui serait meilleure encore si l'on y avait joint une rectification plus en droite ligne du cours d'eau. En bien des endroits, les derniers regains sont dehors et l'on profite du beau temps revenu depuis trois ou quatre jours, pour faire sécher ceux, des premiers, que les pluies de la semaine dernière ont épargnés, en les sauvant de la pourriture qui a été la triste fin d'une bonne partie d'entre eux. Après le Bas-Vitrac, nous tournons sur la droite, au pied des côteaux, et longeons d'abord la Dordogne, dont la plaine, riche et pittoresque, se déploie sur notre gauche, et que nous ne tardons pas à couper, en prenant un chemin de traverse. dont les sinuosités nous mettent bientôt en présence de l'habitation de M. Pontou. C'est une élégante maison de campagne où je suis accueilli, de la manière la

plus gracieuse, par les propriétaires de cette belle exploitation. M. Pontou veut bien me faire les honneurs de ses domaines, si bien situés au pied des hauteurs où Domme s'élève, dominant au loin le pays, au-dessus d'une masse calcaire couverte en partie de rochers nus et zébrée parfois de groupes d'arbres. La rivière coule au bas de ces sommets et les sépare de la possession de mon hôte, ici bordée de grands prés, dont une cinquantaine d'hectares appartiennent à l'agriculteur éminent en la compagnie duquel j'ai le plaisir de me trouver en ce moment. Parfois, pendant les grandes crues, le fleuve s'approche indiscrètement de sa demeure, et a été si loin sous ce rapport, qu'il l'a forcé de délaisser sa première habitation, attrayante villa au balcon soutenu par une colonnade, et convertie, maintenant, en magasin de dépôt, le long de la façade duquel, au-dessus de la galerie, sont disposées des cabines pour de nombreux pigeons.

La terre de M. Pontou se compose, outre une petite réserve de deux hectares environ, de cinq métairies, situées dans la vallée, et d'une contenance approximative de 13 à 14 hectares l'une, non compris les prés ; les bois dépendant d'ailleurs tous directement du maître. Dans le petit faire-valoir sont, avec une écurie renfermant deux chevaux, des étables très bien disposées, où se trouvent, en ce moment deux paires de bœufs limousins. Ces bêtes à cornes sont employées à des travaux légers, puis vendues à demi-grasses. Il y a, de plus, de la volaille et des étagères occupées par des casiers renfermant chacun une certaine quantité de lapins de diverses espèces. Les fosses à fumier sont au nombre de trois, dont celle du milieu se remplit des détritux des végétaux et des raclures, puis son contenu se mélange avec celui des deux autres et forme de cette manière un excellent engrais. La réserve se partage en carrés longs, bordés, de distance en distance, par des lignes

simples de vignes entées sur souche américaine, et de plants de l'autre Monde, franes de pied. C'est le *Viala* qui forme le fond de cet ancépagement, et l'on doit avouer que, dans cette exploitation, il acquiert un beau développement et se présente comme avantageux, surtout comme porte-greffes. Dans les parallélogrammes, séparés par les rangs de ceps, apparaissent divers produits : de beaux trèfles, des semis de céréales assez bien sortis déjà, des choux cavaliers, de magnifiques champs de raves, un excellent carré de rutabagas, qui a été préservé des ravages des altises qui dévoraient toutes les feuilles, par une intercalation de sarrazin mis en terre en même temps qu'eux et qui a été enlevé lorsque l'invasion des insectes n'a plus été à craindre. On y voit aussi de superbes betteraves, dont la graine a été enterrée avec engrais répandus dans la ligne et mélangés de terreau, sans fumure dans les intervalles, système qui a très bien réussi. L'on y voit, également, une plantation de topinambours, racines trop peu répandues dans le pays et qui, sur trente-cinq ares, ont, l'année dernière, donné 150 quintaux de tubercules. Cette fois, la partie inférieure de ce carré a reçu pour engrais un compost d'herbages et de curares de fossés. Elle est, chose inattendue, restée sensiblement, pour le développement des tiges, qui sont plus vertes que les autres, inférieure à celle qui n'a pas été traitée de cette manière, et il est à croire que le produit en racines sera à l'avenant. Ce résultat tient, sans doute, à ce que le terrain de la plaine étant argilo-siliceux, l'engrais précité n'a pas apporté suffisamment de calcaire au topinambour qui en est avide. Sur les bords des chemins sont d'assez nombreux noyers, jeunes, dont plusieurs vont être greffés, l'année prochaine, en bonnes espèces. En un mot, M. Pontou se livre, sur l'espace qu'il s'est réservé près de sa belle habitation, à des expériences utiles que lui permet sa grande fortune, qu'il poursuit avec

sagacité, que ses métayers suivent de l'œil attentivement et dont ils commencent à profiter.

Déjà, l'on peut remarquer chez ces cultivateurs un véritable progrès, bien accentué, surtout en ce qui touche la production des trèfles et des raves, dont j'ai vu chez eux des champs très bien fournis, ce qui contribue grandement à leur permettre de posséder un contingent de têtes de bétail relativement considérable. Ainsi, chacun d'eux entretient régulièrement six bœufs, dont deux à l'état de demi-engraissement; cinq porcs, achetés jeunes, et qu'il revend adultes avec bénéfice, et de 10 à 15 moutons de l'espèce du Quercy, venant du Lot, acquis de 35 à 37 fr. la pièce, et dont il retire ensuite de 45 à 50 fr. par tête. Malheureusement, ils s'obstinent, jusqu'à présent, à persévérer dans un assolement irrationnel et funeste à leurs intérêts; ils partagent leurs terres en trois lots, portant, à tour de rôle et dans l'ordre suivant: du froment, du seigle, des plantes sarclées, parmi lesquelles le maïs en grains joue un rôle beaucoup trop grand auprès des autres céréales. Cependant, ils obtiennent en blé, moyennement, 10 pour 1 de la semence, c'est-à-dire 18 à 20 hectolitres par hectare. S'ils suivaient pour la rotation l'exemple du maître, ils recueilleraient comme lui, bien plus. Espérons qu'ils y viendront. Ce qui contribue à les retenir dans la triste voie de la routine à cet égard, c'est, paraît-il, la difficulté de se procurer de la litière, les montagnes boisées des environs n'en fournissant pas, ce qui les obligerait à en aller chercher au loin et à grands frais et perte de temps dans une forêt appartenant à M. Pontou qui, grâce aux traités de commerce, n'en retire presque plus aucun revenu réel.

Cette année, cependant, la production du vin ayant été un peu moins mauvaise, les prix des feuillards ont éprouvé un petit mouvement de hausse. Les colons sont

donc excusables jusqu'à un certain point, la paille de seigle leur étant utile ; mais ne vaudrait-il pas mieux, à sa place, semer de l'avoine ? Il n'est point à craindre, du reste, que le progrès s'arrête chez M. Pontou, son propagateur zélé. Tout au contraire, il y gagnera toujours de plus en plus, comme il l'a fait jusqu'à présent, en accélérant sa marche à mesure qu'il se développera. Le train est parti lentement, sagement d'abord, sous la direction d'un habile mécanicien ; peu à peu, il a vu s'augmenter son élan ; il arrivera bientôt à la grande vitesse du convoi rapide, sans dérailler, sans tamponner, et tout ira bien. Peut-il en être autrement avec M. Pontou ? Je réponds hardiment : Non !

En rentrant dans le salon, nous y retrouvons M^{me} Pontou, qui vient de s'y rendre de nouveau pour me tenir compagnie pendant que je vais me reposer un peu. C'est plaisir que de s'entretenir avec cette femme au cœur d'or, active, bonne et gracieuse, qui trouve le moyen de charmer non seulement ses connaissances et ses amis, mais ceux là même qui n'ont pas encore eu l'honneur de l'avoir rencontrée, et de mettre à l'aise les plus sauvages d'entre eux, les plus timides, et qui sentent le mieux, combien ils ont à redouter le coup-d'œil exercé de personnes au jugement prompt et sûr. — Issue d'une famille notable du Nontronnais, elle connaît de réputation le coin de terre où vit ma fille et que je viens de quitter ; elle m'en parle avec intérêt. Elle me rappelle que l'une de ses nièces a, naguère, épousé l'un de mes parents ; elle me présente les photographies des nouveaux mariés ; elle s'attache à me faire l'éloge de celui qui vient de s'unir à celle qu'elle aime ; elle m'interroge avec intérêt sur tout ce qui me touche et qui, dit-elle, la concerne à présent, particulièrement aussi, de même que M. Pontou qui, de son côté, me demande mille détails sur les miens. Nous voilà tout à fait en famille comme de vieux amis, et en parfaite union

d'idées. Oh ! comme on est bien à Port-Domme ! J'y resterais longtemps, si je m'écoutais ; mais voilà qu'il est onze heures déjà, et l'on m'attend à deux lieues d'ici. Je me lève pour prendre congé et prie qu'on dise à mon cocher d'atteler. « Votre cocher, dit en riant M. Pontou, tenez. le voilà, là-bas, presque au pied de la montagne ; il s'en retourne à Sarlat, il y sera dans une heure. » Je reste stupéfait. « Vous êtes notre prisonnier, pour quelques minutes encore, repart mon hôte, mais nous tâcherons de vous faire rattraper le temps perdu. Votre jeune homme aurait été fort embarrassé pour vous conduire plus loin. Il lui aurait fallu, d'abord, s'arrêter pour passer le pont de Domme, et attendre que M. le receveur des droits de péage voulût bien se donner la peine de se diriger par là ; puis, il n'aurait su vous guider ailleurs ; ne connaissant pas le pays il vous aurait certainement égaré. Ma voiture, mon domestique et mon cheval vont vous amener avec promptitude où vous le désirez. Je suis abonné, donc point de retard pour franchir la rivière, puis mon cocher sait par cœur où vont aboutir tous les chemins des environs. Allons ! en route, puisque vous ne pouvez pas cette fois nous donner plus d'instant, et bon voyage ! »

Sur quoi je quittai Port-Domme plein de reconnaissance et heureux de la visite que je venais de faire. Demi-heure après, j'avais dépassé Cénac et arrivais au bas du coteau sur lequel Monbette s'élève. Là, je renvoyai conducteur et équipage, ne voulant pas en priver davantage ceux qui étaient venus avec tant d'à propos et de complaisance à mon secours, et commençai résolument l'escalade de la hauteur.

La montée est dure, la route est fortement inclinée, malgré les nombreux coudes décrits par elle, aux flancs du raide mont, au-dessus d'un petit vallon. J'y rencontre plusieurs convois de fumier, que les propriétaires font transporter à dos d'âne ou de mulet, les voitures pesamment chargées

ne pouvant affronter qu'avec peine la pente du chemin. Après une demi heure environ d'ascension, assez lente du reste, vu la chaleur, j'atteins le but et, passant devant des terres assez difficiles à travailler, mais bien cultivées et de nature passable, puis longeant un grand pré, je fais mon entrée dans l'ancienne résidence de ce bon et excellent Ludovic de Chaunac, un vieil ami que je regretterai toujours. J'y suis reçu affablement par ses deux sœurs que viennent un instant après rejoindre sa veuve et sa fille. Nous déjeunons ensemble et je m'oublie à table, au milieu d'une causerie courtoise et charmante avec ces dames ; après le repas je passe encore un moment agréable au salon. M^{me} de Chaunac veut bien ensuite m'accompagner un instant et me montrer les environs de sa demeure. Du sommet de la terrasse, on découvre parfaitement Domine, aux maisons sombres étendu sur son rocher, et qui, vu de là, ressemble à Jérusalem pleurant ses malheurs. Le Mont du Roi, qui le touche, représente, avec ses murailles superposées à distance presque régulières l'une de l'autre, une tiare dont il a, du reste, presque la forme, et que la ville viendrait de déposer près d'elle dans sa douleur, pour la reprendre plus tard. La dernière enceinte murale de ce fier coteau renfermait le fort antique, orgueil de la contrée. En des temps troublés, où la déraison montait à tous les cerveaux, comme le brouillard monte du fleuve au sommet des hauteurs, et leur cache le jour, non moins que la flatterie voilant le bon sens aux chefs des États, on s'est empressé de le raser à cause du nom royal qu'il portait. De braves gens, atteints de vertige, ont cru bien faire, en se livrant à cet acte insensé. Plaignons-les et plaignons le pays qui a, par suite, perdu l'un de ses plus glorieux monuments. A l'ouest, un peu plus bas, en descendant, le regard est attiré, comme fasciné par la vue superbe et singulièrement étrange que présente au spectateur La Roque-Gageac, avec son petit bourg bordant

le quai le long de la Dordogne, sa haute montagne coupée à pic, large, brune et dorée par la chaleur des étés brûlants, trouée de grottes auxquelles s'accrochent des maisons suspendues au-dessus de la route et adossées aux cavernes qu'elles prolongent, en les terminant ; aux habitations groupées, s'étageant les unes au-dessus des autres ; aux restes de fortifications enveloppées de lierre et aux grands rochers au fier aspect. L'horizon de ce côté se ferme gracieusement par de belles montagnes boisées, ou montrant çà et là de larges pans de rocs blancs, indiquant le cours du Céou. M^{me} de Chaunac a bien voulu me montrer quelques-uns de ses champs. Elle les surveille, les aime et les dirige avec intelligence. J'ai regretté de ne pouvoir donner plus de temps à la demeure hospitalière, où l'on trouve toutes les vertus.

Descendu de Monbette, j'ai traversé le vallon, près de la route qui conduit à Daglan, parallèlement à laquelle on ouvre un chemin devant aboutir à la gare de Castelnaud, tourné sur la gauche et, par une courte avenue, suis parvenu chez M. Taillefer, ancien député de la Dordogne et membre du conseil général du département. Il descendait de sa propriété de Costecalve, à Cénac, avec ses enfants, conduits par leur gouvernante. Il les a quittés aimablement, pour venir me tenir compagnie. Nous avons ensemble parcouru ses jardins remplis de pieds de chasselas greffés sur plant américain hybride (Viala) et qui sont de toute beauté, de Jacquez et d'autres cépages bien venants. Il y a de plus, en pépinière, une multitude d'espèces propres à fournir des boutures ; le Viala s'y trouve en majorité. M. Taillefer a plus d'un hectare de pieds de vignes disposés en quinconces, ce qui permet de les travailler en tous sens, et tout prêts à recevoir la greffe ; ce sont des Viala. Près d'eux, existe un carreau complanté en Riparias, poussant bien, mais qui sont loin de valoir les précédents, affaire de

terrain, sans doute. Dans les vieilles vignes françaises phylloxérées, sont placées des américaines destinées à les remplacer et à devenir des porte-greffes pour espèces du pays.

Notre honorable collègue possède beaucoup de pruniers d'Agen. Quatre cents de ces arbres sont en production chez lui, dès à présent, et lui ont donné, l'année dernière, une recette de 1300 francs. Onze cents autres sont tous jeunes, mais ne tarderont pas à entrer en scène à leur tour dans la somme des revenus. J'ai remarqué dans l'exploitation beaucoup de jolis pêcheurs, dont les fruits ont valu plus de 300 francs à leur propriétaire. Les prés, en coteau, sont, en partie, arrosés par les eaux de pluies qui descendent par des rigoles, dans les plis du terrain ; ceux-là fournissent environ 70 q. mét. à l'hectare. Les autres ne peuvent l'être ainsi et l'on en retire seulement 35 q. mét., approximativement, à superficie égale.

Sur ma demande, M. Taillefer a eu l'obligeance de me fournir la note intéressante que voici, touchant le domaine qu'il dirige de concert avec son frère qu'anime, comme lui, la plus intelligente activité :

« Nos premiers essais de greffage remontent à l'année 1879. — Ils comprenaient une centaine de pieds de Vialla racinés, qui furent greffés sur table, en chasselas, et plantés ensuite, à demeure, le long des plates-bandes du jardin potager. — Ces plants, aujourd'hui en plein rapport, nous ont fourni, cette année, une récolte abondante et excellente.

» Les années suivantes, nous avons continué à greffer sur Vialla dans notre jardin potager, où nous comptons aujourd'hui quatre cents plants greffés, qui seront presque tous en rapport l'année prochaine.

» En 1880, nous avons planté dans une vigne française qui déclinait, et entre les plants français, des Viallas racinés provenant de notre pépinière, au nombre de 2,000 environ. — Ces pieds, greffés en 1881, en Cote rouge, Folle blanche, Grapput... .., ont donné, cette année, une petite récolte.

» La vigne française étant à peu près morte, nous faisons, en ce moment, procéder à l'arrachage des plants morts ou mourants, et nous faisons défoncer tout le terrain, sauf dans le voisinage des pieds américains greffés, à environ 0.30 de profondeur. Nous allons ainsi obtenir une vigne reconstituée, au lieu et place de l'ancienne vigne détruite.

» En 1882, nous avons planté environ trois hectares de vignes mourantes par le même procédé, avec des racinés Violla, environ 4,000 pieds par hectare. Ces plantations ont réussi et, cette année, au commencement de mai, nous avons fait procéder au greffage de tous ces plants. — La réussite a été satisfaisante, et a atteint, dans l'ensemble, 85 p. % au moins.

» Au printemps dernier, nous avons également établi une pépinière comprenant 8,000 greffes boutures faites, sur table, en Violla et Riparia.

» Nous avons procédé à l'aide de la greffe anglaise, recouverte d'une feuille de plomb, ligaturée avec du raphia. — Nous avons environ 70 % de réussite. Il est probable qu'il faudra déduire encore 10 % à l'arrachage pour des greffes mal souduées ou défectueuses, mais il ne nous en restera pas moins plus de la moitié de bonnes greffes boutures, pour remplacer les vides de nos greffes sur place.

» Je dois ajouter que, jusqu'à présent, nous n'avons su faire aucune différence entre les greffes boutures faites sur Violla ou celles faites sur Riparia.

» Quant aux greffes sur place, elles ont toutes été faites par le procédé de la greffe en fente ordinaire, combinée avec des ligatures en raphia et des engluements en terre glaise.

» En ce qui concerne nos plantations sur des terrains défoncés à neuf, nous en possédons un peu plus de deux hectares, depuis le printemps 1882. Vous avez pu juger par vous-même de la réussite de ces plantations, dont le Violla a fourni la principale partie. Au printemps prochain, le moment viendra où il faudra procéder au greffage. Nous avons déjà enfoui dans le sable les sarments français que nous destinons à cette importante transformation. — Avec deux équipes de trois ouvriers, nous arriverons facilement à terminer cette opération en dix jours de travail.

» J'arrive maintenant aux producteurs directs.

» Je range dans cette catégorie le York-Madeira, bien qu'il soit également un bon porte-greffe.

» Le York prend assez facilement de bouture, moins bien, toutefois, que le Riparia et le Vialla.

» Nous en comptons actuellement un millier de pieds, de 4, 3 et 2 ans, plantés en ligne pleine à 1^m 40 dans tous les sens.

» Nous trouvons à ce cépage de nombreux avantages que je vais énumérer succinctement :

» 1^o Il pousse très tard et est, par conséquent, à l'abri des gelées tardives;

» 2^o Sa végétation annuelle se développe avec une extrême rapidité et la maturité du raisin se produit dix jours environ avant celle des espèces précoces de notre pays;

» 3^o Le vin produit est d'une richesse de coloration extrême (supérieure à celle du Jacquez). — Il est suffisamment riche en alcool;

» 4^o Son feuillage et ses fruits nous ont paru, jusqu'ici, absolument à l'abri des attaques du mildew;

» 5^o Son rendement, bien qu'il ne soit pas merveilleux, nous a paru très satisfaisant à la taille à long bois.

» Je vous avoue une certaine faiblesse pour ce cépage, que nous allons propager rapidement, en le greffant sur Vialla. — Cependant, nous ne voulons pas lui consacrer plus du cinquième de la superficie de notre vignoble reconstitué, à moins, toutefois, que les attaques du mildew ne se reproduisent fréquemment. — Alors, un vin, même foxé, vaudra mieux que le manque complet de récolte, et il faudra planter du York, encore du York et toujours du York; d'autant plus, qu'en séparant le jus des pellicules et des grappes, il paraît qu'on arrive à faire, avec le York, un vin très potable.

» Nous avons aussi planté, en plein champ, une centaine de pieds de Jacquez. Ces Jacquez se développent bien et ne nous ont encore rien produit, parce qu'ils n'ont que trois feuilles. — Mais les pieds-mères que nous possédons, nous ont produit, cette année, 25 litres d'un joli vin corsé et très coloré.

» Malheureusement, les raisins n'ont atteint leur maturité que dix jours après que les vendanges ont été terminées, et il est bien à craindre que, dans notre pays, à moins de le planter dans des expositions privilégiées, en terrains riches et profonds, le Jacquez n'arrive en maturité que quatre ou cinq fois en dix ans.

» C'est dommage, car son vin est bien droit de goût; mais ce cépage souffre beaucoup de l'anthracnose et

du mildew. Nous comptons développer sa culture, sans dépasser, toutefois, 25 ou trente ares.

» Les quelques pieds d'Herbemont, que nous possédons, ne nous ont pas encore donné de récolte. — La végétation de cette variété me paraît, jusqu'à présent, bien inférieure à la plupart des autres variétés de production directe que nous cultivons. — On dit ce cépage très difficile sur le choix du terrain. — Il paraît que, près de Libourne, il a donné d'excellents résultats.

» J'oubliais de vous dire que nous n'avons remarqué dans nos plantations, aucun arrêt de végétation dû à la présence du phylloxéra. Il est vrai que les cépages que nous cultivons sont tous classés parmi les plus résistants.

» J'arrive, maintenant, aux plantations d'arbres fruitiers.

» Nous semons directement des noyaux de pêche, sans distinction de variétés, et nous greffons ensuite à l'écusson les variétés que nous désirons reproduire.

» Dans cette culture, qui réussit bien dans nos terrains, il a fallu surtout nous attacher à produire les espèces les plus précoces qui, seules, donnent des bénéfices satisfaisants, lors de la vente.

» Au premier rang, nous plaçons le pêcheur Amsdem; puis le pêcheur précoce Béatrice, pêcheur précoce de Halle, pêcheur précoce de sainte Acie, Madeleine précoce, Avant-pêche jaune, belle Beauce.

» L'année dernière, une trentaine d'arbres, en rapport, nous ont produit net un peu plus de 300 fr., aux Halles-Centrales, à Paris. Nous espérons arriver, d'ici à quelques années, à avoir quatre ou cinq cents arbres en rapport.

» Le prunier d'Agen réussit assez bien dans nos terrains. — Nous comptons actuellement 1,500 pieds de tout âge, dont 400, environ, en rapport. Nous avons récolté pour la première fois, en 1880, une quarantaine de quintaux vendus, en moyenne, 40 fr. chacun. — En 1881, la récolte a été nulle. — En 1882, nous avons eu 25 quintaux, qui ont été vendus 52 fr. chacun. — Cette année, la récolte a été insignifiante.

» Nous avons acheté la plus grande partie de nos pruniers à Villeréal; mais, depuis quelques années, nous faisons venir des sauvageons qui valent 2 fr. 50 le cent. — Nous les cultivons en pépinière et les faisons greffer avec les greffons des variétés qui nous paraissent donner le plus régulièrement les plus beaux fruits.

» Pour les poiriers et les pommiers, nous procédons également par la greffe sur franc, que nous achetons

un an ou deux de semis, et qui nous coûtent alors 2 à 3 fr. le cent.

« Nous possédons de bonnes espèces de ces arbres fruitiers. Nous avons l'intention d'en cultiver la plus grande quantité possible.

» J'oubliais de vous dire que, pour la préparation des prunes d'Agen, nous avons une étuve à chemin de fer, pouvant sécher à feu continu huit quintaux de fruits verts par 24 heures. Ce système, vous le savez, est celui qui est adopté maintenant dans le Lot-et-Garonne, quand les propriétaires procèdent à la construction de nouvelles étuves (1). » Agréé, etc.

O. TAILLEFER.

De Costecalve, j'ai regagné Cénac, où, le matin, en pas-

(1) M. Taillefer en était alors au début, et ce début était encourageant. Depuis il a poursuivi son œuvre qui est aujourd'hui terminée, après avoir été perfectionnée sans cesse. Chez lui, maintenant, les plants américains greffés en vignes françaises de choix sont la règle ; les plants directs l'exception et ne sont plus considérés que comme appoint, de seconde ligne tout-à-fait. La pépinière, à peine ébauchée lors de ma visite, a été agrandie, améliorée, irriguée avec une rare intelligence. A présent le vignoble contient 25 hectares tous complantés en cépages divers. Sur cet espace, les trois quarts sont des américains greffés en plants français d'élite ; les plants américains producteurs directs n'occupent que cinq hectares et leur vin ne se mêle jamais avec celui des premiers. Cette réserve, où l'on ne cultive pas de céreales, est toute consacrée à la viticulture. En dehors d'elle, un autre enclos de deux hectares environ a été converti en plantation de chênes dits truffiers, auxquels on a mêlé des Riparias non greffés, mais seulement en vue d'empêcher les moutons de venir brouter les jeunes arbres. La distance des ceps est généralement de 1^m 60 en tous sens. Les vignes sont labourées par des bœufs nourris sur le domaine. La vente des boutures, racinées et greffées non nécessaires à l'exploitation, et le produit des arbres fruitiers, couvre et au-delà les frais d'entretien. Le vignoble de Costecalve a donné, cette année, 256 barriques bordelaises de vin dont 194 de première cuvée, parmi lesquels 22 seulement de producteurs américains directs, et, en outre, 40 autres de vin sucré ou de pressurage pour eau-de-vie. Inutile de dire qu'il a remporté des prix nombreux et éclatants dans tous les concours viticoles auxquels ses possesseurs ont voulu prendre part.

sant, j'avais fait une petite visite à M. et M^{me} Richard de Boysson, qui avaient eu la bonté de m'inviter à prendre gîte chez eux pour la soirée et jusque au surlendemain, me faisant ainsi, de leur demeure, un point d'attache, pour aller à la découverte de ci de là, revenant toujours me reposer sous leur toit. J'y fus accueilli, comme une vieille connaissance, avec une bonne grâce que je ne méritais certainement pas. Décidément, on est trop prévenant pour moi. Profitant des quelques instants de jour qui régnait encore, je fus avec M. Richard visiter les ateliers de meules dont il est le directeur. Ils sont situés au bout de la grande rue, presque dans la campagne. Là, sous un hangar et à côté de l'habitation du contre-maitre, sont entassés des matériaux en foule. Il se vend environ 800 meules par an. L'entreprise est en ce moment très prospère. D'après ce que m'a dit mon hôte, la *Société générale meulière*, dont il est l'agent principal pour le pays, est aujourd'hui la seule qui façonne des meules dans le canton de Domme. Elle occupe 24 fabricants et 80 ouvriers carriers, terrassiers, tourneurs, etc. Quatre autres Compagnies ont aussi des carrières sur le plateau de Born. Ce sont celles : des *Meulières de France*, de MM. Lespinnasse frères, Pauly et Delpérier. Ces trois derniers, en moyenne, ont ensemble environ 30 ouvriers (1). L'entretien et la confection des meules est actuellement la planche de salut du canton. Quoique à son début, elle n'emploie pas moins de 200 travailleurs. C'est heureux pour ce pays autrefois enrichi par la production de ses vins renommés, source considérable de revenus maintenant tarie par le phylloxéra ; les noix elles-

(1) Aujourd'hui, La *Société générale meulière* possède toutes les exploitations de ce genre à Domme.

mêmes, qui naguère augmentaient aussi les ressources locales, étant depuis plusieurs années presque toujours enlevées par les gelées blanches.

On sait que le monde entier est tributaire de la France pour le silex meulier, qui ne s'y trouve même que dans de rares localités. Notamment à La Ferté-sous-Jouare, à Epernon, dans la Touraine, et en Périgord. Jusqu'à ces derniers temps, les fabricants de La Ferté, voisins de Paris et desservis, depuis des siècles, par d'excellentes routes et par un cours d'eau navigable, avaient fait admettre que le seul silex réellement bon pour la fabrication des meules était le leur.

Mais, depuis près de trente ans, les gites du Périgord ont si bien vu grandir leur réputation que, en 1882, les principaux fabricants de La Ferté sont venus s'implanter à Domme et porter dans ce pays les grands progrès de leur industrie. C'est mon guide qui est leur représentant à Cénac, et qui dirige la production et la confection de la section périgourdine de l'Association. On ne pouvait mieux choisir.

J'ai passé très agréablement la soirée après le dîner pendant lequel j'ai eu le plaisir de voir arriver le fils aîné de M^{me} de Chaunac, officier distingué de l'arme de l'infanterie ; il vient se reposer pendant quelques mois au milieu de sa famille, et nous a quittés trop vite à notre gré, pour gagner Monbette. La nuit s'est écoulée sous les auspices d'un bon sommeil, et ce matin, malgré la brume épaisse et humide, mais qui s'est dissipée peu à peu, j'ai fait, avant déjeuner, une petite promenade aux environs. Dépasant le dépôt de meules rempli de marchandises, je me suis avancé dans la campagne en tirant au sud, environ pendant un kilomètre sur la route conduisant vers le Quercy, ce qui m'a fait parvenir tout près de la gracieuse habitation où M. de Meynard, ancien chef d'escadron et

frère de M^{me} de Chaunac, est venu se fixer après avoir bien servi son pays par l'épée, employant maintenant les loisirs de sa retraite à prodiguer dans le canton et aux alentours, jusqu'à Sarlat même, les bons conseils, les bons exemples et les bonnes œuvres (1).

(1) Cénac et Monbette nous offrent un foyer de famille des plus dignes de fixer l'attention et l'estime générales ; des plus sympathiques, des plus distingués de notre province. On vient de voir que M. de Meynard, frère de M^{me} de Chaunac, est un vieux serviteur de la Patrie, un homme plein de zèle et d'activité pour le bien. Ses neveux, fils de sa sœur, sont : le premier, aujourd'hui capitaine d'infanterie ; le second, officier d'avenir dans la marine de l'Etat. L'oncle de leur père, M. le comte de Chaunac, a quitté la carrière militaire, lieutenant-colonel de cavalerie, après de brillants services qui l'auraient conduit aux plus hauts grades, si, fidèle à ses convictions politiques, il n'eût brisé son épée en 1830. Le frère du si regretté Ludovic de Chaunac, vaillant militaire des mieux doués, lieutenant-colonel d'infanterie, a été tué d'un coup de balonnette à l'assaut de Sébastopol, à côté de notre autre compatriote, son égal en grade, son émule et son ami, M. de Roumejoux, qui, atteint d'une semblable et aussi terrible blessure, a pu être sauvé, et après une carrière des mieux remplies, est à présent en retraite avec les étoiles bien gagnées de général de brigade. Les sœurs du châtelain de Monbette, bénies et chéries de tous pour leurs bontés et leurs vertus, ont vu leur aînée unir ses destinées à celles d'un des hommes les plus honorables, les plus vénérés, à juste titre ; les plus utiles à leurs concitoyens, M. A. de Boysson. Elle fut mère de treize enfants, tribu devant laquelle, comme naguère devant leur père et mère, tous s'inclinent avec respect. Neuf garçons et quatre filles la composaient. Des premiers, mon hôte de Cénac, capitaine tout jeune encore, voyait, après deux campagnes, s'ouvrir une ère glorieuse devant lui, lorsque les suites d'une chute de cheval le forcèrent à renoncer au métier des armes. Devenu receveur particulier des finances, à Gourdon d'abord, puis à Dax, il occuperait certainement aujourd'hui, sans de tristes motifs politiques, une haute position dans l'administration chargée de la gestion de la fortune pécuniaire de la France. Deux de ses frères, officiers l'un et l'autre, sont tombés au champ d'honneur sous les balles allemandes, pendant la néfaste campagne de 1870. Leur puîné, Bernard, marchant sur leurs tra-

Vu du petit vallon, en cet endroit, Domme produit un singulier effet. Le Mont du Roi y semble absolument un diadème offert à cette ville fatiguée, pour qu'elle puisse le ceindre lors du réveil de sa puissance évanouie.

Au bas du tertre, Cénac, ou plutôt le vieux Domme, embelli, rajeuni, s'accroissant sans cesse, s'étend nonchalamment aux bords du chemin, montrant magasins, cafés, hôtels, tout ce qui constitue un centre florissant. Un moulin

ces et échappant à la mort dans les combats, vient d'être promu général de brigade de cavalerie à l'âge de moins de 55 ans ; un cinquième, après une série de commandements importants, est actuellement colonel d'artillerie et directeur de cette arme à Grenoble. Le sixième a conquis par son mérite l'épaulette de chef d'escadron, puis est entré dans l'intendance militaire, où il occupe un rang élevé ; le septième, se faisant remarquer presque au sortir de l'école parmi les plus intrépides défenseurs de notre nation, a péri malheureusement, atteint par inadvertance d'une balle au moment où, chef chérissant ses soldats et chéri d'eux, il venait de séparer deux de ses subordonnés acharnés l'un contre l'autre ; il est mort au moment où ses services et de nombreuses campagnes allaient lui valoir de prendre rang parmi les officiers supérieurs ; le huitième est marin et commissaire de l'Etat au port de Rochefort ; le neuvième, enfin, déjà magistrat, est descendu de son siège pour ne pas obéir à des injonctions contraires à sa conscience. Redevenu simple avocat, il n'a pas tardé à conquérir une place notable dans le barreau renommé de Sarlat, dont il est un des membres les plus en vue et les plus estimés et à présent bâtonnier. Inutile de dire que les sœurs et les compagnes de ces hommes d'élite, sont des femmes dignes d'eux par leur intelligence, leur haute valeur morale et le charme de leur société.

Heureuses les familles, heureux les pays qui peuvent présenter une pareille pléiade brillante, et remarquable sous tous les rapports, à leurs amis et à l'ennemi. Ajoutons que les petits-fils de M. et de M^{me} A. de Boysson, décédés maintenant, l'un et l'autre promettent de continuer à être fidèles aux traditions de leurs père et mère et de leurs aïeux. Déjà deux des enfants du général sont, en effet, le premier officier, le second élève de l'école spéciale militaire. Chez les descendants des Chaunac, des Boysson et de leurs alliés, *Bon sang ne peut mentir* (1892).

jase sur le ruisseau à l'angle de la voie départementale et de celle se dirigeant vers Daglan ; au-dessous apparaissent des prairies irriguées et de bonnes terres où j'ai vu labourer avec un cheval ; des maïs et de beaux champs de raves. J'ai voulu visiter l'église de Cénac ; elle était fermée. Les offices, hors le dimanche, se font d'ordinaire au bourg, dans la chapelle dont j'ai parlé déjà. A mon retour, M. de Boysson n'était pas encore rentré d'une excursion matinale à laquelle l'avaient forcé d'importantes affaires ; nous avons déjeuné l'attendant toujours, mais il n'avait pas encore reparu vers onze heures, au moment où est arrivé le cocher chargé de conduire la voiture que M^{me} de Chaunac voulait bien mettre à ma disposition pour me permettre de parcourir plus rapidement le sud du canton.

Nous avons tourné les hauteurs environnant Monbette à l'ouest, au-dessus d'étroites gorges. Le pays est accidenté, rouge brun, assez dur à l'œil ; les habitations s'y détachent, éloignées les unes des autres, avec, çà et là, des lambeaux de prairies artificielles. Autrefois la contrée était couverte de vignes maintenant détruites par le phylloxéra. C'est une perte immense pour elle. Arrivé sur le sommet au sud-ouest, si l'on jette ses regards vers le nord, Domme et son château se confondant avec le rocher, pareils à des aspérités de celui-ci, donnent au spectateur l'idée d'un paysage de l'Arabie-Pétrée ; viennent ensuite des descentes le long de côtes raides, où la route glisse sur les flancs de la montagne en formant des lacets multipliés et des pentes rapides à donner le frisson. Nous roulons au grand trot sous le château de Sibeaumont, posé sur une sorte de gradin de la montagne. Cet édifice a bon air, avec les ombres qui l'entourent. Ses dépendances produisaient, des vins estimés, source de revenus tarie maintenant. Plus bas la déclivité de la route s'accroît et devient réelle-

ment dangereuse, malgré l'étendue de la corde du demi-cercle décrit par elle. Un parapet ne serait pas de trop en cet endroit, et même depuis la cime du coteau jusqu'au fond de la descente.

Immédiatement après, la vallée du Céou se déploie verte et luxuriante entre des hauteurs grises et à peu près dénudées, ce qui forme un contraste étrange et saisissant. Nous atteignons la plaine sans accident et passons, sur un pont à trois arches, la petite rivière réputée pour l'excellence de ses poissons. Elle s'élargit avant de gagner la Dordogne, mais elle lui porte en ce moment bien peu d'eau. Sur notre gauche est St-Cybranet avec sa modeste église, à laquelle des réparations me paraissent être bien nécessaires. Nous tournons le petit centre, passant devant la belle habitation de son maire, M. Mercier, un de nos anciens et fidèles collègues, dont je suis attristé de ne pas obtenir les communications que j'attendais de lui sur une commune qu'il administre depuis bien longtemps déjà, toujours à la satisfaction entière de ses habitants. (1) Nous parcourons la petite vallée cultivée, riche en prairies, sinueuse, encadrée largement par des pentes brunes sur lesquelles se détachent de temps à autre quelques points qui sont des maisons avec des champs aux récoltes peu

(1) M. Mercier est mort deux ou trois ans après mon excursion, sur le territoire municipal, dont il est resté le chef et le bienfaiteur jusqu'à son dernier jour. Il a fait beaucoup pour lui, réparant, embellissant les édifices communaux et les voies publiques. Viticulteur émérite et habile, il avait contribué grandement par ses actes et ses conseils à la réputation et au succès commercial des vins de Domme. Son fils et successeur à la mairie marche avec zèle sur ses traces.

Par suite des soins de celui-ci les vignobles disparus se reconstituent de toutes parts autour de sa demeure dans un cercle étendu ; son exploitation personnelle est un vrai modèle en son genre, pour les viticulteurs des environs.

brillantes, la même où s'étaient naguère de plantureux vignobles dont il reste à peine quelques-uns expirants. Dans le plat pays, les herbages permanents tiennent une grande place partout. Les récoltes s'y présentent assez bien ; seulement les parcelles soumises à la charrue y sont tellement couvertes de noyers, parfois, que ces arbres eux-mêmes en souffrent d'une manière sérieuse. Nous voyons Pauliac, château résidence de M. Chevalier, qui, depuis plusieurs années, est un des principaux vainqueurs pour les vins dans nos concours départementaux (1). Un instant après voici la demeure de M. Védrenne, maire de Daglan, chez lequel je voudrais bien m'arrêter un moment, mais l'heure est avancée, et l'on m'attend peut-être un peu plus loin. Je continue donc ma course, mais non sans avoir constaté que vis-à-vis cette belle habitation qui paraît intelligemment entourée de nombreuses, vastes et bonnes servitudes, les cultures sont, dans la vallée, bien mieux comprises que plus haut. Nous apercevons une importante usine comprenant un moulin et une carderie. Près de là, nous atteignons enfin le chef-lieu de la commune.

C'est un gros bourg qui paraît prospère, renferme plusieurs places, des rues assez nombreuses et où se tiennent des foires fréquentées. On n'y voit pas, m'assure-t-on, de monuments remarquables, son église elle-même n'a rien de distingué, mais on y trouve un percepteur, un notaire, un officier de santé, un receveur des postes, un curé de 2^e classe. C'est, en un mot, un vrai chef-lieu de groupe, d'un *principal*, auquel il ne manque pas même une brigade de gendarmerie, en guise de petite armée. L'on dit qu'il ambitionnerait de devenir la résidence du juge de paix à la place de

(1) Pauliac a changé de maître. Son propriétaire actuel fait reconstituer avec activité l'ancien vignoble à peu près anéanti depuis quelque temps.

Domme. Ancien possesseur d'un magistrat de ce genre, il voudrait obtenir de nouveau cet avantage. Il n'est pas probable que suite soit donnée à ce désir. Il est loin, il est vrai, du prétoire cantonal, mais un tramway voté par le conseil général, doit l'en rapprocher beaucoup en réduisant la durée du voyage et fera disparaître en partie l'inconvénient de la distance, par la fréquence et la rapidité des communications. Qui sait même si bientôt l'on n'y verra pas un télégraphe ?

Daglan occupe le milieu d'un cirque dont les rebords sont formés de hauteurs abruptes, arides pour la plupart, élevées et moroses, contrastant de la manière la plus complète avec la fraîche vallée dans laquelle repose le bourg. Au centre de la nature pétrifiée qui l'entoure, celui-ci semble une perle noire posée sur un fond de satin vert, au fond d'un vase de grès grossier à peine agrémenté en de rares endroits de quelques lignes décoratives. On y aspire à une métamorphose heureuse et complète de cette enceinte morose ; on a même commencé, non sans zèle et sans quelques succès, à rendre moins tristes ses rudes escarpements par des travaux pleins d'intérêt. Je comptais avoir le plaisir de constater les progrès de cette entreprise salubre, de visiter notamment les plantations de vignes américaines faites par MM. Miermont et Ventelou (1), mais cette satisfaction m'a été refusée par le sort. Le guide que j'espérais s'était absenté le jour même, et je n'ai pu trouver de véhicule pour rendre mon voyage plus facile et plus prompt,

(1) M. Ventelou, lors du dernier concours régional à Périgueux, en 1890, a obtenu pour ses vins de cépages américains producteurs directs, et américains greffés en variétés françaises, ces derniers donnant aux autres la qualité, une médaille d'argent grand module. Le propriétaire d'un moulin près Daglan, a été récompensé pour ses vins à l'un de nos concours départementaux.

ce qui m'aurait permis de consacrer un certain temps à l'étude agricole de ce vaste territoire municipal, en poussant ensuite jusqu'aux confins du Quercy. Je ne pouvais en conscience, ni ne voulais, abuser de la complaisance de M^{me} de Chaunac en retenant davantage, en les fatiguant encore plus son domestique et son équipage. Je renvoyai donc, cheval, voiture, et cocher, en me résolvant à retrancher deux communes de mon itinéraire, et, ne m'arrêtant pas davantage à Daglan, je me dirigeai de suite à pied vers le sud-est en passant le Céou, que franchit sur ce point un pont à trois arches.

Cinq ans avant moi, notre honorable et savant secrétaire-général actuel de la Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, M. de Lentilhac, avait pénétré dans ce coin lointain, et si cruellement éprouvé, du Périgord, l'avait exploré en agriculteur et avait retracé sa physionomie avec un vrai talent d'artiste observateur, consciencieux et au pinceau sûr. Je retrouve dans nos *Annales* de 1878 ce portrait fidèle. Le lecteur sera heureux, je n'en doute pas, de voir figurer cette œuvre au milieu de mon esquisse si fort au-dessous de ses désirs. Je me hâte donc de lui présenter cette peinture achevée :

« Daglan avait plus de 4,800 âmes, il en compte 4,615 aujourd'hui (1) ; à mesure que disparaissent les vignes détruites par la ravine et le phylloxéra, la population diminue, cela devait arriver. La vigne, en effet, forme à peu près l'unique ressource de ses habitants ; ses vignobles fournissent ce vin fortement coloré si recherché du commerce pour les coupages et qui s'achète en ce moment 400 fr. le tonneau ; vin qu'on noircit par l'ébullition, mais qui se dépouille rapidement avec l'âge et comme goût rappelle beaucoup le vieux Cahors.

(1) 1878.

» L'aspect général du pays présente une surface brusquement mouvementée, des vallées étroites, tortueuses, encaissées entre des montagnes abruptes fort élevées, à pentes assez rapides pour être inaccessibles à la charrue. Les érosions ont mis à découvert dans cette contrée de violents soulèvements produits par des commotions volcaniques, comme l'indiquent le renversement des couches géologiques et de nombreux blocs de lave épars sur le sol.

» Ces rampes escarpées, partout où les eaux ont laissé de la terre végétale, sont occupées par de la vigne pleine, cultivée à bras. Ça et là quelques carrés de céréales, ou de plantes sarclées, mais c'est l'exception ; les prairies que baigne le Céou, petit ruisseau peu profond, mais relativement large, sont d'excellente qualité, elles se vendent jusqu'à vingt mille francs l'hectare.

» Daglan, dont la population agglomérée est de 650 habitants, s'étend dans la partie la plus large de la vallée ; ses maisons sont généralement bien bâties et respirent un air d'aisance qu'on ne retrouve pas dans les autres habitations de la commune, groupées au faite des montagnes les plus élevées. Ces demeures aux toits fort aigus, couvertes de pierres ou de sarments de vigne, aux murs noirs, vierges de tout crépi, se détachent à peine des masses rocheuses sur lesquelles elles reposent. Quelques-unes sont placées sur l'arête extrême de l'escarpement dont nul parapet ne les sépare, de telle sorte que depuis les ouvertures, l'étranger qui les visite éprouve un certain vertige à plonger ses regards dans le vide. On y arrive par d'abruptes sentiers offrant tantôt comme des marches d'escaliers, tantôt une couche de pierraille roulante sur laquelle le pied trouve difficilement son appui. La roche de lias qui forme ces couches dénudées se sépare par assises de différentes épaisseurs ; les plus minces sont employées à couvrir les maisons, les autres à bâtir les nombreux murs de soutènement qui zèbrent en tous sens le flanc de ces montagnes. Cette pierre fournit parfois des plaques dont le grain offre l'homogénéité de la pierre lithographique.

» Quant à la végétation arborescente, on la cherche ; elle est rare, rabougrie, peu variée. Dans quelques dépressions où les eaux ont accumulé de la terre végétale, se montrent de loin en loin quelques bouquets de chênes rouvres au pied desquels se trouvent, dit-on, d'excellentes truffes ; ailleurs, ce ne sont que maigres halliers formés de figuiers ou de fusains.

» Dans de semblables conditions, on comprend que la

culture à bras soit la seule possible ; les transports s'effectuent à dos de cheval ou de mulet ; un bât de forme rudimentaire, d'où pendent de chaque côté du flanc de la bête deux forts crochets en bois destinés à retenir une corbeille ou une caisse en planches, suivant qu'on veut porter la vendange ou le fumier, forme le véhicule à tout faire. Nous avons aperçu quelques bœufs venant d'une foire voisine, leur robe a le rouge foncé de la race Salers ; la corne est forte, droite, le coffre cylindrique, la côte relevée, la culotte ample, l'ensemble satisfaisant d'une bête à deux fins, devant, comme la race limousine, fournir un excellent animal de boucherie après avoir donné un bon travail.

» Dans la partie montagneuse de cette région, l'eau fait absolument défaut, les rares fontaines qu'on y rencontre sont releguées au fond des vallées, souvent à de grandes distances des habitations. C'est dans des vases en grès, de forme aplatie, à deux anses comme l'amphore antique, que les femmes la montent péniblement sur la tête chaque soir vers leur demeure. Il nous a été donné de voir un tableau vivant digne des scènes bibliques de la Judée. Les derniers rayons d'un soleil torride du mois d'août coloraient de tons pourprés l'extrême sommet des montagnes ; au fond d'une gorge profonde, estompée déjà par les premières vapeurs du soir, arrivait la tête d'une colonne dont l'arrière-garde serpentait dans l'étroit et tortueux sentier qui conduisait du village à la fontaine ; toutes ces femmes portaient sur la tête la cruche évasée, et entonnaient un chant monotone et cadencé que répétaient au loin les échos affaiblis. Sans un grand effort d'imagination, un peintre, s'inspirant du site pittoresque et du riche coloris de ce tableau, eût certainement reproduit une belle page des scènes de l'Orient.

» La commune de Daglan est percée de nombreuses routes qui conduisent ses produits à Sarlat ou à la station de Belvès, distante de 17 kilomètres. Nous avons dit que les vins de commerce qui longtemps ont fait sa fortune étaient gravement menacés par l'invasion phylloxérique, qui remonte au moins à une dizaine d'années. Préoccupés à bon droit d'une perspective aussi alarmante, quelques hommes clairvoyants de cette contrée, sous l'impulsion de l'un d'eux, M. Ventelou, ont cherché leur salut dans la vigne américaine ; depuis deux ans des plants de Clinton, d'Herbemont, de Jacquez et de Riparia, achetés chez M. Fabre, de Bordeaux, ont été plantés avec l'autorisation de la Commission départementale du phylloxéra, au centre

de foyers infestés, dont le sol a été défoncé pour les recevoir. Des boutures plantées à demeure, des greffes en fente sur souches françaises pour se procurer du bois, des greffes anglaises de cépages français sur plants américains, de nombreuses pépinières faites avec les premiers sarments obtenus, tout est mis en œuvre avec une persévérance intelligente et soutenue.

» La racine de chaque plant américain est malheureusement couverte déjà de nodosités et de phylloxéra ; ce plant résiste, comme l'indique, à l'extrémité de ses racines, une nouvelle émission de radicelles blanchâtres qui s'efforcent de réparer les pertes occasionnées par les mille sucoirs qui l'étreignent, mais cette force de résistance, que durera-t-elle ? Au début, tous les cépages américains étaient réputés résistants ; peu à peu cette réputation a perdu de sa généralité ; n'arrivera-t-il pas un moment où ceux qui se défendent encore succomberont à leur tour, leur force de résistance devant s'affaiblir en raison directe de leur degré d'acclimatation ?

» Plusieurs chimistes, notamment M. Foëx, professeur à l'école régionale de Montpellier, ont attribué la résistance des plants américains à la présence d'une substance résineuse qui ferait défaut dans les cépages français ; cette affirmation aurait sa raison d'être, car MM. Ventelou et Miermont, propriétaires à Daglan, nous ont affirmé que des débris de racines américaines avaient brûlé avec une rare facilité, alors qu'il était impossible d'enflammer les racines de plants français dans les mêmes conditions. Mais cette substance résineuse, à supposer qu'elle offre un obstacle sérieux aux attaques du phylloxéra, subsistera-t-elle longtemps ? L'influence du sol et du climat français ne vaudra-t-elle pas en modifier les propriétés, la faire disparaître peut-être ? On serait d'autant plus tenté de le croire qu'on assure déjà que les cépages français deviennent résistants lorsqu'on les plante en Amérique. C'est un phénomène de physiologie végétale souvent confirmé par l'expérience. Le blé dur d'Afrique, à texture translucide comme le seigle, nous a produit en Périgord, après quelques années de culture, une farine aussi blanche que celle du blé de Noé. Les mêmes fruits ne changent-ils pas de saveur et de goût avec les climats et aussi avec la nature du sol qui les produit ?

» La substance résineuse retrouvée dans les racines de la vigne américaine, modifiée par l'acte de la végétation, passe-t-elle dans la sève et par suite dans le fruit ? On le

croirait à la saveur spéciale qui caractérise le vin produit par ces cépages. Les Américains l'appellent (*Fox grap*, raisin de renard) et disent d'un cépage qui a ce goût : *Foxy*, renardé. Pour nous, nous ne saurions mieux le définir qu'en le comparant à l'odeur qui s'exhale sous le froissement des doigts du *gnaphalium* (sorte de petite immortelle sauvage qui croît par touffes sur nos rochers calcaires). Nous parlons du vin de Clinton, le seul que nous ayons dégusté ; les autres peuvent offrir certaines nuances dans le bouquet, mais on s'accorde à dire qu'ils conservent tous ce cachet spécial qui les fera longtemps repousser par le commerce. Nous savons bien qu'il faut tenir compte des conditions anormales où ce vin d'échantillon a dû se faire, mais l'impression qui nous en est restée, c'est qu'il est peu alcoolique et manque absolument de cette vinosité qui caractérise nos vins de France. C'est particulièrement comme porte-greffe que les plants américains doivent être utilisés ; que l'avenir du vignoble français se trouve dans l'introduction des vignes américaines, comme le proclament des industriels plus intéressés que convaincus, nous sommes loin de l'admettre ; pour nous, c'est encore un problème sur la solution duquel le temps doit être consulté. Dans tous les cas, sachons gré aux hommes d'initiative, comme M. Ventelou, d'en avoir fait la tentative, et reconnaissons que la Commission du phylloxéra n'a rien négligé pour conduire à bonne fin cet essai de vignes américaines, comme du reste tous ceux qui lui ont été confiés. » (1).

Depuis que l'honorable, érudit et expert directeur de nos *Annales* écrivait les pages qu'on vient de lire avec plaisir et fruit, jusqu'en 1883, des changements divers s'étaient opérés

(1) Les réflexions de M. de Lentilhac, en 1878, sont encore utiles à méditer en 1892, très utiles même quand on étudie sérieusement les mouvements en sens inverse qui se produisent en ce moment au milieu des planteurs au sujet des méthodes de viticulture à employer, l'ostracisme des uns, l'hésitation des autres, les tentatives multipliées qui se font en divers endroits, et souvent sur une vaste échelle, pour arriver à la reconstitution des vignobles. Les uns sont pour les espèces françaises d'élite pures. Et tandis que d'autres, plus que jamais, et avec une conviction pro-

dans le pays de Daglan. J'en ai signalé plusieurs en passant ; mais ne faisant que traverser la contrée, je ne pouvais la juger à fond. Pour mieux la connaître, je me suis adressé à son représentant le plus autorisé, j'allais dire à son chef, car dans la vallée du Céou, depuis le pont de St-Cybranet jusqu'à la frontière du Lot, il n'est personne qui soit plus influent, qui connaisse mieux la circonscription, qui sache aussi bien mettre en évidence et défendre ses intérêts que le maire du chef-lieu de cette portion de notre territoire. Notaire, honoré de la confiance d'une importante clientèle, maire de Daglan, son délégué naturel, il la représente à tous égards et n'ignore aucun détail en ce qui la concerne. M. Védrenne a eu la bonté de faire droit à ma requête et de m'envoyer un mémoire que je tiens à reproduire, du moins dans ses principaux passages.

« La commune de Daglan, traversée du sud au nord par le ruisseau le Céou, dans lequel vient, à Daglan même, se jeter la Lousse, est composée de la vallée, longue et étroite, qu'arrose cette petite rivière, et des hauts plateaux, qui la bordent à l'est et à l'ouest. Le vallon s'écarte, en amont de Daglan, au point où le Céou reçoit la Lousse, se resserre un peu, au-dessous du bourg, et s'ouvre, en un cirque assez vaste deux kilomètres plus bas, formant ainsi deux petits bassins très fertiles, couverts en grande partie de prairies naturelles, arrosées par les dérivations du Céou, près de La Borie ; par la fontaine de Daglan, en avant de ce centre, et par la belle source de

fonde, se rangent sous le fier drapeau, justement honoré, des partisans des plants américains greffés de nos meilleures variétés de vignes indigènes, un groupe chaque jour s'accroissant, préconise et pratique l'emploi simultané des deux systèmes. Enfin, plusieurs affirment encore, non sans ardeur et sincérité, le mérite à divers points de vue, suivant eux, tout au moins de quelques espèces américaines à production directe, dont l'étoile il est vrai pâlit à l'ouest, à l'horizon, en se rapprochant de plus en plus du couchant, qui probablement l'engloutira avant peu.

Nodonie, dont les herbages reçoivent ce nom. Un seul village, La Borie, dans une situation charmante, se trouve dans le vallon, tous les autres, dont quelques-uns fort importants, se dressent sur les hauts côteaux qui viennent tomber presque à pic sur la vallée. Ce sont : Le Peyruzet, où s'élève un vieux château, dont la construction est communément attribuée aux Anglais ; elle présente cette particularité que le pavillon du midi forme comme un immense gnomon que nos cultivateurs consultent depuis des siècles ; ce bâtiment forme une croix régulière et domine la vallée. On dit dans le pays que les Anglais s'en servaient comme d'une prison ou d'un magasin de subsistances : Pauillac, haut et bas, constituant deux villages au-dessus de leur château, demeure moderne ; il ne subsiste rien de l'ancien. Près du château, à mi-côte, s'ouvre une grotte que l'on dit très profonde ; Caumont, sur un coteau pelé, dont le sommet garde des traces de ruines, que les habitants nomment Le Castelats et où ils affirment, par tradition, qu'il existait autrefois des forges à vent ; Mas-de-Causse, bâti dans un pli de terrain, tout près des plateaux, comme son nom l'indique, et qui aboutit à Daglan par un chemin tracé au milieu d'un ravin qui a failli, après des pluies d'orages, engloutir sous ses décombres les maisons du haut bourg ; Galibert et Bargès, dominant la petite vallée de la Lousse et quelques autres moins importants. Huit moulins s'échelonnent sur le ruisseau dans les limites de la commune, et une petite chapelle, Bebeau, lieu de pèlerinage à la Vierge, s'élève sur un lieu qui marquait autrefois les limites des trois paroisses de Campagnac, Saint-Pompont et Daglan. Elle appartient à cette dernière.

» Le bourg chef-lieu s'étend en demi-cercle au pied d'un coteau aux pentes abruptes. L'église, surmontée d'un clocher massif, en marque le milieu ; la fontaine, belle source aux eaux limpides, dont on utilise jusqu'à la dernière goutte par mille canaux d'irrigation, entretient au-devant une verdure toujours fraîche, qui garde au pays, jusqu'au milieu de l'hiver, l'aspect le plus riant. C'est un paysage de montagne.

» Les habitants ont aussi quelque chose dans le caractère qui rappelle le montagnard. Amour passionné du sol natal, hospitalité bienveillante, ordre, économie, grande réserve vis-à-vis des nouveautés, voilà les principales vertus de la contrée qui a, en outre, un sentiment profond de conservation sociale joint à des idées très démocratiques. L'Empire a laissé dans le pays des souvenirs vivaces, la propriété

s'étant fractionnée et démocratisée sous ce régime et pendant sa durée.

» Daglan, qui dépendait autrefois de la châtellenie de Castelnaud, a formé un canton à l'époque de la division administrative de la France par l'Assemblée constituante; plus tard, il fut réduit au rang de simple commune et englobé dans le canton de Domme. Toute son ambition est de redevenir un centre cantonal. Son importance semble le mériter. Il y a au bourg : un bureau de poste et télégraphe, (1) une étude de notaire, un percepteur, deux employés des tabacs, une brigade à pied de gendarmerie, et ses intérêts sont à la fois opposés à ceux de Domme et parfaitement distincts.

» Le sol de la vallée est fertile et bien cultivé, celui des côteaux, où le roc perce de toutes parts, n'est propre qu'à la culture de la vigne, maintenant perdue dans les endroits inabordables à la charrue. Au penchant, au nord, on voit quelques maigres taillis. Les plateaux sont donc un sol plus maigre et d'un rendement bien moindre que ceux de la vallée, à l'exception des alentours de Mas-de-Causse et de La Bégonie, où le terrain, très argileux, donne beaucoup de grains. Au reste, la vigne couvrait presque entièrement ces plateaux il y a quelques années à peine, et elle a complètement disparu. Sauf le terrain argileux qui domine Daglan, tout le reste est calcaire. Les vins les plus estimés de la commune étaient ceux de Peyruzel et de Pauillac. Je crois que les terrains argileux auraient donné d'excellents vins blancs.

» Le principal, on pourrait presque dire l'unique produit de la commune ayant disparu, il reste bien des friches que le cultivateur abandonne, car elles ne peuvent suffire au salaire d'un pénible travail. La vallée seule a peu changé, n'ayant jamais été plantée en vignes. Elle est divisée en un nombre indéfini de parcelles n'excédant pas de 30 à 40 ares, les ventes se faisant dans le pays par quartenées mesurant quinze ares dix-neuf centiares (15 ares 19). Les grands propriétaires, qui détenaient le sol il y a quarante ans, ont vendu leurs biens en parcelle aux agriculteurs de la localité, trop heureux d'acheter, à un prix souvent exorbitant, cette terre qu'ils avaient si longtemps

(1) Le télégraphe y a été établi depuis mon passage dans le pays.

cultivée pour autrui. Le vin payait intérêt et principal, l'achat d'une terre enviée étant le seul luxe connu dans le pays. Il est donc assez difficile de rendre compte d'un assolement régulier dans une contrée qui ne compte pas 4 fermes; cependant le plus généralement usité est celui-ci : blé, raves, maïs avec haricots, pommes de terre ou betteraves, blé. Quelques cultivateurs commencent à faire des fourrages, mais la sécheresse est un obstacle qui les décourage. On fait beaucoup de racines fourragères; les prairies artificielles sont en bien petit nombre, cependant, depuis la perte des vignes on fait des esparcettes (sainfoin). Le tabac entre dans la rotation et donne d'assez beaux produits.

» Nos viticulteurs se défilent beaucoup des cépages américains et des insecticides. A part quelques essais *commerciaux*, il ne s'est rien fait dans ce sens. On replante, en petite quantité, des cépages du pays, dont la non-réussite n'a encore découragé personne.

» Les arbres fruitiers ne sont pas assez nombreux pour donner un produit commercial, cependant nos paysans ont tous quelque bonnes espèces qu'ils greffent soigneusement. Les noyers sont nombreux et donnent le seul revenu pécuniaire des environs avec les bestiaux, tous les autres produits se consommant sur place. Les châtaigniers n'existent que sur quelques points extrêmes de la commune. Les pruniers d'Agen sont fort peu répandus, quelques propriétaires en ont en assez petit nombre et fort mal entretenus. Le jardinage n'existe pas; quelques carrés de choux, que soignent les femmes, le représentent seul.

» En fait d'introduction de machines, la machine à battre et celle à vanner sont seules connues. Un propriétaire achète l'instrument et le loue ensuite. Il ne peut en être autrement dans un pays où le prix de la machine excéderait parfois celui de la propriété.

» Le gros bétail se divise en deux catégories : 1° les gros attelages de labour, pour ceux qui possèdent assez de pièces de terre pour suffire à leur entretien; (le nombre de têtes appartenant à ces cultivateurs n'excède pas 80 bœufs dans la commune;) 2° les veaux qui, soit par paires, soit seuls, élevés par les petits partiaires, qui les gardent plus ou moins longtemps, selon leurs ressources, et dont le croît, leur donne toujours un bénéfice; 3° les chevaux, mulets et ânes, assez nombreux, et qu'on emploie à porter les charges de fumier ou de récoltes, dans les chemins de côteaux inabordables aux charrettes.

» Les plus petits propriétaires, trop pauvres pour se procurer des veaux, ont des moutons, que les femmes ou les jeunes enfants mènent pâturer sur les friches ; ou bien des agneaux du Causse, achetés jeunes, et qu'ils engraisent pour la boucherie. La volaille est libre et nullement soignée. On n'élève guère d'oies et de canards que pour la consommation ; dans les villages, on voit quelques troupeaux de dindons. Les porcs ne sont élevés que pour la consommation.

La truffe se trouve abondamment dans nos côteaux et est de qualité supérieure. Sa vente donne des produits quelquefois fort considérables. On la cherche surtout la nuit à l'aide de chiens dressés à cet effet. On commence à exploiter la pierre lithographique. Une Société est en voie de formation.

» Les constructions rurales sont généralement suffisantes. Nos cultivateurs ont traversé un temps d'aisance dont ils ont profité pour se loger convenablement ; aussi nos villages présentent-ils partout un air de bien-être.

» La propriété est cultivée, pour l'immense majorité, par les propriétaires aidés, dans quelques maisons, par un ou deux domestiques. Quatre petits corps de ferme sont donnés à moitié fruit à des colons.

» Le commerce de Daglan est tout local. Depuis la perte des vignes, l'industrie y est représentée par deux filatures, deux teintureries avec foulons. On compte dans la commune : un boucher, cinq épiciers, un ferblantier, deux marchands drapiers, trois sabotiers, trois cordonniers au bourg et deux dans les villages, deux boulangers, trois tailleurs, deux menuisiers, un tourneur, deux forgerons, un taillandier, quatre fourniers, trois aubergistes, quatre cafetiers.

» Nulle trace du passé sur le sol ; seulement, en creusant dans le bourg, on rencontre, dit-on, un dallage régulier, on a même découvert les restes d'un bel aqueduc et des tombeaux en pierre, sarcophages monolithes ou auges taillées (propriété Gondonneau).

» La commune possède un vaste presbytère ; une école de garçons, bien insuffisante, et un couvent, donné par M^{lle} Bouquet, religieuse, pour y faire élever les filles par des religieuses.

» Le bureau de bienfaisance est riche de quinze cents francs de rente environ.

» Les chiffres du cadastre se résument ainsi : hectares, 2,062 ; population, 1,534 ; valeur du centime, 87 fr. 03.

» Il est bien difficile d'évaluer exactement le rendement, cependant on peut prendre, pour les meilleures terres, une moyenne de 10 à 12 pour 1, pour le blé, froment ou seigle; dans les terres des plateaux labourées et fumées depuis longtemps, cette moyenne doit descendre à 7 et 8; et pour les vignes perdues, qu'on ensemeince à la bêche, à 6 et 7, et même au-dessous. Les autres cultures ont un rendement analogue. Quant au tabac, il faudrait consulter les carnets des employés pour s'en rendre un compte exact. Le tabac est une ressource précieuse pour les petits cultivateurs qui, ne comptant pas leur peine et leur temps, confondent le produit brut avec le produit net. Les prairies donnent certainement la plus forte moyenne connue dans le pays. On les fauche annuellement jusqu'à trois fois et cela de tout temps. »

Ainsi, depuis le voyage de M. de Lentilhac, jusqu'au moment où M. Védrenne m'envoyait ses appréciations sur l'état de sa commune et de ses environs, c'est-à-dire durant un espace de six ans et plus, le progrès avait été peu sensible dans le pays; il y avait même été constaté quelque recul dans le nombre des habitants, et les maladies de la vigne y avaient pris des proportions plus considérables. Cependant, à côté de ces défaillances, l'élan vers le mieux avait persisté quand même, sur plusieurs points, et il est à supposer qu'il le fera davantage d'une manière sensible, avant peu. Avec l'esprit de courage et de persévérance des populations; avec l'ouverture des nouvelles routes facilitant les abords vers Domme, Sarlat, et le chemin de fer à présent construit et en pleine exploitation jusqu'à Castelnau et Vézac, et qui va l'être jusqu'à Souillac, Martel et St-Denis dans le Lot; avec les plantations de vignes américaines, greffées ou non greffées, qui vont s'accroissant, il ne saurait en être autrement. Je suis, à cet égard, presque entièrement rassuré. Ce n'est pas sur les bords du Céou que l'on se découragera, quand, de toutes parts,

on s'apprête à tendre la main à ses habitants (1).

Mais reprenons le récit de mes pérégrinations pédestres vers le sud du canton de Domme et du département de la Dordogne confinant aux frontières Quercynaises :

Après avoir longé, pendant près de cinq cents mètres, un coteau très aride et blanc, où croissent à peine quelques genevriers, je suis arrivé à une petite coupure tapissée de prés, au milieu desquels coule un ruisseau qui va porter son contingent au Céou. C'est par sa rive que, probablement, le tramway de Domme arrivera vers la vallée, pour se diriger ensuite sur Villefranche-de-Belvès, en desservant Daglan, qui l'est, en attendant, par une

(1) J'ai déjà eu l'occasion de signaler plus haut, par des notes, la preuve que mes prévisions se réalisent à cet égard ; et voici ce qui l'établit encore d'une manière irrécusable :

A la date du 8 janvier de cette année (1892), M. Vedrenne m'écrivait une lettre dans laquelle il constatait que, depuis quelque temps, un mouvement marqué se manifeste chez les paysans en faveur de la reconstitution des vignobles : « Je suis, me dit-il, peut-être le plus en retard (et Dieu sait si M. Vedrenne est un retardataire !) à ce point de vue. Le cépage le plus en honneur est le Riparia, comme porte-greffes de plants français. On greffe sur placé ou sur table. Quelques petits propriétaires ont récolté également déjà de faibles récoltes en vins de Jacquez et d'Herbemont. » Mon honorable correspondant me cite ensuite les entreprises de M. Taillefer, dont j'ai fait connaître les grands et beaux résultats ; de M. Mercier, de St-cybranet, que j'ai aussi mentionné tout à l'heure et qui, comme M. Taillefer, vend des plants directs ou greffés ; les travaux considérables de M. Mazels, capitaine, à Siheaumont ; ceux de M. de Lage, gendre de M. Teyssier, ancien préfet, à Pauliac, sur les propriétés naguère appartenant à M. Chevalier. Il y a, de plus, amélioration chez beaucoup d'autres propriétaires et en divers genres de cultures, d'après plusieurs avis reçus de différentes personnes. La vallée du Céou, de même que ses environs, reprend le chemin de l'ancienne prospérité, qu'elle atteindra et dépassera même avec une législation douanière Agenais, qui finira tramway de Sarlat à Daglan se prolongeant jusqu'en Agenais, qui finira bien par se construire, malgré tous les obstacles qu'y mettent, on ne sait pourquoi, des personnes influentes, poussant sans cesse à retarder, sinon empêcher, son exécution (1892).

diligence qui, venue de Sarlat et du chef-lieu du canton, le met en relations avec Belvès et le chemin de fer d'Agen à Périgueux. Cette fissure dépassée, je me suis trouvé au pied d'une montagne digne de la précédente : morne, sèche, dépourvue de toute végétation et couronnée par un village dont les maisons ternes, avec leurs toits de pierre, dentellent le ciel de pignons aigus semblables à des prolongements, jeux de la nature, du rocher que surmontent ces habitations. Pour arriver à se procurer de l'eau, les habitants de ce groupe aérien sont obligés de descendre soit au Céon, soit à son tributaire, soit aux fontaines alimentant ces cours d'eau. Il leur faut suivre, pour cela, des sentiers rapides, étroits, d'un parcours difficile et dont l'escalade, au retour avec un chargement, est des plus pénibles. Pourquoi donc ont-ils été se percher si haut ? Peut-être parce que le sommet de la hauteur vaut mieux que son penchant. Il en est souvent ainsi, même parmi les hommes. Mais j'ai peine à croire qu'on puisse attribuer à ce plateau sec une exubérante fertilité.

La vallée se resserre, les hauteurs qui la bordent deviennent un peu moins sombres, quoique sauvages toujours. On aperçoit des habitations, de distance en distance, en petit nombre, sur les pentes où sont assises quelques cultures bien hasardées sur des déclivités si fortes et où la terre est si peu profonde. Le vallon est entièrement occupé par des prairies.

Au bout d'une heure de marche, j'arrive à Bousie, petit chef-lieu de commune, où la plaine tourne pour donner passage au Céon qui traverse le village, descendant de la colline et que la route partage en deux. Au-dessus du chemin est la partie principale du petit centre, laquelle n'offre aucune habitation remarquable, malgré l'inscription solennelle du mot : *Hôtel*, sur la plus belle de ses maisons, dont plusieurs tombent en ruines. C'est dans cette fraction qu'est

l'église paroissiale, près d'une petite place en mauvais état d'entretien. Elle est bien orientée et l'on a ajouté une abside à la construction primitive qui, avant cet appendice, se terminait par un fronton triangulaire servant de clocher, de sorte que l'on sonne pour ainsi dire maintenant dans le sanctuaire. La voûte est en berceau ; l'intérieur, bien tenu, forme une croix latine avec grand autel et deux chapelles latérales. On loue le rétable du chœur, dont le plafond est peint en azur, sur lequel se détache l'emblème du Saint-Esprit avec son symbole conventionnel, c'est-à-dire, sous forme de colombe aux ailes déployées. Autour de l'église, des bâtiments particuliers renferment de grands dépôts de tabac, séchant en pente, et remplissant l'atmosphère d'une odeur caractéristique dont mon odorat de vieux planteur est réjoui, bien que je réponde, invariablement, à tous ceux qui m'offrent cigare ou prise : « Merci, je n'en use pas. » Je me suis toujours, en effet, borné à cultiver le plus et le moins mal possible la solanée si chère aux populations aujourd'hui, mais sans en apprécier par moi-même la valeur, soit en poudre, soit autrement. J'ai mieux aimé fournir du tabac aux autres que d'en priser ou d'en brûler. Les collines s'abaissent en remontant le cours de la petite rivière et ont un air vraiment farouche, ce qui réveille en moi l'envie de pousser jusqu'à Florimont et Gaumiers ; mais je ne crois pas devoir le faire, le soleil commençant à baisser. Je me contente de constater que, dans ce coin de terre aussi, les vignes ont disparu, et de visiter le reste de la localité où, de l'autre côté de l'eau, qu'on passe sur un pont formé d'une seule arche large et ogivale, est une usine comprenant à la fois un moulin à farine et une carderie. Bouzic possède une magnifique fontaine. Je reviens sur mes pas jusqu'à l'embranchement du modeste affluent du Céou, dont ce petit tributaire me paraît utilisé, vers la fin de son cours, pour arroser un peu les

prés. A l'endroit où il pénètre dans le vallon du suzerain qu'il va rejoindre, des laboureurs travaillent sur le bord extrême de la montagne, près de la route, à préparer la terre pour les semailles, tandis que leurs aides répandent sur les guérêts du fumier pailleux, qu'ils pressent affectueusement dans leurs bras. Tout à côté sont des prairies artificielles assez maigres, notamment une pièce de luzerne fort mal placée dans ce sol dénué de profondeur. On y voit, de plus, un peu de sainfoin.

Je pénètre dans la rainure dont sort le ruisseau et que parcourt, comme je l'ai dit, la route de Doume à Belvès. Des moutons (usage général dans le pays) paissent au milieu des prés humides. Ces animaux, qui me paraissent assez mal soignés, appartiennent à la race du Causse, du Lot, et sont pour la plupart d'assez bon choix. Pourquoi les exposer à prendre la cachexie aqueuse dans ces herbages marécageux ? On me répondra sans doute, que c'est parce que la montagne ne peut leur fournir assez de pâture. Pour être fondée, cette raison n'en est pas moins déplorable.

Sur le revers des tertres on aperçoit, de loin en loin, des restes de vignobles, lamentable débris ! Un brave homme que je viens de rencontrer et auquel je les montre, me dit les larmes aux yeux : « C'est le seul lambeau qui me reste de mon ancienne fortune de vigneron aisé. Je faisais ici, bon an, mal an, soixante barriques de vin ; j'en ai récolté trois cette fois ! » Nous causons un instant ; il n'a pas grande confiance dans les remèdes, mais il espère voir la maladie s'arrêter d'elle-même. Elle le fera, c'est certain, quand tout sera détruit. Alors nécessairement le phylloxéra mourra de faim. Mais combien de malheureux travailleurs l'auront-ils fait avant lui ! Cette pensée m'obsède et me désole (1). Mon interlocuteur me demande où je compte

(1) On a vu plus haut, dans des notes accompagnant cette relation, que la

aller ; je lui réponds que c'est à St-Martial de Nabirat. Il m'indique alors un chemin de traverse qui m'y conduira tout droit. J'éviterai par là un énorme détour, chose à considérer, la journée s'avancant. Je lui serre la main, suis son conseil et gagne le sentier signalé.

Il a dit vrai. Celui-ci va *tout droit*, si droit même qu'il en est presque perpendiculaire. Il est, de plus, en guise de pavé, rempli de fragments de calcaire et de cailloux si tranchants que, par moments, je m'arrête pour vérifier si ma chaussure n'est pas coupée. Très certainement, un amateur des curiosités des temps préhistoriques ne ferait aucune difficulté de reconnaître, dans ces silex brisés et ces restes de masses pierreuses, des couteaux ébauchés, ou même achevés par les hommes des âges antiques, et s'extasierait à leur vue jusqu'à la nuit. L'idée me vient d'en remplir mes poches pour les présenter à l'examen de sociétés graves et solennelles, dans l'espoir de les voir classer comme des premiers du monde, qui sait même, bien mieux, ce qui serait plus raisonnable d'ailleurs souvent, comme des instruments préparés et tenus tout près par la Providence, avant l'apparition de notre espèce sur la terre, dans la prévision des besoins primitifs de nos rustiques ayeux. C'est cela qui serait respectable et remonterait à une incommensurable antiquité ! On me nommerait sans doute membre honoraire, peut-être correspondant des associations qui cherchent à sonder les mystères du globe. Pourtant, si j'allais me tromper, et mal choisir, de plus, les matériaux de ma renommée future, commentant d'autres l'ont fait ? Cela pourrait bien arriver. Alors à quoi bon alourdir encore par le poids de ces échantillons ma marche qui déjà n'est pas très facile au milieu de cette cascade de mi-

situation s'est fort améliorée depuis dans le pays, en ce qui concerne la viticulture.

néraux divers? Je continue donc mon excursion à travers cette solitude escarpée que n'embellit aucune espèce de culture.

Enfin! je parviens à une oasis; j'aperçois des êtres comme moi bipèdes, comme moi pourvus de jambes, de bras, d'une tête; je pense aussi d'une langue, d'yeux, de cerveau, de cœur et d'estomac. Ils ramassent des noix, des pommes de terre et des raves. Oui, vraiment! ce sont bien des hommes! — Je les interpelle. — « Suis-je ici dans la vraie direction pour aller à Saint-Martial? » — Ombé! ombé! — Ce synonyme sarladais du « Oh bé, » périgourdin signifie : « Oui ! parfaitement ! » et me ranime. Et puis le paysage s'égaie, voilà des châtaigneraies, des prairies artificielles, trèfle, luzerne, trèfle mêlé de sainfoin, avec un peu de luzerne, des maïs et, sur le bord de la route, des semeurs, auxquels je souhaite bonne chance, ce dont ils me remercient.

Je descends, je remonte, et Saint-Martial m'apparaît au sommet et sur le penchant d'un plateau passablement travaillé. Le bourg est grand et possède deux places; il s'y tient des foires fréquentées où l'on amène des bœufs gras provenant sans doute de la vallée du Céou. Autour du groupe d'habitations on aperçoit des vignes à moitié phylloxérées, mais dont le produit a été cependant supérieur à celui de l'année précédente, et des récoltes d'automne assez satisfaisantes. Après avoir fait à ces cultures une courte visite, je rentre dans l'agglomération que je passe en revue sans y rien trouver de bien remarquable. Vers son milieu, l'église paroissiale a pour clocher une tour carrée payant peu de mine. Au-dedans, elle est fort négligée, simplement plafonnée, et si mal que le plâtre tombe en plusieurs endroits; le pavé se trouve également en mauvais état. Comme celle de Bouzie, elle affecte la forme d'une croix latine. La seule impression qu'elle laisse est celle d'un pitoyable entretien. Plus haut se déroule la route départemen-

tale n° 1, sur le parcours de laquelle s'échelonnent des cafés et des auberges. L'une de ces dernières a pour enseigne : « Hôtel de la traverse Maleville », sans doute en l'honneur d'un des bienfaiteurs de la commune. Cette dénomination semble être un témoignage de reconnaissance envers l'un des auteurs de l'artère, utile pour la bourgade, sur laquelle donne l'établissement en question qui, par malheur, est loin d'être beau. La localité possède un notaire et un pharmacien. Saint-Martial fait un grand commerce de truffes, qui, sur ses appartenances, proviennent toutes de terrains ombragés par le chêne ordinaire, tandis qu'à Florimont et Gaumiès, à Saint-Aubin et à Nabirat on en recueille aussi sous le chêne vert. Celles-ci, m'écrit M. le maire de Saint-Martial, sont plus estimées que les premières (1).

La route s'incline fortement, et un peu sur la gauche, vis-à-vis le fond d'une ride de terrain, sur une petite élévation, est St-Aubin de Nabirat. Je m'y rends à travers bois et des sentiers misérables. Il n'y a que deux maisons, plus l'église. Le clocher de cet édifice religieux n'est autre chose qu'une muraille percée d'une ouverture dans laquelle est installée la modeste sonnerie. Du reste, ce petit temple

(1) D'après la lettre du chef de la municipalité de Saint-Martial, en 1888 année où les truffes ont atteint dans le pays un prix exceptionnel, vu leur mérite, celles récoltées sous le chêne commun, étaient payées de 10 à 11 fr. le demi-kilogramme et celles ramassées près du chêne vert 15 fr. pour le même poids. Combien coûtaient alors à Paris les truffes vendues sous l'étiquette de « truffes du Périgord » ? Probablement la moitié de ces prix. Je me souviens qu'une année où elles étaient payées sur la place de Périgueux 25 et 30 fr. le kilogramme et à Mareuil autant, les journaux gastronomiques de Paris annonçaient gravement à leurs lecteurs affriandés que les *truffes du Périgord* valaient jusqu'à six francs la livre ! Ah ! quels braves gens bien informés que les rédacteurs des journaux de spécialité s'adressant aux gourmets de la ville lumière ! Que de choses on leur fait avaler en tout genre, à ces dignes bourgeois de la cité du bon sens et du bon goût, et à nous tous, hélas !

n'est pas trop mal intérieurement, avec son bas-côté. Il est, sans comparaison, bien mieux tenu que celui de St-Martial qui pourtant, comme groupe de population, est autrement important que son humble voisin. Le territoire municipal de ce dernier n'a pas grande étendue ; il renferme quelques villages dispersés dans un pays d'aspect triste et rude.

En sortant de l'église de St-Aubin, j'en vois une autre se dresser devant moi ; c'est celle de Gaumiès, dont le territoire est réuni à celui de Florimond et dans les dépendances duquel s'élèvent, dit-on, plusieurs usines importantes sur les bords du Céou que je voudrais bien revoir pour juger en cet endroit cette petite rivière qui, venue du Quercy, pénètre dans le Périgord, après un cours assez considérable, y arrose une longue vallée et néanmoins, après un voyage de 65 kilomètres, pendant lequel elle reçoit le contingent de foule de ruisseaux et de grosses sources, arrive à Castelnau n'apportant à la Dordogne qu'un contingent relativement modeste. Sans doute si elle doit d'abord sa faiblesse apparente à des pertes nombreuses dans les sols poreux du Lot, il faut, chez nous, l'attribuer de plus, aux irrigations qui la tarissent presque, fréquemment, pour baigner les riches sols de la plaine aride. C'est donc un petit Nil pour sa contrée, s'épuisant en faisant le bien. C'est flatteur pour le Céou. J'aurais aussi volontiers poussé ma promenade jusqu'à Nabirat, commune qui donne son nom à tout un groupe de mairies qui la joignent au sud, et voulu voir par moi-même ce qu'est ce chef ancien de district. Mais la nuit arrivant, je n'y puis songer. Voici, du reste, à son sujet des détails qu'a bien voulu m'adresser son premier administrateur, auquel j'en ai demandé. Je les extrais de sa lettre. Ils remplaceront avantageusement ce que j'aurais pu raconter après une excursion sur ce sol, inabordable aujourd'hui pour moi.

Le chef-lieu de cette commune compte trente maisons, à peu près, et 119 habitants. Il n'a pas d'industrie; le seul atelier qu'on y rencontre est celui d'un forgeron. On y compte trois auberges. Au nord, le territoire environnant est léger et un peu sablonneux; au sud, il est de consistance plus forte, argileux en certains endroits, calcaire ailleurs. On y trouve çà et là du minerai de fer en abondance. Les récoltes consistent en seigle et froment, pommes de terre en assez grande quantité et aussi maïs; il y a beaucoup de noix, de châtaignes et des vins assez estimés. Les bois ne sont pas rares : du côté du midi, l'espèce chêne domine couvrant 38 hectares; au nord, s'étendent, sur 62 hectares, des taillis châtaigniers, et environ 4 hectares de pins. — Presque chaque village a sa fontaine, dont les eaux souvent abondantes permettent d'irriguer des prés naturels. Deux de ces sources plus considérables alimentent deux moulins à blé. Les prairies naturelles embrassent une superficie de 57 hectares, leur rendement moyen, foin et regains compris, peut, par hectare, être évalué à 50 ou 60 quintaux métriques. Celles situées près des fontaines et arrosées donnent plus du double et se fauchent régulièrement trois fois par an. Les prairies artificielles se composent de luzerne, trèfle incarnat (farouch) et trèfle de Hollande. Elles ne dépassent pas 20 hectares en superficie. Le froment, sur 200 hectares, ne donne pas en moyenne un rendement de plus de 7 hectolitres pour chacun d'eux. Le seigle prend autant de terrain et produit de 7 à 8 hectolitres à l'hectare. Le bétail se compose de bœufs et de veaux. On élève aussi un assez grand nombre de moutons et de brebis. On fait naître peu de porcs, mais chaque propriétaire en engraisse au moins un qu'il achète sur les marchés après le sevrage. L'outillage agricole n'est nullement perfectionné; il y a peu d'arbres fruitiers. Les truffes se trouvent en assez faible quantité et seulement au sud de la commune. —

Il n'y a pas de société de bienfaisance, ni d'émulation pour l'instruction. Il n'existe dans le pays ni légendes, ni traditions historiques. — En un mot, Nabirat est bien en retard sur nombre de points et ses souvenirs du passé ne peuvent guère aider les chercheurs. Allons ! espérons que le progrès sain et véritable n'en fructifiera que davantage dans ces parages depuis longtemps en friche, sous ce rapport. En agriculture, il y a pourtant un bon côté, l'irrigation, mais ce n'est pas assez. On y vit sans souci des améliorations, sans mémoire d'un ancien éclat évanoui. C'est fâcheux, car noblesse oblige à continuer à bien faire ou à réparer le mal. Mais ce sommeil prolongé finira bientôt, n'en doutons pas.

De retour à Saint-Martial, j'entre dans un hôtel, y prends à la hâte un verre de bière, et après avoir regardé ma montre et le soleil qui touche le bord de l'horizon, prêt à disparaître derrière lui, pensant que je suis à neuf kilomètres de Cénac où je dois dîner, ne voulant pas me faire attendre et sachant que la lune ne paraîtra pas ce soir, ce qui retardera ma marche dans les ténèbres, je demande si l'on peut me procurer une voiture et un conducteur. On va chercher un voisin possesseur d'un véhicule qu'il loue au besoin lorsque ses affaires ne l'appellent pas au-dehors et d'un antique coursier qui se repose d'habitude la moitié de la semaine au moins. Le bon homme, voulant profiter de la circonstance, me demande un prix deux fois et demi plus grand que ne vaut la course. Je le regarde en souriant : « Mon ami, lui dis-je, je ne suis pas ce que vous croyez, n'étant ni milord anglais, ni touriste de hasard et inexpérimenté. Réduisez la somme de moitié, nous serons d'accord et vous gagnerez largement. » Il refuse, il certifie que la chose lui est impossible ; il perdrait trop en baissant ses prétentions d'un centime. Je n'insiste pas, me lève, prends ma canne et me voilà parti.

Je n'ai pas fait un kilomètre que j'entends courir derrière moi ; je continue tranquillement à marcher. « Monsieur ! je vous conduis ! » — Très bien ! vous acceptez ce que j'ai proposé ? — « Oui. Ah ! comme vous allez vite ! j'ai cru ne pouvoir, en courant, jamais vous rejoindre ! » -- C'est bien, allez chercher votre cabriolet. » Six minutes après, le char triomphal qu'il avait laissé sous la garde d'un enfant arrivait. J'étais pourvu d'une sorte de charrette en ruine, attelée d'une haridelle efflanquée, poussée à grands coups de fouet, accompagnés de formidables jurons. Je m'installe comme je puis sur le siège de cette caisse croulante et nous démarrons enfin. Le brouillard nous pénètre, l'obscurité enveloppe décidément la terre. Par bonheur, la contrée ne renferme, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, rien qui vaille la peine d'être vu. Nous rencontrons nombre de voitures particulières ou de roulage et la diligence qui fait le service de Sarlat à Daglan et Belvès. Toutes ont leurs lanternes allumées ; nous piquant d'honneur, nous faisons briller les nôtres et, tout à coup, qui l'eût pu croire ? nous dévorons littéralement l'espace. C'est qu'il tarde à mon conducteur d'être rentré, à moi d'être arrivé, voilà pourquoi nous allons si vite ; aussi bientôt atteignons-nous la plaine. Là haut, là haut, s'alignent des lumières éclatantes ; c'est Domme qui resplendit au sommet de sa falaise ; plus bas, le vieux Domme et Cénac nous envoient par leurs fenêtres toutes éclairées un amical salut. Cette illumination étagée n'est pas sans charme. Je renvoie guide, voiture et cheval, et regagne à pied le logis hospitalier d'où je suis parti ce matin, regrettant de n'avoir pu voir la propriété de M. Sarlat et d'être obligé de rentrer demain sans la visiter.

« C'est, nous dit le rapport de la Commission chargée de juger les domaines inscrits pour le concours de culture, à Sarlat, en 1882, une exploitation remarquable par ses vi-

gnes et ses pruniers d'Agen. Huit hectares sont complantés en vignes, et dans cette vaste étendue, où l'on rencontre parfois une végétation splendide, sont établis des pruniers d'Agen, à raison d'un arbre par arc. M. Sarlat en a, de plus, placé sur deux hectares en culture, ce qui porte à 1,000 le nombre de ces arbres fruitiers. Ses plantations remontaient alors à deux ou trois ans. Les plus anciennes avaient, à cette époque, déjà pris un essor faisant présager une bonne réussite. » Cette installation méritante fut, en conséquence récompensée par l'octroi d'une médaille d'argent. Elle a, depuis, tenu ses promesses, paraît-il. Des félicitations sincères sont dues à son auteur (1).

J'arrive à point. M^{me} de Boysson m'attendait. Je trouvais le domestique sur le pas de la porte, surveillant les faits et gestes d'un pauvre fou qui, pris d'un accès étrange, s'était introduit quelques instants auparavant dans la maison, déclarant qu'il voulait saisir des voitures et dix chevaux, puis aller mettre M^{me} de Chaunac à contribution. On s'en était débarrassé non sans peine et nous nous mîmes à table en causant de ce bizarre inci-

(1) Les pruniers d'Agen qui peuplent les coteaux du Lot-et-Garonne tout entier, le sud-est du Bordelais, une partie de l'ouest du Quercy, qui, dans le département de la Dordogne, occupent un espace de plus en plus considérable et y sont l'objet d'un grand trafic sur tous les points de ses arrondissements, sauf au nord, où ils gagnent même déjà du terrain, et qui commencent à s'introduire dans les Charentes, fournissent la prune, on peut le dire, *nationale*, du Sud-Ouest. Ils y ont été célébrés souvent en prose et en vers. Leur fruit séché est le *roi* des pruneaux et a fait le sujet d'une composition en langue romane, proposée au concours des Jeux-Floraux organisé par la Société des Félibres à Paris en 1886. Notre compatriote M. Chastanet, de Mussidan, percepteur à Sarlat, qui avait déjà chanté ce produit excellent, un des joyaux de notre agriculture périgourdine, a remporté le premier des prix réservés à cette occasion. Je suis heureux d'offrir à mes lecteurs la reproduction de cette attrayante petite poésie, que les *Annales* de notre Société départementale d'agriculture, sciences et arts ont insérée dans le

dent. Pendant qu'on m'en racontait les détails, un coup violent retentit à la porte. On court à la grille, redoutant une nouvelle visite de l'insensé, mais ce n'était qu'un commissionnaire. Notre homme était dans le bourg occupé gravement à débiter mille sornettes. Il devient dangereux. Pourquoi ne prend-on pas des mesures pour le mettre hors d'état de nuire? M. Richard rentre, la conversation reprend, mais bientôt tout repose.

De bon matin je suis debout et me prépare à partir, mais mon hôte me fait dire de l'attendre avant de me

temps, à la suite de l'*Echo de la Dordogne*, avec un empressement légitime :

I

Notras countradas soun en lucho
Per vantà mai que mai lur frucho.
Lou Nourmand vanto soun poumié,
Lou Provançau soun olivié
Si notro Alsacio boto en ligno
Soun cirié, et Bourdèu sa vigno,
Notro Gascougno, bravo gent,
Gui boto la pruno d'Agen.

II

La grapo de rasin uclado
Per lou rais de la soulei'hado
Quand a durmit dins lou tounèu,
Eichauro l'amo et lou cerveu,
Lou mèmo soulei, en Gascougno,
A l'enrebour fai sa besougno :
Per nous refreichi, bravo gent,
Maduro la pruno d'Agen.

III

Lusento, embaumado è sanciero
S'empilo leù dins la panièro
La clesso la prend à soun tour.
Et lou souléi, chaud coumo un four.
Negressis sa peù cremesino,
La francis et la parjamino
Et quei aleidoune, bravo gent,
Qu'ei bouno la pruno d'Agen.

IV

Chami de fer, bateù, carriolo,
L'emportien, e sa courso follo,
La mèno gloriouso devers
Tous lous popleis de l'univers.
Çò qu'un dit d'une net sans luno,
Dizam zou d'un dessert sans pruno.
Par qualo fruzo, bravo gent,
Remplaça la pruno d'Agen?

V

Aimat d'au riche, aimat d'au paouère,
Tout nous plas dins quèu pitit aubrè;
Tant nous plas que lous cissirments
Puren de jalousio au printems;
Et per trapà sa ressemblenço,
Lou Cognac, sio dit sans ofensò,
Nous fai flaireià, bravo gent,
L'oudour de la pruno d'Agen!

VI

Que lou boun Dioù que là-sus trouno
Fasse toujours sur la Garonno,
E sur lous Gaseons, nostreis frais,
Davala tous sous pus bel rais!
Qu'eipando amour, santat et joyo
Sur lur cadis et sur lur soio,
Et fasse fluri, bravo gent,
Et granà lous pruniers d'Agen!

mettre en route. Je descends le trouver dans une pièce du bas, où il s'occupe à préparer divers objets pour l'entreprise qu'il dirige, et à mettre de côté des piquets destinés à servir de tuteur à des vignes qu'il va faire planter sur les hauteurs. Il me développe ses projets à ce sujet, et je ne puis m'empêcher de rendre hommage à ses idées toujours portées vers le bien et judicieusement conçues (1). Pendant que nous dissertons ainsi, le temps fuit inaperçu par nous, de sorte que je manque le train que je voulais prendre. M. Richard de Boysson croyait d'ailleurs que j'avais le projet d'aller à Vézac pour profiter de celui de 11 heures 1/2, tandis que c'était celui de 8 heures que je comptais utiliser, étant obligé d'être chez moi le plutôt possible. Instruit de sa méprise, mon interlocuteur eut la bonté d'insister pour me retenir chez lui, mais je ne pouvais, à mon grand regret, céder et je déclarai que j'allais immédiatement partir à pied. Cela ne me fut pas permis ; il me fallut accepter cocher et voiture pour réparer le retard. J'acceptai, bien fâché d'être obligé de le faire en dérangeant

(1) Tout ce dont s'occupe M. Richard, conduit toujours avec mûre réflexion, prospère sous ses heureuses mains, par suite de sa sage et habile entente des affaires. Ainsi, voilà douze ans passés que, grâce à sa gestion prudente, les meules et les pierres meulières de Domme figurent dans toutes les expositions, et ont une large et très brillante part aux récompenses d'ordre supérieur remportées par la Société générale meulière de France : diplôme de mérite à l'exposition universelle de Vienne, en Autriche, diplôme d'honneur à celle internationale de la meunerie, à Paris ; à l'exposition universelle d'Amsterdam ; aux concours industriels de Nantes, de Nice, du Havre ; médaille d'or à l'exposition universelle de Paris en 1889, etc., etc. C'est pour rendre la participation de Domme à ce dernier triomphe plus particulièrement évidente qu'un diplôme d'honneur *personnel* a été décerné par le jury au directeur (M. R. de Boysson)

Périgueux vers la Dordogne moyenne en Périgord ; — Bergerac et environs ; — La Force ; — De Bergerac à l'Est ; — De Couze à La Linde. — Le chemin de fer de cette ville au Buisson ; — Le Bugue et ses alentours. — Pages 809 à 1024.

IX. — A Bordeaux ; débuts de l'Exposition nationale et générale ouverte par la Société philomathique de cette ville. — Excursion dans les cantons de Podensac et Cadillac, dans les arrondissements de Bazas et de la Réole ; — Le grand vignoble blanc de la Gironde ; — Rentrée dans la Dordogne ; — Le chemin de fer du Buisson à Sarlat. — Le concours départemental dans cette ville ; — De Sarlat en Quercy. — Gourdon, Cahors, la ligne de Cahors à Fumel ; — Un coin de l'Agenais. — Pages 1,025 à 1,212.

X. — D'Aucors et Mareuil en Angoumois ; — A Mornac, chez M. le baron des Graviers. — D'Angoulême à Cognac ; — Retour ; — D'Angoulême à Coutras et Libourne ; — A Bordeaux ; continuation, apogée et fin de l'Exposition ouverte par la Société philomathique ; — De Bordeaux à Sarlat description de cette ville, excursion dans sa banlieue. — Pages. 1213 à 1399.

XI. — Autour de Sarlat ; Seconde visite à Temniac-Campagnac, Péchauriol, La Croix-d'Alon, Proissans ; — Sainte-Nathalène ; — Environs de Simeyrols, Prats-de-Carlux, Saint-Vincent-les-Paluels, Vialard ; — Saint-André ; — Première excursion à Monfort ; La Caneda, Carsac ; — Seconde visite à Monfort ; Vitrac, la vallée de la Cuse. — Dans l'Est de l'arrondissement de Bergerac. — Urval, Paleyrac, Cadouin, Molières ; — Environs de Cussac et d'Ales. — Retour en Sarladais. — Siorac-de-Belvès, Vésac, Marquessac, La Roque-Gageac, Castelnaud, Beynac ; — Chez M. de Cerval, à la Boussonie ; — Pointe sur la route des Eyzies ; — Seconde visite à Meyssès ; Propriété de M. Barans ; — Le clos de Leppe à M. Guinot père ; — A la Gindonie, chez M. Perrier ; — Chez M. Jaubert, pépiniériste-horticulteur ; — Marquay, Commarque, Tamniès, Marcillac-Saint-Quentin. — Pages 1400 à 1563.

XII. — 10^e Concours départemental agricole, exposition d'horticulture et congrès à Périgueux ; — Aux environs de la ville ; — *La chanson de Renaud de Montauban* ; — De Périgueux à Vergt ; — Huit jours chez M. le capitaine Malafaye ; — Le bourg et ses alentours ; — A Saint-Mayme, chez M. Bosviel ; — Au canton de Villamblard en Bergeracois ; Ronsille, l'ancienne et dernière citadelle du célèbre duc d'Aquitaine Waïfre ; — Au Pont-St-Mamet, chez M. F. de Laurière ; — Beauregard et Bassac ; — Souvenir du culte druidique ; — *Le guillanien de la Sainte-Vierge* ; — A Saint-Georges de Monclard, chez M. de Lascoups ; — St-Martin-des-Combes, Clermont de-Beauregard ; — La terre de la Gaubertie à M. Paul du Pavillon. — Rentrée dans le canton de Vergt ; — Fouleix, St-Amand ; — Les fêtes du comice cantonal ; — Breuilh. — A l'ouest du canton ; — Creyssensac ; chez M. Henri du Mas ; St-Paul-de-Serre ; chez M. Bost, à Courbe ; — Coup d'œil sur Chagnac ; — Un mot sur la terre de Rossignol, à M. de Roumejoux ; — Eglise-Neuve. — De Vergt à l'Est ; — Bourginelle, à M. du Rieux de Marsaguet ; — Veyrines de Vergt ; — Darestal, à M. A. de Séguillac. — Ste-Alvère, dans l'arrondissement de Bergerac. — Retour dans l'arrondissement de Périgueux ; — Cendrieux et rentrée à Vergt ; — Visite à l'exploitation qui a remporté le prix d'honneur du Comice agricole ; — Ça et là ; — L'apier de Breuilh.

2^e. Départ pour Périgueux ; — De Périgueux à Sarlat par la voie ferrée ; — La terre de La Serre, à madame veuve de Cervat. — De Sarlat au Sud ; Port-Domme, chez M. Pontou ; — A Cénac ; — A Montbette ; Costecalve, reconstitution du vignoble de M. O. Taillefer. — Vallée du Céou ; — St-Cybranet ; — Le long du ruisseau ; — Daglan et ses environs, leur description par MM. E. de Lentilhac et Védrenne ; — Bousie, St-Martial-de-Nabirat, St-Aubin-de-Nabirat ; — Notes sur Nabirat et sur Florimond et Gaumiers. — Retour à Cénac et Sarlat ; La Toussaint et le jour des Morts dans cette ville. — Pages 1563 à 1731.

Société Historique
et Archéologique
du PÉRIGORD

